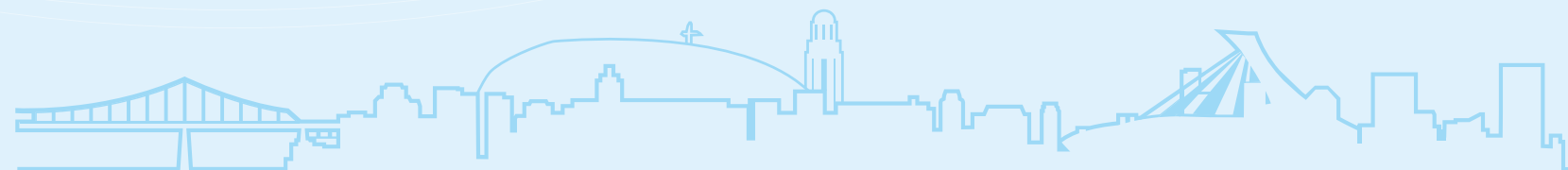


L'Université de Montréal, une agente de changement pour le Québec

Rapport 2019-2020

Documents transmis au ministère de
l'Enseignement supérieur aux fins de
l'application du premier alinéa de l'article 4.1
de la Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire.

29 octobre 2020



CABINET DU RECTEUR

Le 29 octobre 2020

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* soit :

- les états financiers,
- un état du traitement des membres du personnel de direction,
- un rapport sur la performance et,
- un rapport sur les perspectives de développement.

Prière de bien vouloir prendre en considération que cet envoi est constitué des documents requis tels qu'ils ont été soumis au Comité exécutif. La version adoptée sera acheminée après la réunion du Comité exécutif du 3 novembre prochain.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.



Daniel Jutras, O.C., Ad. E.
Recteur

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : États financiers

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités
Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Section 2 : État de traitement

Rapport du vérificateur externe
État de traitement des membres du personnel de direction
Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'université de Montréal

Section 3 : Rapport sur la performance

Grille indicateurs de performance
Diplomation et durée des études
Rapport d'activités du Centre étudiant de soutien à la réussite, 2019-2020
Rapport annuel du Comité du soutien la réussite, 2019-2020
Rapport annuel du bureau Recherche- développement – valorisations (BRDV) 2018-2019
Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS)
 Bonification du financement de la formation (Règle budgétaire 2.1.10.1)
 Développement de nouvelles spécialités (Règle budgétaire 2.1.10.2)
 Coordination des stages (Règle budgétaire 2.1.10.3)
Majoration du financement des programmes de médecine en région (Règle budgétaire 2.1.11)
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)
Pôles régionaux (Règle budgétaire 2.1.15)
Pôle en arts et créativité numériques (Règle budgétaire 2.1.16)
Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)
Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)
Mandats stratégiques — Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.27.1)
Mandats stratégiques — Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)

Section 4 : Bilan et perspectives

Rapport du recteur 2019
Déclaration annuelle du recteur 2019
Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)
Plan d'action recherche, découverte, création, innovation 2017-2021
Plan d'action 2016-2021 – Transcender les frontières

Annexe : Budget de fonctionnement 2020-2021

Section 1

États financiers



Université de Montréal

**Systeme d'information financière des universités
2019-2020**

Responsable des ressources financières

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	51 439 742	11 150 891	976 423	0		63 567 056	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	60 000 000	2 921 873	0	16 387 261	0		79 309 134	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	17 748	0	298 350	238 079	0		554 177	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	71 099 542	---	---	---	---		71 099 542	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	11 069 012	---	---	---	---		11 069 012	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	18 455 617	128 540 078	183 318 398	1 238 109	0		331 552 202	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	91 990 294	246 259 783	59 049 755	5 278 685	0		402 578 518	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	5 312 154	144 648	42 268	0	0		5 499 069	10
11	Stocks (075)	s/o	5 889 178	0	---	0	0		5 889 178	11
	Total de l'actif court terme		263 833 545	429 306 124	253 859 661	24 118 558	\$	\$	971 117 887	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		0	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	2 300 503	849 312 043	0	0		851 612 546	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	2 605 296	0	238 580 755	0		241 186 051	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	34 876	0	0	0	0		34 876	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	455 919	0	78 500 918	0		78 956 837	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 473 229 543	---	---		1 473 229 543	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	90 083 700	0	0	0	0		90 083 700	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		353 952 121 \$	434 667 842 \$	2 576 401 247 \$	341 200 231 \$	- \$	- \$	3 706 221 441 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	69 860 609	0	0	0	0		69 860 609	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	15 772 853	0	0		15 772 853	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	20 218 856	---	---	---	---		20 218 856	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	69 994 571	1 369 649	---	0	0		71 364 220	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	27 719 433	22 951 804	37 517 649	1 430 479	0		89 619 365	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	7 981 633	12 589 811	---	---	0		20 571 445	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	331 786 674	439 092	0	0		332 225 766	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	63 010 982	0	0		63 010 982	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	240 403 726	59 049 670	91 990 294	11 134 828	0		402 578 518	33
	Total du passif à court terme		436 178 829	427 747 608	208 730 870	12 565 307	\$	\$	1 085 222 613	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	172 222 000	0	0	0	0		172 222 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	831 173 454	0	0		831 173 454	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	1 262 812 903	---	---		1 262 812 903	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	33 542 018	0	0		33 542 018	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	850 000	0	0	0		850 000	39
40	TOTAL DU PASSIF		608 400 829 \$	428 597 608 \$	2 336 259 245 \$	12 565 307 \$	- \$	- \$	3 385 822 988 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	(67 150 108)	6 070 235	39 949 665	47 900 404	0		26 770 196	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	280 391 136	0		280 391 136	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(187 298 600)	---	---	---	---		(187 298 600)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	343 384	---		343 384	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	200 192 337	---	---		200 192 337	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(254 448 708) \$	6 070 235 \$	240 142 002 \$	328 634 924 \$	- \$	- \$	320 398 453 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		353 952 121 \$	434 667 842 \$	2 576 401 247 \$	341 200 231 \$	- \$	- \$	3 706 221 441 \$	48

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	95 572 139	---	---	---	---		95 572 139	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	4 144 264	---	---	---	---		4 144 264	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	9 475 183	---	---	---	---		9 475 183	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	414 427	---	---	---	---		414 427	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérogementés (406)	s/o	16 610 020	---	---	---	---		16 610 020	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	0	---	---	---	---		\$	7
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	12 709 100	---	---	---	---		12 709 100	8
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	26 535 228	---	---	---	---		26 535 228	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	14 216 930	---	---	---	---		14 216 930	10
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		179 677 292	\$	\$	\$	\$	\$	179 677 292	11
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	572 271 280	15 839 264	19 758 055	---	---		607 868 599	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	4 000 000	42 278 112	24 885	0	0		46 302 997	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	202 134	95 513 502	1 303 107	0	0		97 018 742	14
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	3 086 339	10 502 339	11 647	0	0		13 600 325	15
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	16
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
17	Ministère (530)	s/o	---	---	26 050 717	---	---		26 050 717	17
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	7 911 573	---	---		7 911 573	18
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	8 403 363	---	---		8 403 363	19
20	Autres (533)	s/o	---	---	5 642 296	---	---		5 642 296	20
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		579 559 753	164 133 217	69 105 643	\$	\$	\$	812 798 612	21
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 654 046	261 361	0	0	0		2 915 407	22
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	3 068 773	10 473 083	0	---	0		13 541 856	24
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	1 215 171	61 683 847	72 814	0	0		62 971 832	26
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	27
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	35 357	---	---		35 357	28
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	27 633 272	---	---	---	---		27 633 272	29
30	Ventes externes (460)	s/o	65 773 049	0	0	---	0		65 773 049	30
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	961 422	0	0	0	0		961 422	31
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		101 305 732	72 418 291	108 171	\$	\$	\$	173 832 194	32
33	TOTAL DES PRODUITS		860 542 777 \$	236 551 508 \$	69 213 814 \$	- \$	- \$	- \$	1 166 308 098 \$	33

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	55 450 568	2 923 739	---	---	---		58 374 307	2
3	Gérance	s/o	11 604 892	627 278	---	---	---		12 232 170	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	201 153 933	17 555 020	---	---	---		218 708 953	4
5	Chargés de cours	s/o	36 809 800	543 160	---	---	---		37 352 960	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 811 133	8 777 708	---	---	---		10 588 841	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	9 205 029	5 329 946	---	---	0		14 534 976	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	96 600 996	31 497 425	---	---	0		128 098 421	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	69 180 742	6 000 063	---	---	0		75 180 805	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	16 285 752	461 724	---	---	---		16 747 476	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	13 158 455	459 003	---	---	---		13 617 458	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	116 028 490	16 900 808	---	---	0		132 929 298	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		627 289 788	91 075 875	\$	\$	\$	\$	718 365 664	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(7 796 800)	---	---	---	---		(7 796 800)	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	2 383 409	0	---	---	0		2 383 409	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	229 160	0	---	---	0		229 160	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	(3 333)	2 197 559	---	---	0		2 194 226	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 457 408	20 081	---	---	0		1 477 489	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	13 338 544	10 771 516	---	---	0		24 110 059	19
20	Bourses (735)	s/o	14 375 680	46 085 036	---	---	0		60 460 716	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	16 242 862	40 776 980	1 020 803	0	0		58 040 645	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	19 404 175	15 012 566	---	---	0		34 416 741	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	10 020 862	0	---	---	0		10 020 862	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	48 629 746	12 533 758	0	---	0		61 163 504	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 777 049	765 996	---	---	0		2 543 045	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	21 809 772	61 363	0	---	0		21 871 134	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	13 035 359	475 325	---	---	0		13 510 684	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	1 116 643	49 493	---	---	0		1 166 136	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	7 411 513	---	---	---		7 411 513	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	5 142 603	1 064 802	3 760 948	---	0		9 968 352	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	645 109	---	---		645 109	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	2 044 852	15 080	26 343 627	0	0		28 403 559	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	289 736	---	---		289 736	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	89 954 241	---	---		89 954 241	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	0	---	---		\$	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	6 394 670	1 692 410	148 492	0	0		8 235 572	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		169 602 660	138 933 477	122 162 956	\$	\$	\$	430 699 092	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(15 740 549)	(670)	---	---	0		(15 741 219)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	72 808	0	11 933 057	0	0		12 005 865	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		153 934 918	138 932 807	134 096 013	\$	\$	\$	426 963 738	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	2 007	348 263	0	0	0		350 271	43
44	TOTAL DES CHARGES		781 226 714 \$	230 356 946 \$	134 096 013 \$	- \$	- \$	- \$	1 145 679 673 \$	44
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS										
45	PAR RAPPORT AUX CHARGES		79 316 063 \$	6 194 563 \$	(64 882 199) \$	- \$	- \$	- \$	20 628 426 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(93 395 496)	6 109 828	235 915 834	345 691 299			494 321 465	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		(93 395 496)	6 109 828	235 915 834	345 691 299	\$	\$	494 321 465	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	860 542 777	236 551 508	69 213 814	0	0	0	1 166 308 098	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	781 226 714	230 356 946	134 096 013	0	0	0	1 145 679 673	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		79 316 063	6 194 563	(64 882 199)	\$	\$	\$	20 628 426	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(172 808 400)	---	---	---	---		(172 808 400)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o				(21 743 038)			(21 743 038)	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	4 069 528	0	69 108 368	8 756 191	0		81 934 087	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	71 630 403	6 234 156	0	4 069 528	0		81 934 087	11
12	Sous-total		(161 053 212)	(39 593)	4 226 168	(17 056 375)	\$	\$	(173 923 012)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(254 448 708) \$	6 070 235 \$	240 142 002 \$	328 634 924 \$	- \$	- \$	320 398 453 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université de Montréal
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	95 572 139	---	0	---	0	---	---		95 572 139	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	4 144 264	---	---	---	---		4 144 264	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	9 475 183	---	---	---	---		9 475 183	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	414 427	---	---	---	---		414 427	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	0	---	16 610 020	---	0	---	---		16 610 020	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 6	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 7	7
8	Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	12 709 100	---		12 709 100	8
9	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 917 089	3 182 782	21 172 595	0	0	73 421	189 341		26 535 228	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	1 848 806	144 629	35 000	27 770	1 422	118 229	12 041 075		14 216 930	10
11	Total des produits provenant des étudiants	99 338 034	3 327 412	51 851 490	27 770	1 422	12 900 749	12 230 416	\$	179 677 292	11
12	Subventions du Ministère (515)	---	0	567 657 620	---	0	4 613 660	---		572 271 280	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	3 500 000	0	0	0	500 000	0	0		4 000 000	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	202 134	0	0	0	0		202 134	14
15	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	400 000	0	2 686 339	0		3 086 339	15
16	Total des subventions	3 500 000	\$	567 859 754	400 000	500 000	7 299 999	\$	\$	579 559 753	16
17	Intérêts et dividendes (435)	---	---	2 654 046	---	0	0	0		2 654 046	17
18	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	18
19	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	3 057 075	---	0	11 698	0		3 068 773	19
20	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	230 845	0	927 168	57 158	0		1 215 171	21
22	Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	22
23	Recouvrement des coûts indirects (465)	999 191	0	26 634 081	---	0	0	0		27 633 272	23
24	Ventes externes (460)	36 408 662	666 977	2 218 298	1 562 047	6 865 560	9 883 298	8 168 206		65 773 049	24
25	Autres produits (466, 470)	103 611	69 159	709 586	64 439	0	555	14 072		961 422	25
26	Total des produits autres	37 511 464	736 136	35 503 930	1 626 486	7 792 728	9 952 709	8 182 278	\$	101 305 732	26
27	TOTAL DES PRODUITS	140 349 498 \$	4 063 548 \$	655 215 174 \$	2 054 256 \$	8 294 150 \$	30 153 458 \$	20 412 694 \$	- \$	860 542 777 \$	27

Université de Montréal
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales										1
2	Direction	33 993 497	5 782 938	11 444 702	1 665 615	277 893	1 828 119	457 805		55 450 568	2
3	Gérance	5 573 105	637 819	1 441 314	1 750 462	0	1 640 163	562 029		11 604 892	3
4	Enseignants-chercheurs	200 256 437	0	186 291	0	711 204	0	0		201 153 933	4
5	Chargés de cours	36 276 335	0	455 412	0	78 053	0	0		36 809 800	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 683 730	0	19 623	0	93 469	14 311	0		1 811 133	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 957 389	7 083	83 534	0	137 456	19 567	0		9 205 029	7
8	Personnel professionnel non enseignant	33 476 574	18 340 832	29 082 150	2 882 512	1 966 180	10 500 839	351 910		96 600 996	8
9	Personnel de soutien technique	44 869 723	10 419 874	8 422 283	2 680 682	611 915	1 490 225	686 040		69 180 742	9
10	Personnel de soutien de bureau	5 908 826	2 941 792	3 268 400	733 901	4 315	1 960 579	1 467 938		16 285 752	10
11	Personnel de métier et ouvrier	289 807	0	202 969	8 924 909	11 049	1 274 278	2 455 443		13 158 455	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	80 330 658	9 998 949	13 845 773	5 111 516	817 744	4 385 447	1 538 402		116 028 490	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	451 616 080	48 129 288	68 452 450	23 749 596	4 709 279	23 113 529	7 519 567	\$	627 289 788	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	(7 796 800)	(7 796 800)	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avanta	0	0	2 383 409	0	0	0	0		2 383 409	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	33 041	0	196 119	0	0		229 160	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	(3 333)	0	0	0	0	0	0		(3 333)	17
18	Formation et perfectionnement (710)	397	53 136	1 393 702	160	5 469	4 543	0		1 457 408	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7 506 116	166 850	2 199 948	41 626	2 260 937	1 152 806	10 261		13 338 544	19
20	Bourses (735)	13 339 898	10 000	279 779	0	294 797	451 205	0		14 375 680	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	12 924 389	441 946	2 257 906	86 678	183 205	163 190	185 547		16 242 862	21
22	Fournitures et matériel (745)	13 424 666	2 104 035	1 609 229	641 566	502 136	943 716	178 827		19 404 175	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	546 158	0	0	313 604	936	66 721	9 093 443		10 020 862	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	11 503 564	10 761 161	7 559 226	12 581 610	1 172 254	2 346 872	2 705 058		48 629 746	24
25	Volumes et périodiques (750)	215 481	1 399 516	58 515	681	89 665	7 278	5 914		1 777 049	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	889 745	228 885	176 929	16 790 915	50 284	1 759 110	1 913 903		21 809 772	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	200 474	0	171 981	12 558 453	47 228	57 223	0		13 035 359	27
28	Location-exploitation (830)	152 471	29 467	18 171	71 678	56 000	57 644	731 211		1 116 643	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 039 297	3 238 677	236 881	57 057	142 748	271 251	156 692		5 142 603	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	427 327	13 287	377 449	167 518	87 149	395 236	576 887		2 044 852	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	472 906	(99 545)	5 390 930	18 849	54 030	245 070	312 429		6 394 670	34
35	Total des charges autres	62 639 555	18 347 417	24 147 097	43 330 396	5 142 957	7 921 865	15 870 172	(7 796 800)	169 602 660	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	(2 991 054)	(1 377 335)	(32 266)	(4 747 350)	(1 070 690)	(137 097)	(5 384 757)		(15 740 549)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	72 808	0	0	0	0		72 808	38
39	Total avant éléments extraordinaires	511 264 581	65 099 370	92 640 089	62 332 642	8 781 545	30 898 297	18 004 982	(7 796 800)	781 224 707	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	2 007	0	0	0		2 007	40
41	TOTAL DES CHARGES	511 264 581 \$	65 099 370 \$	92 640 089 \$	62 334 650 \$	8 781 545 \$	30 898 297 \$	18 004 982 \$	(7 796 800) \$	781 226 714 \$	41

Université de Montréal
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Subvention du Ministère (515)	11 208 518	0	0	81 427	1 133 482	0	2 434 970	980 868	0		15 839 264	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	47 000	0	37 899 918	0	226 550	0	3 912 644	192 000	0		42 278 112	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	7 445 816	0	86 846 406	944 529	2 013	0	274 738	0	0		95 513 502	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	61 077	0	10 149 318	17 563	23 881	0	250 499	0	0		10 502 339	4
5	Total des subventions	18 762 411	\$	134 895 642	1 043 519	1 385 926	\$	6 872 851	1 172 868	\$	\$	164 133 217	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	19 522	0	145 030	0	96 808	0	0	0	0		261 361	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	3 041 832	0	6 866 468	140 527	(148 308)	0	92 196	480 368	0		10 473 083	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	5 556 200	0	45 629 624	470 136	7 242 299	5 175	1 180 069	1 600 344	0		61 683 847	10
11	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
13	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14	Total des produits autres	8 617 554	\$	52 641 123	610 663	7 190 800	5 175	1 272 265	2 080 712	\$	\$	72 418 291	14
15	TOTAL DES PRODUITS	27 379 964	\$ -	\$ 187 536 765	\$ 1 654 182	\$ 8 576 726	\$ 5 175	\$ 8 145 116	\$ 3 253 580	\$ -	\$ -	236 551 508	\$ 15

Annexe 4

Université de Montréal

Charges par fonction - Fonds avec restrictions

de l'exercice terminé le 30 avril 2020

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales												1
2	Direction	0	0	2 477 208	7 812	109 211	0	242 250	87 259	0		2 923 739	2
3	Gérance	14 261	0	569 917	0	0	0	0	43 100	0		627 278	3
4	Enseignants-chercheurs	206 422	0	17 089 408	0	31 934	0	223 507	3 750	0		17 555 020	4
5	Chargés de cours	125 602	0	398 306	0	0	0	18 982	270	0		543 160	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	230 429	0	8 502 870	0	0	0	44 409	0	0		8 777 708	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	48 343	0	4 882 947	0	10 798	0	204 692	183 167	0		5 329 946	7
8	Personnel professionnel non enseignant	244 409	0	27 404 227	467 159	762 928	0	1 786 674	832 028	0		31 497 425	8
9	Personnel de soutien technique	183 838	0	5 130 314	57 881	86 477	0	268 651	272 903	0		6 000 063	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	349 587	0	0	0	109 617	2 521	0		461 724	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	459 003	0	0	0	0	0	0		459 003	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	223 592	0	15 204 909	146 481	439 693	0	611 309	274 823	0		16 900 808	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 276 896	\$	82 468 696	679 333	1 441 039	\$	3 510 090	1 699 821	\$	\$	91 075 875	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	2 043 971	0	0	0	153 589	0	0		2 197 559	16
17	Formation et perfectionnement (710)	1 413	0	18 669	0	0	0	0	0	0		20 081	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	243 165	0	9 471 767	35 142	145 052	0	648 442	227 948	0		10 771 516	18
19	Bourses (735)	15 699 963	0	26 560 025	6 000	170 659	0	2 723 726	924 664	0		46 085 036	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	7 079 637	0	31 779 303	138 177	649 209	0	942 917	187 736	0		40 776 980	20
21	Fournitures et matériel (745)	35 480	0	14 697 107	2 999	40 243	0	134 049	102 687	0		15 012 566	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	646 143	0	7 551 764	67 438	3 630 169	0	479 359	158 886	0		12 533 758	23
24	Volumes et périodiques (750)	3 000	0	699 334	2 015	911	0	9 228	51 509	0		765 996	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2 729	0	49 346	0	756	0	4 986	3 545	0		61 363	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	3 627	0	235 542	0	11 595	0	221 859	2 703	0		475 325	26
27	Location exploitation (830)	3 700	0	13 465	0	0	0	31 839	490	0		49 493	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	7 391 232	0	20 281	0	0	0	0		7 411 513	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	21 539	0	877 369	49 596	38 613	0	56 013	21 671	0		1 064 802	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	3 400	0	6 298	88	2 230	2 103	563	398	0		15 080	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	36 217	0	1 595 411	57	1 014	3 073	51 806	4 833	0		1 692 410	34
35	Total des charges autres	23 780 010	\$	102 990 602	301 513	4 710 732	5 175	5 458 374	1 687 070	\$	\$	138 933 477	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	(670)	0	0		(670)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	23 780 010	\$	102 990 602	301 513	4 710 732	5 175	5 457 704	1 687 070	\$	\$	138 932 807	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	348 263	0	0	0	0	0	0		348 263	40
41	TOTAL DES CHARGES	25 056 907	\$ -	185 807 560	\$ 980 846	\$ 6 151 772	\$ 5 175	\$ 8 967 794	\$ 3 386 892	\$ -	\$ -	230 356 946	\$ 41

Section 2

État de traitement
des membres
du personnel de
direction

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'
Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2019-2020 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2020, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement l'« état du traitement »).

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université de Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences du *Guide de déclaration, État du traitement 2019-2020 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université de Montréal.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université de Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 28 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

1. Méthodes comptables

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2019-2020 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2019-2020 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Ministère de l'Enseignement supérieur
Juillet 2020

TABLEAU 1 – Traitement imposable du personnel de direction supérieure⁽¹⁾

Nom, prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
BRETON, Guy ⁽²⁾	Recteur	12,0	100 %	442 634,52 \$	12 395,50 \$		
JUTRAS, Daniel	Recteur désigné	1,6	100 %	207 215,00 \$	14,04 \$		
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12,0	100 %	223 281,00 \$	2 656,92 \$		
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	12,0	100 %	271 761,00 \$	2 488,98 \$		
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	12,0	100 %	271 761,00 \$	2 816,40 \$		
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	12,0	100 %	271 761,00 \$	2 488,98 \$		
BÉLIVEAU, Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12,0	100 %	271 761,00 \$	2 488,98 \$		
FILTEAU, Éric	Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	100 %	271 761,00 \$	2 816,40 \$		
NORMANDEAU, Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	12,0	100 %	221 792,00 \$	2 488,98 \$		
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne – Faculté des études supérieures et postdoctorales	12,0	100 %	209 354,00 \$	2 488,98 \$		
MAILHOT, Claude	Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12,0	100 %	223 281,00 \$	2 651,79 \$		
HÉBERT, Marie-Josée	Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12,0	100 %	271 761,00 \$	566,66 \$		
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12,0	100 %	223 281,00 \$	1 623,07 \$		
COJOCARU, Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12,0	100 %	195 442,00 \$	1 448,52 \$		
NOWAKOWSKI, Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	12,0	100 %	223 281,00 \$	3 763,86 \$		
PHARAND, Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12,0	100 %	222 844,00 \$	1 454,03 \$		
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12,0	100 %	223 281,00 \$	1 448,52 \$		
BLANCHETTE, Christian	Doyen – Faculté de l'éducation permanente	12,0	100 %	191 209,00 \$	2 116,09 \$		
BOISJOLY, Hélène	Doyenne – Faculté de médecine	12,0	100 %	271 761,00 \$	93 919,37 \$		
BOUCHARD, Frédéric	Doyen – Faculté des arts et des sciences	12,0	100 %	258 325,00 \$	566,66 \$		
THEORET, Christine	Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	12,0	100 %	204 269,00 \$	2 133,34 \$		
CASANOVA, Christian	Directeur – École d'optométrie	12,0	100 %	202 076,00 \$	2 116,09 \$		
FISCHLER, Raphaël	Doyen – Faculté de l'aménagement	12,0	100 %	212 160,00 \$	2 236,68 \$		
DUCHARME, Francine	Doyenne – Faculté des sciences infirmières	12,0	100 %	223 281,00 \$	2 116,09 \$		
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen – Faculté de médecine dentaire	12,0	100 %	208 000,00 \$	27 116,09 \$		
HÉBERT, Réjean	Doyen – École de santé publique de l'U de M	4,4	100 %	223 281,00 \$	9 757,58 \$		
FOURNIER, Pierre	Doyen – École de santé publique de l'U de M	7,6	100 %	225 513,00 \$	907,29 \$		
GAUDREAU-DESBIEIS, Jean-François	Doyen – Faculté de droit	3,9	100 %	223 281,00 \$	752,15 \$		
HOULE, France	Doyenne – Faculté de droit	8,1	100 %	205 418,00 \$	797,47 \$		
LALONDE, Lyne	Doyenne – Faculté de pharmacie	12,0	100 %	222 787,00 \$	645,87 \$		
CHARRON, Jean-Marc	Administrateur exerçant les fonctions de Doyen – Faculté de musique	2,0	100 %	191 209,00 \$	344,07 \$		
FERNANDO, Nathalie	Doyenne – Faculté de musique	10,0	100 %	179 737,00 \$	1 201,61 \$		
LEFRANÇOIS, Pascale	Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	12,0	100 %	211 519,00 \$	1 454,03 \$		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Voir en annexe le détail des autres éléments de traitement

Nom de l'établissement : Université de Montréal

TABLEAU 2 – Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ⁽³⁾⁽⁴⁾	Autres éléments du traitement ^{†(5)(6)}
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire</i> (RLRQ, chapitre E-14.1)	108,57	Le plus élevé ⁽⁴⁾	223 281 \$	60 045 \$
		Moyenne ⁽³⁾	172 006 \$	6 162 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	122 746 \$	95 \$
Personnel de direction des services	278,42	Le plus élevé ⁽⁴⁾	213 680 \$	108 411 \$
		Moyenne ⁽³⁾	111 129 \$	5 079 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	59 897 \$	8 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	140,79	Le plus élevé ⁽⁴⁾	105 427 \$	36 025 \$
		Moyenne ⁽³⁾	81 072 \$	3 145 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	51 743 \$	14 \$

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2020.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2019-2020.

TABLEAU 3 – Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés⁽¹⁾

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
BRETON, Guy	Recteur	12,0	6 598,41 \$
JUTRAS, Daniel	Recteur désigné	1,6	2 729,07 \$
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12,0	3 347,22 \$
LEFEBVRE, Guy ^(A)	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	12,0	25 568,89 \$
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	12,0	5 060,03 \$
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	12,0	3 137,39 \$
BÉLIVEAU, Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12,0	1 748,91 \$
FILTEAU, Éric	Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	14 529,04 \$
NORMANDEAU, Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	12,0	2 392,24 \$
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne – Faculté des études supérieures et postdoctorales	12,0	7 926,28 \$
MAILHOT, Claude	Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12,0	9 848,60 \$
HÉBERT, Marie-Josée	Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12,0	7 788,24 \$
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12,0	1 555,28 \$
COJOCARU, Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12,0	2 541,74 \$
NOWAKOWSKI, Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	12,0	1 202,60 \$
PHARAND, Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12,0	6 187,89 \$
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12,0	33,34 \$
BLANCHETTE, Christian	Doyen – Faculté de l'éducation permanente	12,0	7 090,22 \$
BOISJOLY, Hélène ^(C)	Doyenne – Faculté de médecine	12,0	28 785,38 \$
BOUCHARD, Frédéric ^(E)	Doyen – Faculté des arts et des sciences	12,0	20 686,09 \$
THEORET, Christine	Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	12,0	14 558,65 \$
CASANOVA, Christian ^(B)	Directeur – École d'optométrie	12,0	40 617,21 \$
FISCHLER, Raphaël	Doyen – Faculté de l'aménagement	12,0	2 308,74 \$
DUCHARME, Francine	Doyenne – Faculté des sciences infirmières	12,0	2 733,52 \$
ESFANDIARI, Shahrokh ^(D)	Doyen – Faculté de médecine dentaire	12,0	21 800,58 \$
HÉBERT, Réjean	Doyen – École de santé publique de l'U de M	4,4	3 507,71 \$
FOURNIER, Pierre	Doyen – École de santé publique de l'U de M	7,6	7 153,06 \$
GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François	Doyen – Faculté de droit	3,9	5 669,68 \$
HOULE, France	Doyenne – Faculté de droit	8,1	4 275,82 \$
LALONDE, Lyne	Doyenne – Faculté de pharmacie	12,0	9 497,83 \$
CHARRON, Jean-Marc	Administrateur exerçant les fonctions de Doyen – Faculté de musique	2,0	442,75 \$
FERNANDO, Nathalie	Doyenne – Faculté de musique	10,0	4 752,15 \$
LEFRANÇOIS, Pascale	Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	12,0	1 605,01 \$

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire</i> (RLRQ, chapitre E-14.1)	101,71	Le plus élevé ^(F)	87 906 \$
		Moyenne ⁽³⁾	7 007 \$
		Le moins élevé	59 \$
Personnel de direction des services	216,88	Le plus élevé ^(G)	53 502 \$
		Moyenne ⁽³⁾	4 541 \$
		Le moins élevé	10 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	88,64	Le plus élevé ^(H)	26 380 \$
		Moyenne ⁽³⁾	1 889 \$
		Le moins élevé	11 \$

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

⁽³⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2019-2020 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université de Montréal à un fournisseur de services.

^(A) Le montant de 25 568 \$ versé à Guy Lefebvre inclut un montant de 24 484 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(B) Le montant de 40 617 \$ versé à Christian Casanova inclut un montant de 40 455 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(C) Le montant de 28 785 \$ versé à Hélène Boisjoly inclut un montant de 28 577 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(D) Le montant de 21 800 \$ versé à Shahrokh Esfandiari inclut un montant de 21 386 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(E) Le montant de 20 686 \$ versé à Frédéric Bouchard inclut un montant de 19 006 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

^(F) Le montant le plus élevé a été versé à Jacques Y. Perreault et inclut un montant de 87 841 \$ pour des frais de déplacement, de représentation, de réception et de délégation.

^(G) Le montant le plus élevé a été versé à Manon Boyer et inclut un montant de 53 152 \$ pour des frais de délégation, de déplacement et de réception.

^(H) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon et inclut un montant de 25 167 \$ pour des frais de déplacement, de délégation et de réception.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2019-2020

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable :

Allocation annuelle pour déplacements ou voitures
Assurance accident voyages
Assurance soins médicaux et dentaires
Assurance-vie
Compensation pour avantages sociaux
Congé d'études et de recherche
Cotisations à des ordres ou associations
Escomptes pour services aux cliniques d'enseignement
Forfaitaire
Honoraires pour consultation
Honoraires professionnels pour services médicaux ou bilan de santé
Jours fériés
Perfectionnement et exonération des droits de scolarité
Primes diverses dont disponibilité
Prix d'excellence
Remboursement de permis de travail
Temps supplémentaire et charges de cours additionnelles
Vacances non utilisées (au départ)

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous :

Assurance-vie	9 708,60 \$
Cotisation professionnelle	357,80 \$
Assurance soins médicaux et dentaires	1 922,32 \$
Allocation pour utilisation automobile	406,78 \$
	12 395,50 \$

Université de Montréal
État du traitement
Indemnité de transition et prime de marché
30 avril 2020

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2019-2020

Liste du personnel de direction supérieure qui a bénéficié d'une indemnité de transition en 2019-2020

Nom	Fonction	Prime annuelle	Prime à verser	
			en 2019-2020	Période visée par la prime
Carrier, Michel	Doyen – Faculté de médecine vétérinaire	63 602 \$	5 300 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (1 mois)
Lewis, Paul	Doyen – Faculté de l'aménagement	66 454 \$	5 538 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (1 mois)
Panneton, Isabelle	Doyenne – Faculté de musique	40 471 \$	3 373 \$	du 1 ^{er} juillet 2018 au 31 mai 2019 (1 mois)
Panneton, Isabelle	Doyenne – Faculté de musique	36 968 \$	3 081 \$	du 1 ^{er} juin 2019 au 30 juin 2019 (1 mois)
Poirier, Louise	Doyenne – Faculté des sciences de l'éducation	59 839 \$	4 987 \$	du 1 ^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 (1 mois)
Delaquis, Renée ⁽¹⁾	Administratrice exerçant les fonctions de Doyenne – Faculté de médecine dentaire	198 223 \$	33 037 \$	du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (2 mois)
Hébert, Réjean	Doyen – École de santé publique de l'U de M	92 016 \$	38 340 \$	du 11 septembre 2019 au 10 février 2020 (5 mois)

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2019-2020

Liste du personnel de direction supérieure qui a bénéficié de prime de marché en 2019-2020

Nom	Fonction	Prime de marché
Boisjoly, Hélène	Doyenne – Faculté de médecine	92 292 \$
Esfandiari, Shahrokh	Doyen – Faculté de médecine dentaire	25 000 \$
Hébert, Réjean	Doyen – École de santé publique de l'U de M	8 690 \$

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.

1. OBJET

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

2. DÉFINITIONS

L'expression « officiers généraux » désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

4. RÉMUNÉRATION

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.
- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- c) Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.
- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et par les doyens, pour les vice-doyens.

4.2 Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- b) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation et de ses frais de déplacements suivant les directives et méthodes approuvées par la direction des finances.

5. CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

S'il s'agit d'un professeur, l'officier peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année et ce, peu importe le nombre de mandats consécutifs réalisés dans des fonctions d'officiers¹. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines.

Dans le cas où une période de ressourcement est accordée, les années passées à titre d'officier ne seront pas comptabilisées aux fins du calcul des années d'études et de recherche pouvant être accordées aux professeurs.

6. Confidentialité

L'officier s'engage, tant et aussi longtemps qu'il travaillera pour l'Université, et en tout temps après son emploi, à garder confidentielles toutes les informations à caractère confidentiel obtenues avant, après ou durant son emploi au sein de l'Université. L'officier s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle hors du contexte de son travail pour l'Université et de ne divulguer aucune information

¹ Aux fins du présent règlement sont considérés consécutifs tous mandats pour lesquels il ne s'est pas écoulé une période de 12 mois complet de calendrier sans que la personne n'ait occupée une fonction prévue au présent règlement ou à la politique relative aux conditions de travaux de certains officiers facultaires 10.39 ou qu'elle ait bénéficié d'une période de ressourcement ou d'une de protection salariale en vertu de ce même règlement 10.30 ou de cette politique 10.39

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 6 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

confidentielle à d'autres personnes durant ou après son emploi à l'Université. L'officier s'engage à respecter les obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels détenus par l'Université.

7. Conflit d'intérêt

L'officier doit porter à l'attention de l'Université tout conflit d'intérêt réel ou potentiel. L'officier s'engage à respecter les exigences de l'Université relatives à la divulgation des conflits d'intérêt.

8. Responsable de l'application de la politique

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 7 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

9. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

10. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 8 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-doyens. Les conditions de fin de mandat du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines	Employé permanent	✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent ✓ s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines ✓ a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 9 de 12

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ n'acquiert pas la sécurité d'emploi ✓ il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 10 de 12

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé permanent demeurant en lien d'emploi avec l'Université	✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ La protection salariale est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 11 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ Aucune protection salariale n'est accordée

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 12 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25
Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	✓ renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

Section 3

Rapport sur la
performance

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 1 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS												
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)												
Étudiant	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
1 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EETP) total	EEETP	34 139	35 798	37 335	37 989	39 118	40 331	40 250	39 290	38 901	38 867	n.d.
2 EETP au 1er cycle	EEETP	26 654	27 974	29 094	29 579	30 588	31 398	31 146	30 333	29 868	29 737	n.d.
3 EETP au 2e cycle	EEETP	5 934	6 203	6 552	6 683	6 837	7 202	7 311	7 225	7 281	7 346	n.d.
4 EETP au 3e cycle	EEETP	1 551	1 620	1 690	1 727	1 692	1 731	1 793	1 732	1 752	1 784	n.d.
5 Effectif étudiant total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 168
6 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	22 524	23 634	24 560	25 120	26 616	26 889	26 554	26 111	26 002	25 934	25 544
7 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	8 964	8 857	8 984	9 108	8 448	9 026	9 010	8 766	8 379	8 208	7 869
8 Effectif étudiant au 1er cycle	%	74,88%	75,08%	75,28%	75,10%	76,00%	75,76%	75,53%	75,46%	72,97%	74,71%	73,97%
9 Effectif étudiant au 2e cycle	n	7 727	7 877	8 121	8 418	8 157	8 494	8 481	8 336	9 669	8 499	8 697
10 Effectif étudiant au 2e cycle	%	18,38%	18,20%	18,23%	18,47%	17,68%	17,92%	18,01%	18,04%	20,52%	18,60%	19,25%
11 Effectif étudiant au 3e cycle	n	2 835	2 909	2 893	2 931	2 915	2 997	3 038	3 008	3 068	3 061	3 058
12 Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,74%	6,72%	6,49%	6,43%	6,32%	6,32%	6,45%	6,51%	6,51%	6,70%	6,77%
13 Effectif étudiant internationaux	n	3 225	3 454	3 750	4 308	4 537	5 018	4 955	4 939	4 993	5 220	5 685
14 Effectif étudiant internationaux	%	7,67%	7,98%	8,42%	9,45%	9,83%	10,59%	10,52%	10,69%	10,60%	11,42%	12,59%
15 Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	235	226	248	249	281	277	241	286	334	321	293
16 Stagiaires postdoctoraux	n	581	567	589	599	556	569	516	486	486	495	493
17 Résidents en médecine	n	1 157	1 166	1 236	1 238	1 315	1 386	1 389	1 382	1 362	1 359	n.d.
Enseignants-chercheurs												
18 Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	97	81	91	78	35	70	57	70	n.d.
19 Hommes	n	n.d.	n.d.	48	40	39	27	10	32	26	34	n.d.
20 Femmes	n	n.d.	n.d.	49	41	52	51	25	38	31	36	n.d.
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	1450	1495	1438	1440	1439	1403	1413	1418	n.d.
S23 Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	853	n.d.
S24 Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	565	n.d.
S28 Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	2211	2170	2089	2045	2079	2112	2174	n.d.
S29 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1159	1131	1047	1012	1006	1001	1018	n.d.
S30 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1052	1039	1042	1033	1073	1111	1156	n.d.
31 Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	3,2	3,5	3,3	3,4	3,2	3,2
32 Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
33 Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	23	23	24	25	25	25	24	24	n.d.
34 Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	8	8	8	8	8	8	9	8	n.d.
35 Ratio EETP / professeur	EETP	n.d.	n.d.	26	25	27	28	28	28	28	27	n.d.
36 Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	49,1%	49,2%	50,0%	48,7%	49,6%	47,9%	48,0%
37 Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	45,6%	45,8%	44,1%	45,7%	45,4%	46,5%	46,0%
38 Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,3%	5,0%	6,0%	5,6%	5,1%	5,6%	6,0%

- En raison du changement de système d'information de l'Université de Montréal, les données pour les années 2009-2010 à 2012-2013 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici.

- En 2013-2014, certaines facultés n'avaient pas encore pleinement adopté la plateforme de saisie des horaires des cours. Il est possible que certains cours enseignés n'apparaissent pas dans les données analysées.

- Les données de 2019-2020 sont provisoires.

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 1 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS												
Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire												
S39	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	853	n.d.
S40	Médecine	n	n.d.	n.d.	242	245	223	216	212	213	209	n.d.
S41	Pérимédical	n	n.d.	n.d.	111	107	110	102	103	102	105	n.d.
S42	Paramédical	n	n.d.	n.d.	26	31	28	28	31	29	28	n.d.
S43	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	115	124	114	113	115	113	111	n.d.
S44	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	78	82	79	76	75	67	69	n.d.
S45	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
S46	Arts	n	n.d.	n.d.	38	32	36	35	34	30	33	n.d.
S47	Lettres	n	n.d.	n.d.	41	42	37	39	37	38	39	n.d.
S48	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	172	170	164	174	172	161	163	n.d.
S49	Éducation	n	n.d.	n.d.	40	45	43	43	47	47	43	n.d.
S50	Droit	n	n.d.	n.d.	28	31	30	28	29	28	27	n.d.
S51	Administration	n	n.d.	n.d.	32	30	28	28	29	28	29	n.d.
S52	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	0	1	0	0	0	0	n.d.
S53	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	n.d.
S54	Médecine	n	n.d.	n.d.	87	88	87	90	89	91	88	n.d.
S55	Pérимédical	n	n.d.	n.d.	60	63	66	67	64	63	66	n.d.
S56	Paramédical	n	n.d.	n.d.	80	71	76	79	80	76	79	n.d.
S57	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	27	31	26	27	25	25	26	n.d.
S58	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	26	29	28	29	28	26	25	n.d.
S59	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
S60	Arts	n	n.d.	n.d.	24	20	23	24	21	19	22	n.d.
S61	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	40	34	36	36	35	34	n.d.
S62	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	105	120	119	118	121	121	131	n.d.
S63	Éducation	n	n.d.	n.d.	44	50	46	48	45	46	42	n.d.
S64	Droit	n	n.d.	n.d.	20	22	19	19	24	22	19	n.d.
S65	Administration	n	n.d.	n.d.	18	20	20	20	21	21	23	n.d.
S66	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	2	1	1	1	2	2	n.d.
S67	Total	n	n.d.	n.d.	1 450	1 495	1 438	1 440	1 439	1 403	1 413	n.d.
S68	Médecine	n	n.d.	n.d.	329	333	310	306	301	304	297	n.d.
S69	Pérимédical	n	n.d.	n.d.	171	170	176	169	167	165	171	n.d.
S70	Paramédical	n	n.d.	n.d.	106	102	104	107	111	105	107	n.d.
S71	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	142	155	140	140	140	138	137	n.d.
S72	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	104	111	107	105	103	93	94	n.d.
S73	Génie	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
S74	Arts	n	n.d.	n.d.	62	52	59	59	55	49	55	n.d.
S75	Lettres	n	n.d.	n.d.	77	82	71	75	73	73	73	n.d.
S76	Sciences humaines et sociales	n	n.d.	n.d.	277	290	283	292	293	282	294	n.d.
S77	Éducation	n	n.d.	n.d.	84	95	89	91	92	93	85	n.d.
S78	Droit	n	n.d.	n.d.	48	53	49	47	53	50	46	n.d.
S79	Administration	n	n.d.	n.d.	50	50	48	48	50	49	52	n.d.
S80	Inconnu	n	n.d.	n.d.	0	2	2	1	1	2	2	n.d.

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
105 Hommes	n	6 944	7 251	7 539	7 533	7 092	7 502	7 679	7 418	7 314	7 330	7 274
106 Sciences de la santé	n	1 381	1 424	1 485	1 551	1 578	1 617	1 632	1 619	1 610	1 639	1 648
107 Sciences pures	n	751	822	860	829	838	792	840	811	827	812	760
108 Sciences appliquées	n	642	650	704	717	714	672	633	663	674	741	743
109 Arts	n	454	444	444	424	415	390	387	401	396	382	367
110 Lettres	n	259	250	256	257	211	215	199	201	181	184	150
111 Sciences humaines	n	1 959	2 021	2 127	2 126	2 136	2 006	2 082	1 960	1 899	1 785	1 816
112 Éducation	n	451	460	447	438	431	430	441	404	429	444	457
113 Droit	n	363	401	409	420	394	398	409	420	404	403	382
114 Administration	n	211	231	242	222	187	188	193	180	165	153	150
115 Autres	n	473	548	565	549	188	794	863	759	729	787	801
116 Femmes	n	14 986	15 162	15 681	16 172	15 443	16 074	15 945	15 860	15 873	16 057	16 006
117 Sciences de la santé	n	4 073	4 148	4 426	4 590	4 730	4 694	4 648	4 757	4 926	5 134	5 060
118 Sciences pures	n	846	873	910	910	939	907	877	940	896	931	974
119 Sciences appliquées	n	811	799	820	846	820	793	809	801	857	874	900
120 Arts	n	496	504	507	470	486	434	414	386	399	412	404
121 Lettres	n	726	774	802	829	741	667	635	596	566	491	463
122 Sciences humaines	n	4 119	4 114	4 286	4 538	4 382	4 262	4 232	4 139	4 106	4 202	4 185
123 Éducation	n	1 762	1 760	1 771	1 777	1 845	1 906	1 923	1 965	1 930	1 901	1 909
124 Droit	n	775	778	749	743	733	757	786	761	742	760	787
125 Administration	n	474	497	528	529	498	500	476	441	453	452	446
126 Autres	n	904	915	882	940	269	1 154	1 145	1 074	998	900	878
127 Total	n	21 930	22 413	23 220	23 705	22 535	23 576	23 624	23 278	23 187	23 387	23 280
128 Sciences de la santé	n	5 454	5 572	5 911	6 141	6 308	6 311	6 280	6 376	6 536	6 773	6 708
129 Sciences pures	n	1 597	1 695	1 770	1 739	1 777	1 699	1 717	1 751	1 723	1 743	1 734
130 Sciences appliquées	n	1 453	1 449	1 524	1 563	1 534	1 465	1 442	1 464	1 531	1 615	1 643
131 Arts	n	950	948	951	894	901	824	801	787	795	794	771
132 Lettres	n	985	1 024	1 058	1 086	952	882	834	797	747	675	613
133 Sciences humaines	n	6 078	6 135	6 413	6 664	6 518	6 268	6 314	6 099	6 005	5 987	6 001
134 Éducation	n	2 213	2 220	2 218	2 215	2 276	2 336	2 364	2 369	2 359	2 345	2 366
135 Droit	n	1 138	1 179	1 158	1 163	1 127	1 155	1 195	1 181	1 146	1 163	1 169
136 Administration	n	685	728	770	751	685	688	669	621	618	605	596
137 Autres	n	1 377	1 463	1 447	1 489	457	1 948	2 008	1 833	1 727	1 687	1 679

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
138 Hommes	n	3 266	3 418	3 531	3 577	4 312	4 079	3 783	3 705	3 475	3 382	3 070
139 Sciences de la santé	n	171	187	159	163	201	242	264	274	300	256	213
140 Sciences pures	n	78	77	87	108	79	88	86	80	95	78	57
141 Sciences appliquées	n	210	249	202	168	189	201	205	214	178	195	205
142 Arts	n	83	103	139	157	206	204	164	154	159	167	154
143 Lettres	n	164	199	205	204	267	248	239	219	199	183	167
144 Sciences humaines	n	756	698	739	731	836	894	818	831	813	832	784
145 Éducation	n	38	69	75	64	55	60	46	44	44	53	37
146 Droit	n	217	243	280	277	306	314	298	244	241	252	212
147 Administration	n	247	258	278	274	324	357	316	319	295	265	232
148 Autres	n	1 302	1 335	1 367	1 431	1 849	1 471	1 347	1 326	1 151	1 101	1 009
149 Femmes	n	6 292	6 660	6 793	6 946	8 217	8 260	8 157	7 894	7 719	7 373	7 063
150 Sciences de la santé	n	627	595	566	621	770	825	986	926	875	813	753
151 Sciences pures	n	57	65	67	76	67	64	60	48	61	67	55
152 Sciences appliquées	n	164	191	149	125	141	161	164	176	144	160	128
153 Arts	n	99	108	111	111	124	111	110	116	114	114	94
154 Lettres	n	549	563	580	595	566	615	663	545	562	532	474
155 Sciences humaines	n	1 913	2 026	2 097	2 129	2 474	2 702	2 674	2 613	2 611	2 654	2 533
156 Éducation	n	88	147	139	136	119	109	86	94	108	100	102
157 Droit	n	312	332	349	368	437	488	488	434	462	419	368
158 Administration	n	531	547	604	561	622	763	726	664	606	544	486
159 Autres	n	1 952	2 086	2 131	2 224	2 897	2 422	2 200	2 278	2 176	1 970	2 070
160 Total	n	9 558	10 078	10 324	10 523	12 529	12 339	11 940	11 599	11 194	10 755	10 133
161 Sciences de la santé	n	798	782	725	784	971	1 067	1 250	1 200	1 175	1 069	966
162 Sciences pures	n	135	142	154	184	146	152	146	128	156	145	112
163 Sciences appliquées	n	374	440	351	293	330	362	369	390	322	355	333
164 Arts	n	182	211	250	268	330	315	274	270	273	281	248
165 Lettres	n	713	762	785	799	833	863	902	764	761	715	641
166 Sciences humaines	n	2 669	2 724	2 836	2 860	3 310	3 596	3 492	3 444	3 424	3 486	3 317
167 Éducation	n	126	216	214	200	174	169	132	138	152	153	139
168 Droit	n	529	575	629	645	743	802	786	678	703	671	580
169 Administration	n	778	805	882	835	946	1 120	1 042	983	901	809	718
170 Autres	n	3 254	3 421	3 498	3 655	4 746	3 893	3 547	3 604	3 327	3 071	3 079

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
171 Hommes	n	1 904	1 801	1 820	1 959	1 992	2 053	2 043	1 989	1 942	1 955	2 034
172 Sciences de la santé	n	308	308	302	324	323	340	365	329	317	343	102
173 Sciences pures	n	201	181	173	181	187	171	174	171	170	177	113
174 Sciences appliquées	n	232	241	241	254	247	254	253	258	300	331	178
175 Arts	n	122	118	113	115	122	115	118	122	116	124	25
176 Lettres	n	94	81	77	85	103	99	101	96	94	82	12
177 Sciences humaines	n	462	432	454	483	458	472	455	474	474	413	141
178 Éducation	n	63	80	85	98	110	99	119	102	88	83	
179 Droit	n	93	67	84	88	80	122	105	101	99	110	
180 Administration	n	196	173	172	195	201	216	193	186	161	151	22
181 Autres	n	133	120	119	136	161	165	160	150	123	141	1 441
182 Femmes	n	3 218	3 423	3 611	3 735	3 686	3 835	4 018	3 986	3 967	4 018	4 071
183 Sciences de la santé	n	821	936	957	996	958	993	1 055	1 093	1 159	1 223	240
184 Sciences pures	n	181	161	154	183	180	172	179	163	166	156	99
185 Sciences appliquées	n	270	284	301	274	273	269	265	285	282	262	91
186 Arts	n	129	129	143	138	144	129	151	157	147	141	47
187 Lettres	n	206	193	204	232	228	239	236	209	199	187	37
188 Sciences humaines	n	672	681	754	789	765	797	824	841	803	824	375
189 Éducation	n	194	233	280	276	262	286	328	326	312	276	
190 Droit	n	144	160	150	176	166	207	243	226	226	238	
191 Administration	n	335	360	408	383	383	423	413	378	390	390	79
192 Autres	n	266	286	260	288	327	320	324	308	283	321	3 103
193 Total	n	5 122	5 224	5 431	5 694	5 678	5 888	6 061	5 975	5 909	5 973	6 105
194 Sciences de la santé	n	1 129	1 244	1 259	1 320	1 281	1 333	1 420	1 422	1 476	1 566	342
195 Sciences pures	n	382	342	327	364	367	343	353	334	336	333	212
196 Sciences appliquées	n	502	525	542	528	520	523	518	543	582	593	269
197 Arts	n	251	247	256	253	266	244	269	279	263	265	72
198 Lettres	n	300	274	281	317	331	338	337	305	293	269	49
199 Sciences humaines	n	1 134	1 113	1 208	1 272	1 223	1 269	1 279	1 315	1 277	1 237	516
200 Éducation	n	257	313	365	374	372	385	447	428	400	359	0
201 Droit	n	237	227	234	264	246	329	348	327	325	348	0
202 Administration	n	531	533	580	578	584	639	606	564	551	541	101
203 Autres	n	399	406	379	424	488	485	484	458	406	462	4 544

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
204 Hommes	n	826	812	840	866	783	822	718	707	1 104	715	686
205 Sciences de la santé	n	198	158	175	188	167	198	184	179	198	172	0
206 Sciences pures	n	1	2	4	6	6	2	0	2	1		0
207 Sciences appliquées	n	36	30	30	36	31	35	33	26	26	32	0
208 Arts	n	7	8	14	18	16	24	9	20	25	23	0
209 Lettres	n	14	8	4	9	6	9	10	8	6	2	0
210 Sciences humaines	n	24	31	23	31	22	31	43	55	46	49	0
211 Éducation	n	81	82	82	100	115	88	76	75	81	66	0
212 Droit	n	75	83	105	94	89	81	73	75	75	83	0
213 Administration	n	162	176	160	149	129	136	116	101	95	110	0
214 Autres	n	228	234	243	235	202	218	174	166	551	178	686
215 Femmes	n	1 779	1 841	1 850	1 858	1 696	1 784	1 702	1 654	2 656	1 811	1 906
216 Sciences de la santé	n	375	386	405	385	383	450	488	434	490	468	0
217 Sciences pures	n	13	12	9	3	2	7	8	11	13	11	0
218 Sciences appliquées	n	35	29	26	31	36	33	28	23	40	46	0
219 Arts	n	9	6	5	18	12	24	22	26	29	28	0
220 Lettres	n	22	18	28	23	20	17	23	21	24	14	0
221 Sciences humaines	n	39	50	72	82	108	102	100	113	132	127	0
222 Éducation	n	216	185	211	232	251	225	196	215	195	209	0
223 Droit	n	153	171	188	155	175	140	137	137	119	134	0
224 Administration	n	422	396	348	370	358	364	337	313	261	410	0
225 Autres	n	495	588	558	559	351	422	363	361	1 353	364	1 906
226 Total	n	2 605	2 653	2 690	2 724	2 479	2 606	2 420	2 361	3 760	2 526	2 592
227 Sciences de la santé	n	573	544	580	573	550	648	672	613	688	640	0
228 Sciences pures	n	14	14	13	9	8	9	8	13	14	11	0
229 Sciences appliquées	n	71	59	56	67	67	68	61	49	66	78	0
230 Arts	n	16	14	19	36	28	48	31	46	54	51	0
231 Lettres	n	36	26	32	32	26	26	33	29	30	16	0
232 Sciences humaines	n	63	81	95	113	130	133	143	168	178	176	0
233 Éducation	n	297	267	293	332	366	313	272	290	276	275	0
234 Droit	n	228	254	293	249	264	221	210	212	194	217	0
235 Administration	n	584	572	508	519	487	500	453	414	356	520	0
236 Autres	n	723	822	801	794	553	640	537	527	1 904	542	2 592

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
237 Hommes	n	1 310	1 309	1 290	1 316	1 331	1 348	1 372	1 352	1 349	1 347	1 293
238 Sciences de la santé	n	240	232	224	208	219	224	233	225	225	230	209
239 Sciences pures	n	275	293	277	298	308	316	306	304	297	281	276
240 Sciences appliquées	n	140	149	144	142	138	142	149	162	163	178	178
241 Arts	n	93	96	91	110	103	88	91	81	83	93	93
242 Lettres	n	79	73	67	69	72	72	73	72	75	64	67
243 Sciences humaines	n	341	356	360	354	349	369	379	382	369	365	352
244 Éducation	n	64	48	46	51	47	45	50	45	46	42	36
245 Droit	n	49	37	39	42	53	51	49	43	51	48	43
246 Administration	n	13	12	23	17	18	16	18	17	20	24	20
247 Autres	n	16	13	19	25	24	25	24	21	20	22	19
248 Femmes	n	1 495	1 575	1 578	1 571	1 561	1 599	1 594	1 602	1 638	1 644	1 700
249 Sciences de la santé	n	349	360	334	319	310	323	337	339	359	367	364
250 Sciences pures	n	191	217	218	208	215	230	221	227	215	232	241
251 Sciences appliquées	n	59	68	63	72	67	70	78	77	71	69	69
252 Arts	n	76	78	82	85	89	82	84	85	85	78	82
253 Lettres	n	146	132	136	133	119	121	124	120	116	119	116
254 Sciences humaines	n	487	531	536	537	530	539	525	530	568	574	619
255 Éducation	n	84	89	98	104	105	109	104	105	106	91	88
256 Droit	n	52	39	50	50	60	60	64	55	61	52	51
257 Administration	n	34	36	38	37	33	40	39	41	36	40	42
258 Autres	n	17	25	23	26	33	25	18	23	21	22	28
259 Total	n	2 805	2 884	2 868	2 887	2 892	2 947	2 966	2 954	2 987	2 991	2 993
260 Sciences de la santé	n	589	592	558	527	529	547	570	564	584	597	573
261 Sciences pures	n	466	510	495	506	523	546	527	531	512	513	517
262 Sciences appliquées	n	199	217	207	214	205	212	227	239	234	247	247
263 Arts	n	169	174	173	195	192	170	175	166	168	171	175
264 Lettres	n	225	205	203	202	191	193	197	192	191	183	183
265 Sciences humaines	n	828	887	896	891	879	908	904	912	937	939	971
266 Éducation	n	148	137	144	155	152	154	154	150	152	133	124
267 Droit	n	101	76	89	92	113	111	113	98	112	100	94
268 Administration	n	47	48	61	54	51	56	57	58	56	64	62
269 Autres	n	33	38	42	51	57	50	42	44	41	44	47

Nom de l'établissement : Université de Montréal													Date : 20 octobre 2020	
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P	
270	Hommes	n	17	11	9	18	9	24	28	18	27	25	25	
271	Sciences de la santé	n	1	0	2	3	2	3	8	3	6	7	5	
272	Sciences pures	n	6	5	3	4	0	0	0	0	0	0	0	
273	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
274	Arts	n	0	0	0	4	0	4	5	3	6	4	7	
275	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
276	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	
277	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
278	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
279	Administration	n	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3	5	
280	Autres	n	10	6	4	6	7	14	11	11	10	11	8	
281	Femmes	n	13	14	16	26	14	26	44	36	54	45	40	
282	Sciences de la santé	n	1	0	4	2	0	3	8	6	7	8	7	
283	Sciences pures	n	4	4	5	6	0	0	0	0	0	0	0	
284	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
285	Arts	n	0	0	0	6	0	4	7	4	11	4	4	
286	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
287	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	6	6	6	7	7	
288	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
289	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
290	Administration	n	0	0	0	0	4	2	7	4	5	4	2	
291	Autres	n	8	10	7	12	10	16	16	16	25	22	20	
292	Total	n	30	25	25	44	23	50	72	54	81	70	65	
293	Sciences de la santé	n	2	0	6	5	2	6	16	9	13	15	12	
294	Sciences pures	n	10	9	8	10	0	0	0	0	0	0	0	
295	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
296	Arts	n	0	0	0	10	0	8	12	7	17	8	11	
297	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
298	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	7	7	8	7	7	
299	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
300	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
301	Administration	n	0	0	0	0	4	5	10	4	8	7	7	
302	Autres	n	18	16	11	18	17	30	27	27	35	33	28	

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
303 Hommes	n	10 158	10 361	10 649	10 808	10 415	10 903	11 094	10 759	10 605	10 632	10 601
304 Sciences de la santé	n	1 929	1 964	2 011	2 083	2 120	2 181	2 230	2 173	2 152	2 212	1 959
305 Sciences pures	n	1 227	1 296	1 310	1 308	1 333	1 279	1 320	1 286	1 294	1 270	1 149
306 Sciences appliquées	n	1 014	1 040	1 089	1 113	1 099	1 068	1 035	1 083	1 137	1 250	1 099
307 Arts	n	669	658	648	649	640	593	596	604	595	599	485
308 Lettres	n	432	404	400	411	386	386	373	369	350	330	229
309 Sciences humaines	n	2 762	2 809	2 941	2 963	2 943	2 847	2 916	2 816	2 742	2 563	2 309
310 Éducation	n	578	588	578	587	588	574	610	551	563	569	493
311 Droit	n	505	505	532	550	527	571	563	564	554	561	425
312 Administration	n	420	416	437	434	406	420	404	383	346	328	192
313 Autres	n	622	681	703	710	373	984	1 047	930	872	950	2 261
314 Femmes	n	19 699	20 160	20 870	21 478	20 690	21 508	21 557	21 448	21 478	21 719	21 777
315 Sciences de la santé	n	5 243	5 444	5 717	5 905	5 998	6 010	6 040	6 189	6 444	6 724	5 664
316 Sciences pures	n	1 218	1 251	1 282	1 301	1 334	1 309	1 277	1 330	1 277	1 319	1 314
317 Sciences appliquées	n	1 140	1 151	1 184	1 192	1 160	1 132	1 152	1 163	1 210	1 205	1 060
318 Arts	n	701	711	732	693	719	645	649	628	631	631	533
319 Lettres	n	1 078	1 099	1 142	1 194	1 088	1 027	995	925	881	797	616
320 Sciences humaines	n	5 278	5 326	5 576	5 864	5 677	5 598	5 581	5 510	5 477	5 600	5 179
321 Éducation	n	2 040	2 082	2 149	2 157	2 212	2 301	2 355	2 396	2 348	2 268	1 997
322 Droit	n	971	977	949	969	959	1 024	1 093	1 042	1 029	1 050	838
323 Administration	n	843	893	974	949	914	963	928	860	879	882	567
324 Autres	n	1 187	1 226	1 165	1 254	629	1 499	1 487	1 405	1 302	1 243	4 009
325 Total	n	29 857	30 521	31 519	32 286	31 105	32 411	32 651	32 207	32 083	32 351	32 378
326 Sciences de la santé	n	7 172	7 408	7 728	7 988	8 118	8 191	8 270	8 362	8 596	8 936	7 623
327 Sciences pures	n	2 445	2 547	2 592	2 609	2 667	2 588	2 597	2 616	2 571	2 589	2 463
328 Sciences appliquées	n	2 154	2 191	2 273	2 305	2 259	2 200	2 187	2 246	2 347	2 455	2 159
329 Arts	n	1 370	1 369	1 380	1 342	1 359	1 238	1 245	1 232	1 226	1 230	1 018
330 Lettres	n	1 510	1 503	1 542	1 605	1 474	1 413	1 368	1 294	1 231	1 127	845
331 Sciences humaines	n	8 040	8 135	8 517	8 827	8 620	8 445	8 497	8 326	8 219	8 163	7 488
332 Éducation	n	2 618	2 670	2 727	2 744	2 800	2 875	2 965	2 947	2 911	2 837	2 490
333 Droit	n	1 476	1 482	1 481	1 519	1 486	1 595	1 656	1 606	1 583	1 611	1 263
334 Administration	n	1 263	1 309	1 411	1 383	1 320	1 383	1 332	1 243	1 225	1 210	759
335 Autres	n	1 809	1 907	1 868	1 964	1 002	2 483	2 534	2 335	2 174	2 193	6 270

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a
336 Hommes	n	4 109	4 241	4 380	4 461	5 104	4 925	4 529	4 430	4 606	4 122	3 781
337 Sciences de la santé	n	370	345	336	354	370	443	456	456	504	435	218
338 Sciences pures	n	85	84	94	118	85	90	86	82	96	78	57
339 Sciences appliquées	n	246	279	232	204	220	236	238	240	204	227	205
340 Arts	n	90	111	153	179	222	232	178	177	190	194	161
341 Lettres	n	178	207	209	213	273	257	249	227	205	185	167
342 Sciences humaines	n	780	729	762	762	858	925	862	887	861	881	784
343 Éducation	n	119	151	157	165	170	148	122	119	125	119	37
344 Droit	n	292	326	385	371	395	395	371	319	316	335	212
345 Administration	n	409	434	438	423	453	496	435	420	393	378	237
346 Autres	n	1 540	1 575	1 614	1 672	2 058	1 703	1 532	1 503	1 712	1 290	1 703
347 Femmes	n	8 084	8 515	8 659	8 830	9 927	10 070	9 903	9 584	10 429	9 229	9 009
348 Sciences de la santé	n	1 003	981	975	1 008	1 153	1 278	1 482	1 366	1 372	1 289	760
349 Sciences pures	n	74	81	81	85	69	71	68	59	74	78	55
350 Sciences appliquées	n	199	220	175	156	177	194	192	199	184	206	128
351 Arts	n	108	114	116	135	136	139	139	146	154	146	98
352 Lettres	n	571	581	608	618	586	632	686	566	586	546	474
353 Sciences humaines	n	1 952	2 076	2 169	2 211	2 582	2 805	2 780	2 732	2 749	2 788	2 540
354 Éducation	n	304	332	350	368	370	334	282	309	303	309	102
355 Droit	n	465	503	537	523	612	628	625	571	581	553	368
356 Administration	n	953	943	952	931	984	1 129	1 070	981	872	958	488
357 Autres	n	2 455	2 684	2 696	2 795	3 258	2 860	2 579	2 655	3 554	2 356	3 996
358 Total	n	12 193	12 756	13 039	13 291	15 031	14 995	14 432	14 014	15 035	13 351	12 790
359 Sciences de la santé	n	1 373	1 326	1 311	1 362	1 523	1 721	1 938	1 822	1 876	1 724	978
360 Sciences pures	n	159	165	175	203	154	161	154	141	170	156	112
361 Sciences appliquées	n	445	499	407	360	397	430	430	439	388	433	333
362 Arts	n	198	225	269	314	358	371	317	323	344	340	259
363 Lettres	n	749	788	817	831	859	889	935	793	791	731	641
364 Sciences humaines	n	2 732	2 805	2 931	2 973	3 440	3 730	3 642	3 619	3 610	3 669	3 324
365 Éducation	n	423	483	507	533	540	482	404	428	428	428	139
366 Droit	n	757	829	922	894	1 007	1 023	996	890	897	888	580
367 Administration	n	1 362	1 377	1 390	1 354	1 437	1 625	1 505	1 401	1 265	1 336	725
368 Autres	n	3 995	4 259	4 310	4 467	5 316	4 563	4 111	4 158	5 266	3 646	5 699

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 2 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
369 Hommes	n	14 267	14 602	15 029	15 269	15 519	15 828	15 623	15 189	15 211	14 754	14 382
370 Sciences de la santé	n	2 299	2 309	2 347	2 437	2 490	2 624	2 686	2 629	2 656	2 647	2 177
371 Sciences pures	n	1 312	1 380	1 404	1 426	1 418	1 369	1 406	1 368	1 390	1 348	1 206
372 Sciences appliquées	n	1 260	1 319	1 321	1 317	1 319	1 304	1 273	1 323	1 341	1 477	1 304
373 Arts	n	759	769	801	828	862	825	774	781	785	793	646
374 Lettres	n	610	611	609	624	659	643	622	596	555	515	396
375 Sciences humaines	n	3 542	3 538	3 703	3 725	3 801	3 772	3 778	3 703	3 603	3 444	3 093
376 Éducation	n	697	739	735	752	758	722	732	670	688	688	530
377 Droit	n	797	831	917	921	922	966	934	883	870	896	637
378 Administration	n	829	850	875	857	859	916	839	803	739	706	429
379 Autres	n	2 162	2 256	2 317	2 382	2 431	2 687	2 579	2 433	2 584	2 240	3 964
380 Femmes	n	27 783	28 675	29 529	30 308	30 617	31 578	31 460	31 032	31 907	30 948	30 786
381 Sciences de la santé	n	6 246	6 425	6 692	6 913	7 151	7 288	7 522	7 555	7 816	8 013	6 424
382 Sciences pures	n	1 292	1 332	1 363	1 386	1 403	1 380	1 345	1 389	1 351	1 397	1 369
383 Sciences appliquées	n	1 339	1 371	1 359	1 348	1 337	1 326	1 344	1 362	1 394	1 411	1 188
384 Arts	n	809	825	848	828	855	784	788	774	785	777	631
385 Lettres	n	1 649	1 680	1 750	1 812	1 674	1 659	1 681	1 491	1 467	1 343	1 090
386 Sciences humaines	n	7 230	7 402	7 745	8 075	8 259	8 403	8 361	8 242	8 226	8 388	7 719
387 Éducation	n	2 344	2 414	2 499	2 525	2 582	2 635	2 637	2 705	2 651	2 577	2 099
388 Droit	n	1 436	1 480	1 486	1 492	1 571	1 652	1 718	1 613	1 610	1 603	1 206
389 Administration	n	1 796	1 836	1 926	1 880	1 898	2 092	1 998	1 841	1 751	1 840	1 055
390 Autres	n	3 642	3 910	3 861	4 049	3 887	4 359	4 066	4 060	4 856	3 599	8 005
391 Total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 168
392 Sciences de la santé	n	8 545	8 734	9 039	9 350	9 641	9 912	10 208	10 184	10 472	10 660	8 601
393 Sciences pures	n	2 604	2 712	2 767	2 812	2 821	2 749	2 751	2 757	2 741	2 745	2 575
394 Sciences appliquées	n	2 599	2 690	2 680	2 665	2 656	2 630	2 617	2 685	2 735	2 888	2 492
395 Arts	n	1 568	1 594	1 649	1 656	1 717	1 609	1 562	1 555	1 570	1 570	1 277
396 Lettres	n	2 259	2 291	2 359	2 436	2 333	2 302	2 303	2 087	2 022	1 858	1 486
397 Sciences humaines	n	10 772	10 940	11 448	11 800	12 060	12 175	12 139	11 945	11 829	11 832	10 812
398 Éducation	n	3 041	3 153	3 234	3 277	3 340	3 357	3 369	3 375	3 339	3 265	2 629
399 Droit	n	2 233	2 311	2 403	2 413	2 493	2 618	2 652	2 496	2 480	2 499	1 843
400 Administration	n	2 625	2 686	2 801	2 737	2 757	3 008	2 837	2 644	2 490	2 546	1 484
401 Autres	n	5 804	6 166	6 178	6 431	6 318	7 046	6 645	6 493	7 440	5 839	11 969
Sources : GDEU, rapport sur l'effectif étudiant, données 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 au 2020-08-20												
P : Les données de 2019-2020 sont provisoires.												
1 : La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.												

Nom de l'établissement : Université de Montréal																Date : 20 octobre 2020			
																Page 3 de 8			
I. Éléments d'information		II. Observations														III. Remarques			
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																	
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		
	Taux de réussite des études de baccalauréat																		
402	Persévérance après 1 an	%	87,10	86,40	87,14	87,48	85,62	86,21	85,51	85,93	84,74	83,79	88,28	84,40	84,23	85,79	86,05		
403	Diplomation après 6 ans	%	81,71	80,43	81,06	81,36	80,56	80,56	79,40	79,38	77,33	78,27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
404	Sciences de la santé	%	92,75	93,89	94,56	92,73	92,13	92,46	92,09	91,59	88,51	91,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
405	Sciences pures	%	80,99	79,36	78,28	76,54	77,21	73,76	75,09	74,29	75,49	74,14	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
406	Sciences appliquées	%	82,04	76,57	77,43	79,15	79,43	82,66	78,75	83,92	80,46	79,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
407	Arts	%	77,22	67,61	71,75	74,37	73,19	73,21	72,78	70,42	63,88	73,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
408	Lettres	%	72,25	73,93	69,27	70,88	77,54	72,95	79,69	74,90	74,70	71,15	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
409	Sciences humaines	%	79,75	80,14	78,79	80,93	79,24	78,70	78,07	77,88	75,99	77,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
410	Éducation	%	81,12	81,16	83,52	80,00	77,29	79,10	78,18	77,57	80,38	79,04	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
411	Droit	%	90,80	87,92	92,10	92,75	91,59	91,95	93,09	93,99	93,94	90,63	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
412	Administration	%	86,54	81,33	92,26	86,88	86,71	87,58	81,98	86,93	82,86	87,78	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
413	Autres	%	53,75	49,42	48,56	52,15	52,48	50,91	44,26	47,29	39,15	40,83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
	Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																		
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	70,65	71,07	69,88	72,66	71,34	74,98	75,02	78,36	77,09	80,09	78,96	81,49	n.d.	n.d.	n.d.		
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	77,47	78,08	76,65	77,59	78,05	79,09	80,53	83,15	82,54	82,55	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	56,32	55,92	57,37	55,43	60,55	65,47	62,57	61,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Nom de l'établissement : Université de Montréal																Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information																Page 3 de 8
II. Observations																III. Remarques
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Réussite des études de baccalauréat																
417 Persévérance après 1 an	n	4725	4675	4872	4816	5024	5362	5630	5730	5999	5856	5912	6061	5977	6205	6 560
418 Diplomation après 6 ans	n	4433	4352	4532	4479	4727	5011	5228	5293	5474	5470	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
419 Sciences de la santé	n	1151	1152	1235	1225	1265	1361	1421	1437	1540	1517	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
420 Sciences pures	n	409	396	418	372	376	388	404	445	462	430	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421 Sciences appliquées	n	370	353	326	315	390	386	378	402	416	415	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422 Arts	n	122	119	160	177	172	205	230	200	191	197	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423 Lettres	n	151	156	133	129	145	151	204	179	189	180	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424 Sciences humaines	n	1103	1110	1170	1205	1248	1308	1381	1398	1456	1549	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425 Éducation	n	464	405	441	404	480	477	516	453	512	460	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426 Droit	n	306	313	303	307	305	377	337	344	341	319	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427 Administration	n	135	135	143	139	124	134	141	173	145	158	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428 Autres	n	222	213	203	206	222	224	216	262	222	245	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
429 Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	828	872	847	869	819	875	994	1079	1201	1239	1317	1243	n.d.	n.d.	n.d.
430 Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	908	958	929	928	896	923	1067	1145	1286	1277	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431 Diplomation au doctorat après 8 ans	n	196	222	218	194	198	218	219	203	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Nom de l'établissement : Université de Montréal																Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information																Page 3 de 8
II. Observations																III. Remarques
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Durée moyenne des études au baccalauréat																
432	Sciences de la santé	an	3,79	3,62	3,59	3,60	3,66	3,68	3,66	3,64	3,62	3,54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Sciences pures	an	3,46	3,52	3,51	3,65	3,47	3,56	3,57	3,50	3,56	3,52	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Sciences appliquées	an	3,42	3,31	3,27	3,31	3,26	3,39	3,43	3,20	3,34	3,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Arts	an	3,33	3,40	3,21	3,42	3,28	3,25	3,40	3,41	3,44	3,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Lettres	an	3,19	3,07	3,31	3,27	3,21	3,26	3,32	3,26	3,35	3,36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Sciences humaines	an	3,08	3,10	3,13	3,11	3,19	3,18	3,22	3,21	3,25	3,15	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Éducation	an	3,78	3,80	3,84	3,82	3,83	3,87	3,96	3,97	3,97	3,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Droit	an	2,82	2,83	2,77	2,77	2,90	2,84	2,90	2,84	2,78	2,80	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
440	Administration	an	3,05	2,89	2,92	2,85	2,85	3,05	2,94	2,82	2,94	2,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
441	Autres	an	3,57	3,80	3,68	3,73	3,73	3,80	3,99	4,00	3,96	3,16	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
442	Ensemble des secteurs	an	3,42	3,37	3,37	3,38	3,41	3,43	3,47	3,43	3,45	3,40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise																
443	Sciences de la santé	an	2,16	2,17	2,27	2,14	2,10	1,98	2,00	1,66	1,66	1,63	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences pures	an	2,70	2,74	2,87	2,63	2,71	2,56	2,66	2,66	2,65	2,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Sciences appliquées	an	2,17	2,32	2,09	2,33	2,30	2,14	2,26	2,06	2,22	2,01	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Arts	an	2,27	2,28	2,41	2,39	2,24	2,17	2,35	2,41	2,66	2,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Lettres	an	2,84	2,86	2,60	2,87	2,73	2,52	2,83	2,75	2,66	2,49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Sciences humaines	an	2,74	2,88	2,89	2,77	2,76	2,63	2,67	2,73	2,67	2,41	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Éducation	an	2,45	2,80	3,42	3,15	2,71	2,37	2,89	2,70	2,92	2,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Droit	an	3,28	3,31	2,67	2,92	3,24	2,40	1,42	1,87	1,37	1,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Administration	an	1,88	2,02	2,09	2,06	1,97	2,09	1,96	2,00	2,10	1,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
452	Autres	an	3,29	3,12	3,18	2,97	2,85	2,83	2,97	2,98	2,91	2,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
453	Ensemble des secteurs	an	2,51	2,57	2,59	2,53	2,45	2,33	2,33	2,20	2,22	2,03	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de doctorat																
454	Sciences de la santé	an	5,75	5,27	5,47	5,30	5,37	5,52	4,93	5,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
455	Sciences pures	an	5,49	5,47	5,31	5,17	5,62	5,33	5,41	5,72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
456	Sciences appliquées	an	4,79	5,48	5,00	5,38	4,97	5,45	5,25	5,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
457	Arts	an	4,13	4,44	4,59	4,64	4,52	3,85	4,22	4,45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
458	Lettres	an	5,92	5,46	5,98	5,64	6,36	5,02	5,45	5,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
459	Sciences humaines	an	5,67	5,80	5,97	6,06	5,95	5,58	5,81	5,71	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
460	Éducation	an	4,67	5,25	6,38	4,49	4,83	5,73	4,96	6,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
461	Droit	an	7,00	6,71	6,00	3,27	6,33	5,78	5,39	6,11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
462	Administration	an	6,33	6,00	7,67	6,67	5,33	-	7,00	6,61	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463	Autres	an	4,00	6,00	5,89	4,67	5,67	5,33	6,33	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464	Ensemble des secteurs	an	5,45	5,48	5,56	5,40	5,52	5,36	5,35	5,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Nom de l'établissement : Université de Montréal														Date : 20 octobre 2020	
														Page 4 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques			
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL															
				Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)											
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
S487	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	5 032	5 047	5 160	5 123	5 143	5 217	n.d.	Une correction a été apportée aux chiffres soumis en 2016-2017 pour les groupes d'emploi "S489 - Haute direction" et "S490-Autre personnel de direction". Seize personnes avaient été classées par erreur dans "S489 - Haute direction" alors qu'elles auraient dû être classées dans "S490-Autre personnel de direction". Une correction similaire a été faite pour les données 2018-2019. Il y a eu un changement dans l'application des définitions de SYSPER entre 2012-2013 et 2013-2014, si bien que les personnes travaillant dans les centres de recherche qui étaient principalement dans le groupe d'emploi "S496 - Personnel professionnel" ont été classées par la suite dans le groupe d'emploi "S492 - Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)".	
S488	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	332	342	335	336	340	353	n.d.		
S489	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	14	17	17	17	n.d.		
S490	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	329	321	319	323	336	n.d.		
S491	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 413	1 398	1 417	1 397	1 379	1 389	1 397	n.d.		
S492	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	392	411	599	561	554	586	n.d.		
S493	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	411	599	561	549	581	n.d.		
S494	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	5	n.d.		
S495	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	179	158	155	159	155	154	n.d.		
S496	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	815	838	830	862	908	956	n.d.		
S497	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 095	1 176	1 148	1 123	1 168	1 171	1 174	n.d.		
S498	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	419	412	402	382	357	334	n.d.		
S499	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	321	321	319	276	269	263	n.d.		
S500	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	297	298	256	247	237	n.d.		
S501	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24	21	20	22	26	n.d.		
				Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)											
Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
S531	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 170	2 089	2 045	2 079	2 112	2 174	n.d.		
S532	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 131	1 047	1 012	1 006	1 001	1 018	n.d.		
S533	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 111	1 156	n.d.		

Nom de l'établissement : Université de Montréal											Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information											Page 5 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits											
Subventions	k\$	428 764	501 590	507 558	527 306	509 232	504 917	514 066	534 814	559 227	579 560
534 Subvention du MES (515)	k\$	427 314	495 514	501 063	520 944	502 795	498 871	507 518	527 726	551 507	572 271
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	0	2 809	3 500	3 522	3 500	3 300	3 654	4 177	4 238	4 000
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	0	0	53	141	187	189	189	197	443	202
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et de	k\$	1 450	3 267	2 943	2 700	2 750	2 557	2 706	2 714	3 039	3 087
Produits provenant des étudiants	k\$	125 931	138 401	146 574	153 945	159 008	163 014	163 292	167 307	174 626	179 677
540 Droits de scolarité (401)	k\$	72 332	79 697	84 800	89 211	92 346	92 863	91 845	93 529	95 954	95 572
541 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	11 816	12 523	13 309	11 228	10 259	9 712	9 046	9 866	10 779	4 144
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	907	937	751	897	986	3 911	5 526	7 326	8 768	9 475
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	1 972	3 460	4 019	4 036	4 274	5 062	415
Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	k\$										16 610
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	8 195	8 467	8 719	9 078	9 193	9 261	9 940	10 498	12 033	12 709
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (456)	k\$	16 776	19 758	22 402	24 801	26 403	27 011	25 962	25 633	26 229	26 535
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	15 906	17 018	16 594	16 758	16 362	16 238	16 939	16 181	15 801	14 217
Autres produits	k\$	72 621	78 037	83 313	89 133	91 830	92 474	99 224	97 075	104 732	101 306
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	199	188	150	185	115	133	84	1 202	2 544	2 654
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	3 768	858	1 085	3 371	4 275	4 799	8 834	3 023	3 031	3 069
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	180	512	447	1 684	1 043	1 484	2 773	1 495	2 991	1 215
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	20 175	21 189	21 639	20 595	23 692	23 537	24 653	25 042	24 851	27 633
555 Ventes externes (460)	k\$	45 918	54 575	56 153	59 542	60 459	62 276	61 937	65 984	70 613	65 773
556 Autres produits (466, 470)	k\$	2 380	714	3 839	3 756	2 245	245	943	329	702	962
Total des produits	k\$	627 316	718 028	737 445	770 385	760 070	760 406	776 583	799 196	838 585	860 543
B. Charges											
Masses salariales	k\$	358 255	405 694	423 823	441 971	455 386	458 390	465 350	477 512	497 803	511 262
558 Direction	k\$	38 724	43 643	45 495	47 207	49 234	49 279	50 112	51 704	53 173	55 451
560 Gérance	k\$	9 011	9 875	11 490	11 297	11 116	11 537	11 410	10 958	11 524	11 605
561 Enseignants-chercheurs	k\$	151 109	172 200	175 748	181 010	187 930	189 408	191 080	192 855	196 480	201 154
562 Chargés de cours	k\$	25 654	28 486	31 790	32 113	33 698	32 902	33 314	34 937	36 123	36 810
563 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	478	548	1 663	1 881	1 707	1 958	1 927	1 991	2 096	1 811
564 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 431	7 442	7 733	7 788	8 096	8 182	8 225	8 586	8 998	9 205
565 Personnel professionnel non enseignant	k\$	49 794	57 085	61 054	68 767	71 854	72 654	76 261	81 804	92 333	96 601
566 Personnel de soutien technique	k\$	48 011	53 556	55 715	58 525	58 414	59 363	60 139	64 277	67 757	69 181
567 Personnel de soutien de bureau	k\$	15 245	17 425	17 320	17 483	17 278	16 740	16 448	16 837	16 712	16 286
568 Personnel de métier et ouvrier	k\$	13 798	15 435	15 815	15 899	16 058	16 368	16 433	13 563	12 607	13 158
Avantages sociaux (700)	k\$	76 327	92 924	100 309	101 137	105 189	105 276	107 808	110 088	115 861	116 028
Autres charges	k\$	148 255	158 316	221 527	217 905	144 416	148 845	156 671	143 011	164 540	169 603
571 Avantages sociaux futurs (704)	k\$	23 162	(2 503)	59 279	50 441	(17 826)	(12 461)	(3 869)	(18 387)	(8 296)	(7 797)
572 congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	(1 101)	2 630	2 361	937	463	323	838	1 281	1 666	2 383
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	178	165	246	235	200	206	165	172	217	229
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	540	832	1 229	1 451	1 509	845	934	966	(19)	(3)
575 Formation et perfectionnement (710)	k\$	935	995	829	880	944	894	1 042	1 051	1 285	1 457
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	9 153	10 839	10 779	12 718	12 846	13 123	12 163	13 820	14 109	13 338
577 Bourses (735)	k\$	11 512	11 916	11 954	12 053	12 766	11 755	11 910	12 263	14 186	14 376
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	14 722	16 949	16 494	18 435	17 182	16 914	16 846	15 904	17 036	16 243
579 Fournitures et matériel (745)	k\$	17 822	18 749	18 925	18 615	17 509	17 342	16 894	17 409	19 368	19 404
580 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	11 613	11 726	11 583	10 906	10 839	10 723	11 521	11 049	10 474	10 021
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	38 617	43 767	46 816	48 379	44 363	44 469	44 580	44 261	48 288	48 630
582 Volumes et périodiques (750)	k\$	2 922	3 052	2 131	2 788	2 531	2 391	2 277	420	1 510	1 777
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	17 024	18 498	16 020	18 097	18 652	17 848	19 337	19 870	21 006	21 810
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	8 082	11 572	12 985	12 889	12 009	12 272	12 595	13 285	13 181	13 035
585 Location-exploitation (830)	k\$	1 603	1 690	1 649	1 802	1 419	1 284	1 768	1 088	944	1 117
586 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	(24)	(62)	0	0	0	0	0			
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1 869	2 689	2 731	2 863	2 314	2 796	2 404	4 604	5 469	5 143
588 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	3 152	3 934	4 242	3 349	3 066	2 984	2 615	1 799	2 015	2 045
590 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
591 Autres charges (860, 870)	k\$	(13 527)	880	1 274	1 066	3 630	5 136	2 650	2 156	2 101	6 395
592 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0			
593 Ventes internes (878)	k\$	0	(12 711)	(9 772)	(10 801)	(11 614)	(11 471)	(11 487)	(12 405)	(11 620)	(15 741)
594 Gains et pertes latents (879)	k\$	110	(1 505)	(713)	(98)	2 155	103	(824)	(1 487)	190	73
Total avant éléments extraordinaires	k\$	582 948	642 718	735 174	750 115	695 531	701 143	717 517	716 719	766 774	781 225
596 Éléments extraordinaires (880)	k\$	11 161	841	292	(92)	(60)	0	0	1	3 501	2
Total des charges	k\$	594 109	643 559	735 466	750 022	695 471	701 143	717 517	716 720	770 275	781 227
Résultat de l'exercice	k\$	33 207	74 468	1 979	20 362	64 599	59 263	59 066	82 476	68 310	79 316
599 Virements interfonds (876) qui sont des charges pour les unités	k\$	(65 930)	(64 279)	(75 398)	(60 779)	(58 370)	(49 365)	(53 935)	(54 518)	(54 099)	(67 561)
Annulation incidence du Coût des Avantages sociaux futurs et des gains/pertes latents	k\$	22 062	(2 503)	59 279	50 441	(15 671)	(12 359)	(4 694)	(19 874)	(8 106)	(7 724)
601 Résultat réel de l'exercice servant à l'octroi de la subvention conditionnelle	k\$	(10 661)	7 686	(14 140)	10 024	(9 442)	(2 461)	437	8 084	6 105	4 031

Il faut tenir compte des virements interfonds qui influencent le résultat ainsi que des éléments découlant des NC comptables, le but est d'arriver au résultat considéré par le MES pour le versement de la subvention conditionnelle

Nom de l'établissement : Université de Montréal											Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information											Page 6 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits											
599 Subventions	k\$	130 996	148 845	139 669	136 794	136 185	136 666	133 599	142 026	154 819	164 133
600 Subvention du Ministère (515)	k\$	9 878	32	33	0	36	0	0	13 137	13 145	15 839
601 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	34 280	47 131	48 972	47 097	48 168	46 602	46 159	35 163	37 525	42 278
602 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	78 997	90 069	81 837	80 402	78 511	80 405	78 212	84 802	94 287	95 514
603 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du C	k\$	7 842	11 613	8 826	9 294	9 470	9 660	9 228	8 924	9 862	10 502
604 Autres produits	k\$	37 206	37 321	39 384	41 537	48 424	49 409	53 299	60 046	64 801	72 418
605 Intérêts et de dividendes (435)	k\$	58	91	26	21	24	20	32	42	0	261
606 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
607 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	1 354	2 918	2 972	20 058	5 267	5 366	7 429	8 602	9 529	10 473
608 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
609 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	33 316	34 015	36 024	21 567	43 256	44 023	45 838	51 402	55 274	61 684
610 Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
611 Ventes externes (460)	k\$	1 401	296	99	(93)	(123)	0	0	0	(2)	0
612 Autres produits (466, 470)	k\$	1 076	1	263	(16)	0	0	0	0	0	0
613 Total des produits	k\$	168 201	186 166	179 052	178 331	184 609	186 076	186 897	202 072	219 620	236 551
B. Charges											
614 Masses salariales	k\$	52 471	53 789	53 120	54 558	56 043	63 307	63 479	67 879	70 183	74 175
615 Direction	k\$	1 884	1 615	1 510	1 420	1 520	1 916	2 179	2 643	2 647	2 924
616 Gérance	k\$	1 153	1 257	1 233	1 208	910	939	689	793	727	627
617 Enseignants-chercheurs	k\$	15 135	17 341	16 267	17 179	16 993	15 818	17 040	17 368	17 002	17 555
618 Chargés de cours	k\$	539	646	809	720	804	764	855	878	623	543
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	1 096	1 020	859	1 001	483	7 729	7 054	7 283	7 816	8 778
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	3 710	4 096	3 830	4 300	4 118	4 322	4 244	4 561	4 791	5 330
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	21 408	20 835	21 026	20 913	23 365	24 124	24 690	27 884	29 465	31 497
622 Personnel de soutien technique	k\$	6 746	6 552	7 072	7 098	6 728	6 384	5 582	5 213	6 044	6 000
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	720	362	385	489	632	568	440	562	432	462
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	79	65	129	230	490	745	708	694	636	459
625 Avantages sociaux	k\$	12 260	12 785	12 252	12 316	12 874	14 213	13 839	14 763	14 847	16 901

Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020
I. Éléments d'information												Page 6 de 8
II. Observations												III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
626 Autres charges	k\$	105 242	114 443	110 805	107 976	110 574	105 345	106 306	116 654	130 775	138 934	
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
627 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
629 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	8 021	9 186	9 403	10 168	11 724	2 647	2 902	2 836	1 828	2 198	
630 Formation et perfectionnement (710)	k\$	11	13	35	11	16	6	11	22	29	20	
631 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	12 402	11 030	9 737	10 985	8 352	9 249	10 152	9 522	11 606	10 772	
632 Bourses (735)	k\$	31 178	34 555	33 361	33 437	32 658	34 055	33 664	37 526	41 006	46 085	
633 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	27 288	25 701	25 045	21 306	23 888	25 735	24 708	30 136	36 625	40 777	
634 Fournitures et matériel (745)	k\$	12 440	15 159	15 692	16 642	15 204	15 862	15 112	16 729	14 703	15 013	
635 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	1	0	0	2	0	0	0	0	59	0	
636 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	11 453	10 994	11 058	8 936	9 163	8 276	10 495	9 926	14 319	12 534	
637 Volumes et périodiques (750)	k\$	892	1 023	877	966	925	1 026	992	824	845	766	
638 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	143	(13)	(672)	105	(7)	43	64	32	50	61	
639 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	444	157	194	152	91	58	155	49	278	475	
640 Location exploitation (830)	k\$	236	154	53	23	25	33	51	10	43	49	
641 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	4 400	4 655	3 790	6 404	6 686	5 971	6 554	6 529	7 412	
642 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
643 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	980	2 020	929	959	1 329	874	930	922	1 337	1 065	
644 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
645 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	43	16	16	19	25	14	21	12	21	15	
646 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
647 Autres charges (860, 870)	k\$	(289)	47	422	473	778	782	1 078	1 554	1 497	1 692	
648 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
649 Ventes internes (878)	k\$	0	(417)	0	0	(2)	(3)	0	(19)	(20)	(1)	
650 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
651 Total avant éléments extraordinaires	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 277	215 785	230 009	
652 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	348	
653 Total des charges	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 277	215 785	230 357	
654 Résultat de l'exercice	k\$	(1 772)	5 567	2 876	3 481	5 119	3 212	3 273	2 795	3 835	6 194	
655 VIREMENT INTERFONDS QUI EST UNE CHARGE POUR LES FONDS DE RECHERCHE		(4 051)	(4 043)	(2 345)	(2 831)	(2 474)	(2 701)	(3 185)	(3 828)	(3 850)	(6 234)	
656 RÉSULTAT NET RÉEL		(5 823)	1 524	531	650	2 645	511	88	(1 033)	(15)	(40)	

Nom de l'établissement : Université de Montréal											Date : 20 octobre 2020										
I. Éléments d'information											II. Observations		III. Remarques								
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS																					
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)																					
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)										k\$	50 899	44 215	64 548	41 403	43 808	52 104	51 543	88 287	80 188	21 550
656	Fonds de fonctionnement										k\$	45 778	131 960	29 068	29 805	30 172	34 165	29 406	41 035	42 755	82 633
657	Fonds avec restrictions										k\$	4 531	4 201	1 196	1 821	2 016	2 078	2 061	2 860	2 504	3 279
658	Fonds de dotation										k\$	0	0	278	1 060	693	1 073	912	1 122	6 479	3 089
659	Autres fonds, fondations et dons										k\$	0	1 369	8 098	8 290	4 921	4 519	3 163	4 129	3 697	2 908
660	Autres sources										k\$	29 931	17 019	21 759	11 016	5 109	7 034	39 379	75 832	56 215	8 058
661	Total										k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	191 838	121 517
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)											Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
662	Projets en cours										k\$	33 943	87 563	(56 685)	(54 486)	4 228	34 623	51 119	146 293	121 238	(288 170)
663	Terrains										k\$	0	0	7 819	592	410	505	13	0	8 001	(20)
664	Aménagement de terrains										k\$	6 162	56	2 621	851	1 627	868	162	479	35	1 195
665	Bâtiments										k\$	17 215	35 515	2 089	27	166	54	(30)	50	14	313 730
666	Bâtiments - construction prestigieuse										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
667	Améliorations majeures aux bâtiments										k\$	14 012	23 193	73 004	73 359	36 253	19 016	37 690	23 503	24 536	41 769
668	Améliorations locatives										k\$	2 331	64	7 021	1 967	3 178	224	60	1 643	97	930
669	Équipements informatiques										k\$	10 424	12 368	5 083	7 671	6 270	8 048	5 918	7 944	7 622	9 536
670	Équipements de communication multimédia										k\$	1 506	1 458	1 095	1 749	1 296	1 299	1 276	973	1 910	1 511
671	Mobilier et équipement de bureau										k\$	1 123	4 924	1 063	1 357	1 114	816	777	628	931	11 578
672	Autres équipements										k\$	477	600	588	263	343	274	378	605	466	631
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche										k\$	18 486	20 240	18 826	22 469	16 974	14 476	17 640	18 047	15 497	16 806
674	Documents de bibliothèques										k\$	6 559	8 466	6 759	7 652	8 373	9 751	9 360	10 470	7 733	8 124
675	Manuels pédagogiques										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
676	Matériels roulants										k\$	103	285	160	242	283	434	118	274	621	184
677	Réseaux de télécommunications										k\$	93	4	2 050	106	30	5 340	3	77	257	154
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition										k\$	716	1	2	259	232	216	(592)	158	204	3
679	Autres actifs corporels (note A)										k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
680	Actifs non amortissables										k\$	79	96	47	48	34	153	146	177	318	412
681	Logiciels (note B)										k\$	1 377	2 493	2 750	3 092	2 911	3 554	989	1 239	1 051	2 801
682	Développements informatiques (note B)										k\$	16 530	1 438	50 649	26 173	2 998	1 322	1 439	705	1 307	343
683	Autres actifs incorporels										k\$	0	0	7	5	0	0	0	0	0	0
684	TOTAL										k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	191 838	121 517

	Nom de l'établissement : Université de Montréal													Date : 20 octobre 2020		
														Page 8 de 8		
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques			
	CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL															
	INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars		
	Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^p	L'année 2019-2020 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées; l'année 2018-2019 a été actualisée par rapport à l'an dernier.	
685	Fonds de recherche (total)		k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	335 585	286 446		
686	Subventions d'infrastructure de la FCI		k\$	61 920	46 684	15 890	24 891	34 901	6 398	28 366	14 258	26 717	12 864	14 628	Inclut les subventions d'infrastructure FCI et MEI/MSSS	
687	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI		k\$	89	565	2 498	8 417	4 693	1 239	1 581	1 252	1 504	2 357	2 152		
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)		k\$													
689	Chaires de recherche du Canada		k\$	14 918	15 350	15 200	14 163	13 450	14 383	13 713	14 100	13 775	15 345	17 198	CRC, CR150,CERC	
690	Organismes subventionnaires canadiens		k\$	117 350	128 288	120 733	118 795	108 680	112 573	108 557	121 018	128 288	132 307	134 571	CRSH, CRSNG, IRSC, RCE, Apogée+ frais indirects de recherche	
691	Gouvernement du Canada		k\$	3 299	2 168	1 387	1 007	6 379	7 232	7 831	6 614	2 889	6 038	3 975	Ministères, Agences, GÉNOME Canada	
692	Subventions de recherche du Québec		k\$													
693	Fonds de recherche du Québec		k\$	58 933	62 472	63 955	57 938	57 814	57 184	47 495	40 532	45 068	48 969	36 404	FRQ+Frais indirects de recherche	
694	Gouvernement du Québec		k\$	19 580	7 314	13 381	11 626	10 763	24 450	18 646	16 763	11 747	15 499	16 238	Tout autre ministère, Agences, Génome Québec	
695	Financement institutionnel		k\$	13 290	11 120	12 176	12 386	13 007	12 792	11 971	12 983	12 194	12 552	8 812	UdeM + Fondation des CHA	
696	Autres sources		k\$	84 787	90 512	88 965	77 915	90 168	86 640	84 073	90 568	90 278	89 654	52 468		
697	Contrats		k\$	50 979	56 819	59 764	48 885	57 284	52 874	45 121	52 977	51 475	51 886	19 624		
	CES DONNÉES INCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL															
				Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars	
	Fonds de recherche par secteur disciplinaire		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^p	L'année 2019-2020 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas tous comptabilisées; l'année 2018-2019 a été actualisée par rapport à l'an dernier.	
698	Fonds de recherche (total)		k\$	374 166	364 473	334 185	327 138	339 855	322 891	322 233	318 088	332 460	335 585	286 446		
699	Sciences de la santé		k\$	233 607	222 245	219 510	208 944	205 785	207 481	210 924	196 810	196 772	197 028	148 500		
700	Sciences pures		k\$	52 635	66 076	39 677	46 252	56 320	43 260	47 141	46 277	52 166	52 278	51 052		
701	Sciences appliquées		k\$	7 867	7 396	8 137	8 105	5 930	7 544	8 819	10 423	9 713	14 455	11 659		
702	Arts		k\$	1 335	1 803	1 897	1 849	2 119	1 993	2 487	2 097	1 883	2 087	3 036		
703	Lettres		k\$	1 751	1 970	1 661	1 608	1 214	1 708	1 544	1 661	1 312	1 284	1 560		
704	Sciences humaines		k\$	23 207	23 603	22 620	22 263	23 980	22 683	21 697	22 827	24 985	22 647	24 875		
705	Éducation		k\$	2 905	3 539	3 639	3 358	2 828	2 573	2 420	2 787	3 017	2 968	3 551		
706	Droit		k\$	15 648	4 439	3 487	1 557	2 563	2 555	2 357	4 202	5 418	3 033	3 360		
707	Administration		k\$	5 404	5 525	3 660	2 422	8 815	3 098	2 113	3 649	6 142	3 426	3 336		
708	Autres		k\$	29 807	27 877	29 897	30 780	30 301	29 996	22 731	27 355	31 052	36 379	35 517		

	Nom de l'établissement : Université de Montréal												Date : 20 octobre 2020	
													Page 8 de 8	
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques	

Nom de l'établissement : Université de Montréal													Date : 20 octobre 2020	
													Page 8 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques		
CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL														
		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										Année financière de la recherche 1er avril au 31 mars		
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^a	La médiane des fonds par professeur a été considérée seulement pour les profeseurs détenant des fonds de recherche.
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	81 411	84 777	83 500	76 000	80 246	64 411	57 000	60 808	72 248	67 750	64 900	
721	Sciences de la santé	\$	138 717	160 425	164 873	152 227	162 934	150 516	150 000	141 000	149 680	153 500	133 110	
722	Sciences pures	\$	88 090	91 138	91 601	86 506	90 000	86 729	61 000	59 400	68 000	65 900	58 912	
723	Sciences appliquées	\$	47 000	36 680	35 000	35 000	29 000	29 000	29 958	30 500	44 500	38 500	43 730	
724	Arts	\$	26 410	30 384	44 030	39 480	40 683	27 000	15 897	16 764	23 330	34 614	42 080	
725	Lettres	\$	27 272	24 274	24 206	28 817	19 134	18 003	16 749	16 764	17 801	15 939	21 625	
726	Sciences humaines	\$	37 064	39 863	38 470	35 350	40 907	37 368	28 340	34 195	33 710	33 883	39 966	
727	Éducation	\$	35 000	51 390	43 484	38 888	44 258	16 168	13 089	17 326	30 365	32 382	25 457	
728	Droit	\$	51 311	49 000	28 501	26 963	33 291	16 000	21 264	21 764	32 236	26 571	34 790	
729	Administration	\$	33 310	24 399	26 784	31 462	61 091	16 754	9 502	26 874	29 600	44 872	41 260	
730	Autres	\$												

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

**Bureau de recherche institutionnelle
11 septembre 2020**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE DIPLOMATION

Pour les programmes spécialisés et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes spécialisés le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HEC Montréal et l'École Polytechnique. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2^e cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2013.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2015, à l'automne 2015 et à l'hiver 2016.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2011, à l'automne 2011 et à l'hiver 2012.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Spécialisé	7445	75,7
Certificat	2808	66,4
Maîtrise	2763	78,0
Diplôme de 2 ^e cycle	877	68,4
Doctorat	625	57,1

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HEC Montréal et l'École Polytechnique.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Spécialisé	2212	83,1
	Maîtrise	891	87,0
	Diplôme de 2 ^e cycle	334	66,5
	Doctorat	168	66,1
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	1047	68,6
	Maîtrise	308	80,8
	Diplôme de 2 ^e cycle	71	71,8
	Doctorat	106	55,7
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	2246	76,9
	Maîtrise	764	76,2
	Diplôme de 2 ^e cycle	196	67,4
	Doctorat	149	54,4
ÉDUCATION	Spécialisé	678	69,8
	Maîtrise	235	60,4
	Diplôme de 2 ^e cycle	124	62,9
	Doctorat	51	43,1
DROIT	Spécialisé	415	89,4
	Maîtrise	215	68,4
	Diplôme de 2 ^e cycle	118	76,3
	Doctorat	22	54,6
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	847	59,7
	Maîtrise	350	74,3
	Diplôme de 2 ^e cycle	34	79,4
	Doctorat	129	55,8
FORMATION CONTINUE	Certificat	2808	66,4

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HEC Montréal et l'École Polytechnique pour les secteurs Sciences sociales et Sciences pures et appliquées.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans pour les baccalauréats de 3 ans, en moins de quatre ans pour les baccalauréats de 4 ans et finalement, en moins de cinq ans pour le baccalauréat de 5 ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de 7 trimestres. Pour les diplômes de 2^e cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2013, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2012) et le doctorat de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire, baccalauréat de 5 ans (automne 2011).

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2013, à l'automne 2013 et à l'hiver 2014.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2011, à l'automne 2011 et à l'hiver 2012.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps car dans ce type de programme, la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
Spécialisé	3 ans	2949	3,2
	4 ans	1117	4,1
	5 ans	82	5,0
Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	668	2,8
Maîtrise		1755	2,1
Diplôme de 2 ^e cycle		347	1,1
Doctorat		356	5,6

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
SANTÉ	Spécialisé	3 ans	731	3,1
		4 ans	654	8,0
		5 ans	82	5,1
	Maîtrise		624	1,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		101	1,3
	Doctorat		108	5,6
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	3 ans	388	3,3
		4 ans	54	4,2
	Maîtrise		229	2,2
	Diplôme de 2 ^e cycle		32	1,1
	Doctorat		59	5,5
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	3 ans	1184	3,2
	Maîtrise		496	2,6
	Diplôme de 2 ^e cycle		67	1,3
	Doctorat		81	5,9
ÉDUCATION	Spécialisé	4 ans	409	4,3
	Maîtrise		48	2,4
	Diplôme de 2 ^e cycle		10	0,9
	Doctorat		23	5,9
DROIT	Spécialisé	3 ans	308	3,1
	Maîtrise		120	1,7
	Diplôme de 2 ^e cycle		116	0,8
	Doctorat		13	6,7
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	3 ans	341	3,4
	Maîtrise		238	2,6
	Diplôme de 2 ^e cycle		21	0,8
	Doctorat		72	5,1
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	2 à 4 ans	668	2,8

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

ANNEXE : COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

SANTÉ : Kinésiologie
 Médecine
 Médecine dentaire
 Médecine vétérinaire
 Optométrie
 Pharmacie
 Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES :

 FAS – Sciences
 Aménagement, sauf Urbanisme
 Bio-informatique

SCIENCES SOCIALES :

 FAS – Sciences sociales et Psychologie
 Aménagement – Urbanisme
 Études internationales
 Ph.D. en sciences humaines et appliquées
 Programmes individualisés

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

DROIT : Droit

ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :

 FAS – Lettres et Sciences Humaines
 Bioéthique
 Muséologie
 Musique

Les programmes bidisciplinaires de la direction de la Faculté des arts et des sciences ont été répartis entre les secteurs disciplinaires.

Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR)

Bilan annuel 2019-2020

Université 
de Montréal **et du monde.**

MISSION DU CÉSAR

« Soutenir les étudiants dans la prise en charge et la gestion de leur projet de carrière dans une perspective de continuum, depuis leur choix de programme d'études et de carrière, jusqu'à la réussite de leurs études et à leur intégration dans le marché du travail », telle est la mission du Centre étudiant de soutien à la réussite.

Le CÉSAR, le réseau branché sur la réussite, c'est sept secteurs à la disposition des étudiants : le Centre de communication écrite, l'Information scolaire et professionnelle, l'Orientation scolaire et professionnelle, le Soutien à l'apprentissage, le Soutien aux étudiants en situation de handicap, Conseils carrière et le Soutien aux facultés.

Le CÉSAR a de nouveau pleinement joué son rôle en 2019-2020. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bilan, toutes les ressources du CÉSAR ont été déployées en vue de soutenir les étudiants dans la réussite de leur parcours et faciliter leur intégration au marché du travail dans un contexte absolument inédit, celui de la pandémie COVID19. Tous les secteurs du CÉSAR ont adopté de nouvelles pratiques (les consultations éclair, la télépratique) qui vont probablement demeurer en place quand la crise sanitaire sera chose du passé puisqu'elles semblent aussi répondre aux besoins de la population étudiante actuelle, laquelle cherche à limiter le temps qu'elle passe sur nos campus pour mieux déployer ses énergies ailleurs (boulot, famille). Plus que jamais, l'équipe du CÉSAR a su faire preuve de créativité et d'agilité pour adapter ses méthodes afin de répondre à la demande croissante des étudiants et aux besoins des facultés.

FAITS SAILLANTS 2019-2020

Centre de communication écrite

Le Centre de communication écrite (CCE) a la responsabilité de mettre en œuvre la Politique de la maîtrise de la langue française et déploie plusieurs activités afin que les étudiants puissent communiquer dans une langue correcte et rédiger des documents de qualité. Pour ce faire le CCE a maintenu son offre d'ateliers et de tutorat.

Jusqu'à l'automne 2019, le traitement des attestations de résultats à un test de français par transmission électronique (le téléversement) relevait du Service de l'admission et du recrutement (SAR). Le CCE a collaboré avec le SAR afin de moderniser les processus relatifs à l'admission, puis il a pris en charge cette responsabilité. De septembre 2019 à la fin avril 2020, le CCE a traité 8338 documents en tout et il n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer la qualité du processus et réduire le nombre de cas de fraude.

De plus, le CCE a poursuivi son travail de révision des exigences de français à l'admission de concert avec des représentantes du vice-rectorat aux études, du Service de l'admission et du recrutement, des Services aux étudiants, de la Faculté des études supérieures, du Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie, de l'École de langues. En dépit des progrès accomplis, il subsiste encore des enjeux ayant trait à la reconnaissance d'autres tests que le Test de français international (TFI) comme condition d'admissibilité, des enjeux liés à la validité de ces tests ainsi qu'aux critères de dispenses qui doivent s'appliquer quand les étudiantes et étudiants en font la demande.

Enfin, le CCE a dû mettre les bouchées doubles afin de poursuivre ses activités à distance lorsque la pandémie est arrivée et de ne pas retarder le processus d'admission, tout en continuant à offrir des services de soutien à la population étudiante par l'intermédiaire du Centre d'aide en français (CAF).

Information scolaire et professionnelle

L'équipe du secteur de l'Information scolaire et professionnelle (ISEP) est en mesure de répondre aux questions des étudiantes et étudiants qui ont choisi leur domaine d'études, mais qui ignorent comment y accéder. Elle peut aussi guider les personnes qui ne connaissent pas le programme d'études qui mène à la profession qui les intéresse. Grâce à sa connaissance approfondie des programmes d'études et des différents parcours scolaires offerts à la population étudiante de l'UdeM, l'équipe de l'ISEP s'efforce de rendre accessibles les renseignements sur ces programmes d'études, ainsi que l'information sur les options possibles à la suite d'un refus et les meilleures stratégies pour atteindre l'objectif de carrière choisi par les personnes qui ont recours aux services de l'ISEP.

Outre les entrevues individuelles traditionnelles, l'équipe de l'ISEP a innové en instituant une série de consultations éclair afin d'évaluer les besoins des étudiants et de les référer aux bonnes ressources. Ces consultations éclair ont été très populaires et elles ont généré plusieurs rendez-vous individuels en ISEP. De plus, l'ISEP a résolument adopté la télépratique comme mode de travail pour les consultations individuelles d'information scolaire tout en s'arrimant au code de déontologie des pratiques à distance de l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec (OCCOQ). Dans le même ordre d'idées, l'ISEP a lancé un nouvel atelier en ligne intitulé « Revoir ses stratégies d'admission au premier cycle ». Cet atelier est destiné aux personnes qui n'ont réussi à obtenir l'accès à leur premier choix de programme et qui veulent faire un nouveau choix selon les programmes encore ouverts. Par ailleurs, l'équipe de l'ISEP a développé de nombreux outils – notamment des questionnaires et des exercices – pour ses partenaires (Les Carabins, le programme en neurosciences) tout en créant de nouveaux ateliers en collaboration avec le Service de l'admission et du recrutement (SAR) ainsi que les Départements de psychologie et de kinésiologie.

Orientation scolaire et professionnelle

L'équipe du secteur de l'Orientation scolaire et professionnelle aide les étudiantes et étudiants à préciser leurs valeurs, intérêts et aptitudes et à explorer les diverses possibilités de carrière afin d'identifier un domaine d'études ou une profession qui leur convient. Que ce soit en entrevue individuelle ou en atelier, les membres de l'équipe cherchent à soutenir les personnes qui sollicitent leur assistance dans la clarification de leur projet d'études et de carrière. Tout comme leurs collègues de l'ISEP, les membres de l'équipe ont adopté la télépratique comme mode de travail tout en offrant des consultations éclair à la communauté étudiante selon des plages horaires établies à l'avance.

Cette année, le secteur Orientation scolaire et professionnelle s'est associé à l'équipe du secteur Conseils carrière pour développer un nouvel atelier en ligne intitulé « Revoir ses objectifs scolaires et professionnels en contexte d'incertitude », un atelier qui proposait à la communauté étudiante une occasion de réfléchir à ses objectifs professionnels et de faire une mise au point sur ses choix. Les membres de l'équipe ont également développé une fructueuse collaboration avec le Programme d'études en année préparatoire et la Faculté des arts et sciences afin de créer un questionnaire visant à mieux cerner les attentes et les besoins de la population étudiante du programme à l'égard de l'atelier proposé par le service orientation en vue d'en ajuster le contenu et d'en accroître la pertinence au besoin.

Tout comme l'année dernière, l'équipe a travaillé de concert avec les Carabins dans le cadre du programme "Parcours Leadership Carabins". Ainsi, l'atelier développé l'année dernière a été revu et amélioré grâce à de nouveaux exercices visant à le rendre plus actif et participatif en conformité avec l'objectif commun établi dès le départ : favoriser la connaissance de soi par l'expérientiel et amener les participants et participantes à faire un bilan de compétences pour mieux explorer les perspectives et les enjeux du marché du travail.

Soutien à l'apprentissage

Le secteur du Soutien à l'apprentissage aide les étudiantes et étudiants à améliorer leurs méthodes d'étude et leurs habiletés d'apprentissage. Si une personne éprouve des difficultés particulières – échecs, problèmes dans ses méthodes d'étude, problèmes de planification et d'organisation, anxiété de performance, perte de motivation, stress lors des examens, difficulté à écrire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, difficultés en lien avec un stage, troubles d'apprentissage (par exemple, trouble déficitaire de l'attention), elle peut rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage et profiter d'une approche plus personnalisée. Par ailleurs, elle peut aussi, au besoin, rencontrer un neuropsychologue pour une évaluation ou un orthopédagogue pour un suivi.

L'année 2019-2020 a marqué un tournant pour l'équipe du Soutien à l'apprentissage puisqu'elle a délaissé en partie l'organisation d'ateliers traditionnels pour mettre l'accent sur l'offre de formation en ligne. Ainsi, l'équipe a organisé 75 ateliers cette année qui ont attiré 1869 personnes, contre 166 ateliers et 2562 participants l'année dernière. En revanche, les huit formations offertes en ligne ont obtenu un total de 6528 visionnements. Ces formations en ligne (mieux connues sous le nom de « webinaires ») abordent des thèmes très variés, tels que la « conciliation études, travail et vie personnelle », les « méthodes et stratégies pour une lecture efficace », les « méthodes et stratégies pour synthétiser sa prise de notes », etc. Ces formations sont disponibles sur la chaîne YouTube des Services aux étudiants (SAÉ) et les membres de la communauté étudiante peut les consulter au moment qui leur convient le mieux.

En 2019-2020, les orthopédagogues du secteur Soutien à l'apprentissage ont aussi participé à un projet Inter Ordres visant à élaborer une trousse d'outils d'évaluation et d'intervention pour les étudiantes et étudiants postsecondaires (CÉGEP et Universités). Cette trousse comprend des outils qui permettent au professionnel qui l'utilise d'observer l'étudiant pendant qu'il réalise une tâche concrète (ex. lecture, prise de notes, synthèse). Durant cette même tâche, l'étudiant porte également un regard sur sa compétence, lui permettant d'identifier ses propres lacunes et d'essayer de nouvelles stratégies. Cette trousse est maintenant rendue à l'étape d'expérimentations par différents professionnels de divers établissements. Une mise en commun des commentaires et suggestions d'améliorations est prévue pour l'automne 2020.

Tout comme leurs collègues des autres secteurs, l'équipe du Soutien à l'apprentissage a revu son mode de fonctionnement en réponse à la pandémie. En plus de l'adoption de la télépratique et des consultations éclairés, elle a créé un **Guide virtuel des études à distance** ainsi qu'une série de nouveaux ateliers en personne (et sur ZOOM) qui visent à mieux outiller les étudiants rapidement dans le contexte des études à distance. Au total, les six nouveaux ateliers ont rejoint 228 personnes.

Enfin, le secteur du Soutien à l'apprentissage a poursuivi ses nombreuses collaborations avec le Centre de pédagogie universitaire (ateliers portant sur la diversité de la population étudiante et la conception universelle de l'apprentissage), la Faculté de médecine (le projet Oasis sur la préparation aux examens de certification), la Communauté bien-être (des ateliers ayant pour thème l'anxiété de performance) tout en œuvrant à la création de communautés d'apprentissage (groupes de rédaction, et groupe de soutien aux étudiants internationaux).

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Le Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH) offre l'appui nécessaire à toute personne en situation de handicap qui fréquente l'UdeM afin de l'aider à réaliser son projet d'études. Les membres de l'équipe sont spécifiquement formés pour informer, conseiller et accompagner les étudiants et étudiantes en situation de handicap dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services. En 2019-2020, 2322 personnes en situation de handicap se sont déclarées à nos services comparativement à 2200 étudiants en 18-19, ce qui représente une augmentation de 6%.

La publication du rapport diagnostic « Équité, Diversité, Inclusion » a mis en relief les nombreux enjeux institutionnels qui freinent l'inclusion des personnes en situation de handicap à l'UdeM, notamment sur le plan de l'intégration des méthodes pédagogiques dans les cours et de l'accessibilité architecturale. En réponse aux nombreux problèmes d'accessibilité rapportés par la communauté universitaire, le SESH a proposé la création d'un comité universitaire qui aurait pour mandat l'amélioration de l'accessibilité physique des campus de l'UdeM et de ses différents pavillons. De plus, l'équipe du SESH a poursuivi son travail sur la pédagogie inclusive en participant à la phase initiale du Projet CUA, qui explore justement l'intégration de pratiques inclusives inspirées par la conception universelle de l'apprentissage. Dans la même veine, le SESH a travaillé de concert avec le service des Technologies de l'information de l'UdeM pour faire avancer le projet SEB (« Safe Exam Browser », ou interface sécurisée de passation d'examens), lequel vise à développer un environnement virtuel permettant aux ESH d'utiliser un ordinateur lors des examens tout en minimisant les risques de plagiat. Par ailleurs, l'équipe du SESH a poursuivi ses démarches avec les équipes de StudiUM et des TI afin de rendre StudiUM plus accessible. Toutefois, la crise sanitaire est venue ralentir ces travaux.

Enfin, l'équipe du SESH a collaboré avec le Centre de pédagogie universitaire en vue de créer un guide des pratiques inclusives en formation à distance et elle a pris les mesures nécessaires afin de permettre au Service d'adaptation numérique (SAM) de poursuivre son travail à distance et de produire ainsi des versions numériques d'ouvrages ou de textes avec lesquels les ESH doivent travailler.

Conseils carrière

Le secteur Conseils carrière accompagne dans leur recherche d'emploi les étudiants et diplômés de l'UdeM ayant terminé leurs études depuis moins de deux ans. Les professionnelles de l'équipe offrent des conseils aux personnes qualifiées qui en font la demande et elles les accompagnent dans le développement de stratégies de recherche d'emploi et de développement de carrière dans le cadre de consultations personnelles ou d'ateliers. L'équipe du service Conseils carrière organise aussi plusieurs journées carrière et stands d'employeurs sur le campus qui permettent de créer des liens avec les employeurs. De plus, le service Alerte-emploi propose, par courriel, des offres d'emploi spécialisées correspondant au domaine d'études des étudiants et diplômés ainsi que de l'information sur la tenue des événements et ateliers.

Il va sans dire que le travail de l'équipe Conseils Carrière repose en grande partie sur la création de partenariats qui doivent être renouvelés d'année en année. Ainsi, en 2019-2020, les membres de l'équipe ont travaillé de concert avec de nombreuses instances gouvernementales (Emploi et développement Canada, le Ministère de l'immigration, le Service du renseignement de sécurité, le Centre canadien pour la cybersécurité, la Commission de la fonction publique du Canada) pour organiser des séances d'information sur le campus qui ont attiré plus de 375 personnes provenant de disciplines très variées. À l'interne, le secteur Conseils carrière a œuvré avec le personnel de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) pour organiser une quinzaine de l'emploi durant laquelle les trois ateliers développés pour l'occasion ont connu un très grand succès auprès des étudiantes et étudiants. De nombreux autres départements (kinésiologie, traduction, communication, urbanisme) ont également sollicité l'appui du secteur Conseils Carrière pour créer des ateliers ou organiser des événements particuliers à l'intention de leur population étudiante.

Comme l'ensemble du CÉSAR, l'équipe du secteur Conseils carrière a lui aussi revu son mode de fonctionnement en adoptant la télépratique et les consultations éclairs. De plus, puisque le réseautage sera toujours l'une des clés de voûte du succès en matière de développement de carrière et d'accès à l'emploi, les membres de l'équipe ont travaillé également au développement de journées carrière virtuelles qui seront mises à l'essai à l'automne 2020.

Soutien aux facultés

Un rapport annuel spécifique pour ce secteur a été rédigé : SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE et que je vous fais parvenir dans le même courriel que ce bilan CÉSAR.

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

2019-2020

- Amélioration des processus/procédures pour le traitement des documents téléversés (tests de français pour l'admission)
- Passage à la distance pour les ateliers et les tests TFLM et rédaction
- Travail sur la révision des exigences de français à l'admission en contexte crise sanitaire (tests, révision des critères de dispense, validité du test)
- Organiser la prise de rendez-vous en ISEP car habituellement ce service est sans rendez-vous. Il est possible que les consultations éclair restent une bonne alternative de prise de rendez-vous par Eventbrite.
- Poursuivre l'adaptation des ateliers pertinents en contexte d'études à distance et selon le parcours étudiants en les présentant en ligne avec l'outil ZOOM.
- Effectuer une veille stratégique ainsi qu'une revue de littérature au sujet de la pratique en orientation à distance, mais aussi sur les enjeux et répercussions de la crise sanitaire sur le marché du travail et le projet de carrière.
- Continuer la transformation et la mise à jour des exercices en orientation en format PDF interactif pour les consultations individuelles en télépratique.
- Poursuivre le projet Korsa/version 2.0.
- Proposer une offre de services virtuelle pour la rentrée 2020 : ateliers sur Zoom, consultations en ligne, semaine Relaxe.
- Faire avancer les différents projets départementaux : Sciences infirmières (développer un atelier virtuel sur la gestion du stress, des études et la conciliation études/stages/famille et sur les défis des études à distance); Pharmacie (développer un atelier via Zoom sur l'anxiété); ESPUM (développer 2 ateliers via Zoom sur les ingrédients de la réussite et le processus de rédaction).
- Dans la foulée du rapport ÉDI, engager une réflexion collective sur la situation des étudiants en situation de handicap à l'Université, tant en ce qui concerne leur identification et leur réussite académiques que l'adaptation des services et des pratiques pédagogiques à leur réalité.
- Intensifier les initiatives de sensibilisation à la pédagogie inclusive à l'intention des professeurs.
- Clarifier le cadre commun qui doit baliser la prise en compte des diversités autour d'enjeux tels que l'organisation des activités sur le campus ou la mise en œuvre des accommodements raisonnables.
- Travailler à la mise en place d'un comité sur l'accessibilité architecturale.
- Adapter les processus du SESH lors de la rentrée de l'automne 2020.
- Poursuivre la formule « Clubs » pour les activités de développement de carrière en les adaptant au mode à distance.
- Réévaluer et adapter les ateliers du secteur Conseils Carrière pour une offre à distance en forme hybride et nous élaborerons des outils pour les ateliers en ligne.
- Utiliser l'expertise développée dans le cadre des enquêtes Contact-études et Cheminements étudiants afin de prendre le pouls de la population étudiante durant les circonstances exceptionnelles de la rentrée Automne 2020.
- Organiser une conférence réussite virtuelle à l'automne 2020 et jeter les bases du prochain colloque réussite en mai 2020.

L'ANNÉE 2019-2020 EN CHIFFRES

3189 ENTREVUES INDIVIDUELLES ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU SECTEUR ORIENTATION

1304 ÉTUDIANTE ET ÉTUDIANTS ONT PARTICIPÉ AUX **48 ATELIERS** EN ORIENTATION ET INFORMATION SCOLAIRE.

824 PARTICIPANTS AUX **8 CONFÉRENCES** ORGANISÉES LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE ET DES PORTES OUVERTES

2322 ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP (ESH)

1424 ÉTUDIANTS ONT PARTICIPÉ AUX **72 ATELIERS OFFERTS** PAR LE SERVICE-CONSEILS CARRIÈRE

1150 ENTREVUES INDIVIDUELLES RÉALISÉES AVEC LES CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

8981 OFFRES D'EMPLOI DIFFUSÉES AUX ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS, DONT **6201 OFFRES SPÉCIALISÉES**

1869 PARTICIPANTS POUR **75 ATELIERS** OFFERTS EN SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

6528 PERSONNES ONT VISIONNÉ L'UNE DES **8 FORMATIONS EN LIGNE** OFFERTES PAR LE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

NOMBRE DE DISPENSES TRAITÉES :
3537 DEMANDES

3187 DISPENSES ACCORDÉES PAR LE CCE

3033 RÉSULTATS TRAITÉS – TEST DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE OU ÉTRANGÈRE

14 SÉANCES (**1410 TESTS**) POUR LE TFLM

PLUS DE 200 PERSONNES ONT ASSISTÉ À LA CONFÉRENCE DE NOVEMBRE 2019 PORTANT SUR LA GÉNÉRATION Z.



SOUTIEN À LA **RÉUSSITE ÉTUDIANTE**

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Table des matières

Introduction	p. 3
1. Les réalisations 2019-2020	p. 4
Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite	p. 5
Conférence Réussite 2019	p. 10
Prix d'excellence en enseignement (volet Soutien à la réussite étudiante)	p. 12
Bourses de la réussite étudiante	p. 13
Le projet Cheminement des études	p. 15
La promotion du tutorat	p. 15
Le programme d'appui aux services de tutorat	p. 16
Le concours « Mieux-être étudiant »	p. 17
2. Les projets à venir	p. 18

La réussite à l'UdeM

En 2015, l'UdeM s'est dotée d'un ambitieux plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante (voir le plan). Fruit d'une réflexion approfondie, ce plan s'inspire des plus récents travaux de recherche dans le domaine. Il consacre surtout une volonté affirmée de faire en sorte que tous les membres de notre communauté travaillent ensemble et de façon innovante à la réussite des étudiantes et étudiants de l'UdeM.

Définir la réussite étudiante

La réussite est comprise comme la réalisation du projet de formation dans lequel s'est engagé la personne qui fréquente l'Université de Montréal.

Ce projet peut inclure :

- ♦ l'acquisition de connaissances;
- ♦ le développement de compétences disciplinaires et transversales;
- ♦ l'épanouissement de ses talents;
- ♦ une sensibilisation accrue aux grands enjeux sociaux, pour culminer par l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

Même si cette personne demeure le principal artisan de la réussite de son projet de formation, l'établissement et ses différents acteurs doivent déployer les moyens nécessaires pour l'appuyer dans ses efforts.

1 Les réalisations 2019-2020

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Le Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite encourage tous les membres de la communauté universitaire à se mobiliser pour concevoir, mettre en œuvre et partager des projets qui soutiennent concrètement la réussite étudiante. Il favorise également la création et l'instauration de partenariats entre les facultés et leurs unités, les services et les associations étudiantes en vue d'améliorer la réussite des étudiants et étudiantes. Les projets sélectionnés sont financés jusqu'à un maximum de 15 000 \$.

En 2020, lors du 5^e concours, 23 demandes ont été soumises. Les membres du comité de sélection ont retenu une dizaine de demandes totalisant 149 011 \$.

Depuis sa création en 2015, le Programme d'appui a financé 43 projets pour un total de 563 183 \$.

[Programme d'appui >>](#)

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Des études de cas pour soutenir la réussite en psychologie

Sommaire : L'objectif est de créer une banque de cas cliniques réalistes, illustrant diverses problématiques psychologiques, le tout dans un cadre pédagogique et numérique. Ce projet vise à aider les étudiantes et étudiants à développer graduellement leurs capacités d'analyse et apprendre à mobiliser leurs connaissances dans diverses situations de la vie quotidienne ou typiques à l'exercice de leur future profession.

Porteur(s) du dossier : Geneviève Habel et Karine Olivier (Faculté des arts et sciences)

Apprivoiser l'approche par compétences en sciences infirmières

Sommaire : Ce projet vise à créer un espace StudiUM intitulé « Apprendre à apprendre dans un programme en approche par compétences », comprenant (1) des activités de découverte et d'utilisation du référentiel de compétences et (2) un répertoire des stratégies pédagogiques et d'évaluation utilisées dans les programmes de 1er cycle en sciences infirmières. Ces initiatives verront spécifiquement à favoriser l'acquisition des stratégies d'apprentissage cognitives et métacognitives nécessaires à la réussite académique.

Porteur(s) du dossier : Johanne Goudreau, Louise Boyer, Luc Bouchard et Marjolaine Héon (Faculté des sciences infirmières)

Favoriser l'acquisition des notions économétriques de base

Sommaire : Ce projet veut mettre en place des séances de tutorat individualisées pour ceux qui ne possèdent pas les notions mathématiques et économétriques requises dans le cadre de certains cours enseignés en relations industrielles. Ces séances seront complétées par des exercices effectués en atelier.

Porteur(s) de dossier : Jean-Michel Cousineau (École de relations industrielles)

Programme d'appui >>

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Parcours d'accueil et d'accompagnement en ligne des nouveaux étudiants et étudiantes

Sommaire : Ce projet veut créer et mettre en place une plateforme de tutoriels proposant une progression en ligne de leur parcours dès leur admission (et ce jusqu'à la fin de la période de modification des choix de cours) et offrant aux étudiants et étudiantes une formation virtuelle sur le fonctionnement de l'université et les services mis à leur disposition afin de faciliter leur processus d'accueil et d'intégration à l'UdeM.

Cette plateforme offrira un environnement web adapté à l'expérience utilisateur recherchée par les nouveaux étudiants et étudiante afin de les rejoindre aux moments opportuns. Elle permettra de mieux cibler l'information diffusée et assurera une uniformité à travers un parcours virtuel intuitif, dynamique et varié (contenu informatif, vidéos, liens web, etc.) qui permettra à l'utilisateur de progresser à son rythme et d'avoir accès à l'information à distance.

Porteur(s) du dossier : Isabelle Brasseur et Yannick Nantel (Services aux étudiants – Accueil et intégration)

Développement de vidéos éducatives

Sommaire : Afin de permettre aux étudiantes et étudiants de maîtriser des notions abstraites en sciences fondamentales, les porteurs de dossier se proposent de créer des vidéos pédagogiques de 5-7 minutes sur ces notions. Des exercices y seront présentés afin de déterminer le niveau de maîtrise de ces notions par les participantes et participants.

Pour évaluer l'impact que ces vidéos auront sur la compréhension des participants, une comparaison des notes des cohortes précédentes à celles ayant eu accès aux vidéos sera effectuée.

Porteur(s) de dossier : Guy Rousseau et Hélène Girouard (Faculté de médecine)

Programme d'appui >>

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Guide d'étude et de soutien à la réussite au Doctorat en Médecine Vétérinaire

Sommaire : Ce projet vise à entamer les travaux de création d'un guide d'étude et de soutien à la réussite en vue de la préparation aux examens du Doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire. Les travaux évalueront les besoins de la population étudiante et du corps professoral, et ce, afin d'identifier les solutions optimales à mettre en place et ainsi développer des stratégies d'étude axées sur le contenu pertinent et réduire l'anxiété et le stress liés aux évaluations.

Porteur(s) de dossier : Marie Archambault et Éric Allard (Faculté de médecine vétérinaire)

Favoriser une participation active dans les cours d'algèbre linéaire

Sommaire : : L'objectif de ce projet est de favoriser une plus grande participation active des étudiantes et étudiants dans l'apprentissage des notions d'algèbre linéaire dans les cours MAT1905 (Algèbre vectorielle et linéaire) et MAT1600 (Algèbre linéaire).

À l'instar de travaux menés dans de nombreuses universités d'Amérique du Nord, les porteur(s) de dossier croient qu'une révision en profondeur du déroulement des séances de travaux pratiques et du rôle des auxiliaires d'enseignement s'impose. Ce projet devrait leur permettre de mobiliser les enseignants et de mettre en place des ressources (notamment techno-pédagogiques) favorisant une participation plus active des étudiantes et étudiants.

Porteur(s) de dossier : Véronique Hussin et Denis Béliveau (Faculté des arts et sciences)

LE PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Développement et mise en œuvre d'un outil de mesure des habiletés de lecture

Sommaire : Ce projet vise le développement d'un test diagnostique adaptatif élaboré à partir d'un outil de compréhension de lectures de textes et de mathématiques ayant déjà fait ses preuves. Cet outil couvrira les compétences de niveau universitaire, et sera ensuite intégré à StudiUM afin d'accroître son caractère interactif. Sur la base des résultats obtenus lors du test, les étudiantes et étudiants pourront obtenir un bilan associé à des ressources spécifiques répondant à leurs besoins d'apprentissage.

Porteur(s) de dossier : Yves Tousignant et Carine Nassif-Gouin (Faculté de l'éducation permanente, secteur Succès-Étudiant)

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Sommaire : Le projet « Active tes neurones » consiste à donner l'opportunité aux étudiantes et étudiants du premier cycle d'expérimenter de manière encadrée trois stratégies d'étude (activité physique, bureau actif ou sédentaire) influençant des paramètres de réussite scolaire et les habitudes de vie. Le projet permettra aux participants de comparer les effets de l'activité physique (deux intensités) avec ceux d'un mode de vie sédentaire. Ainsi, les personnes qui auront vécu une expérience positive seront conscientisées à adopter un mode de vie actif et à utiliser les installations de l'UdeM.

Porteur(s) de dossier : François Dupont et Marie-Ève Mathieu (École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique)

Une boîte à outils pour mieux réussir un examen de la portée en ergothérapie

Sommaire : Au cours des trois dernières années, près de 30 % des étudiants et étudiantes en ergothérapie ont réalisé un examen de la portée comme Projet d'intégration. L'examen de portée suppose une bonne maîtrise des différents types de recension des écrits scientifiques. Or, les personnes qui choisissent l'examen de la portée ont peu de ressources à leur disposition. Cette « boîte à outils » en ligne sur l'examen de la portée regroupera un ensemble de ressources afin de mieux répondre aux besoins de ces étudiants et étudiantes. Vu leur niveau de stress observé, la création de la boîte leur permettra de mener à bien leur projet.

Porteur(s) de dossier : Shalini Lal (Faculté de médecine – École de réadaptation)

CONFÉRENCE RÉUSSITE 2019



JACQUES HAMEL



JUDIKAELA AUFFRÉDOU



PHILIPPE LÉGER

Près de 200 personnes ont assisté à la conférence « Génération Z : défis et perspectives » qui a eu lieu le 7 novembre 2019 à l'amphithéâtre Jean-Lesage du pavillon Jean-Brillant.

S'il est vrai que l'Université de Montréal accueille des personnes de tous âges et issues de diverses générations, elle reçoit de plus en plus de jeunes nés au tournant du ^{xxi}^e siècle et faisant partie de ce que d'aucuns nomment la «génération Z».

Conférence Réussite 2019 >>

CONFÉRENCE RÉUSSITE 2019

Afin de mieux cerner ce qui la caractérise et de réfléchir sur la façon de mieux répondre à ses besoins, le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études et le Centre étudiant de soutien à la réussite de l'Université de Montréal ont invité trois personnes ayant beaucoup réfléchi à ces enjeux :

- Jacques Hamel (sociologue, UdeM)
- Philippe Léger, chargé de projets chez Léger360 et responsable d'une étude portant sur la génération Z
- Judikaela Auffrédou, directrice, Lead Stratégie chez Cossette

À l'origine, la conférence devait servir de prélude au colloque Réussite 2020 ayant pour thème « Former les étudiantes et étudiants pour le XXI^e siècle ». Prévu pour le mois de mai 2020, le colloque a été annulé en raison de la pandémie COVID19.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT (VOLET SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE)



Cette année, le Prix d'excellence en enseignement (volet soutien à la réussite étudiante) est attribué à Mme Julie Mantovani (Chef de section) et à l'équipe du Bureau des affaires académiques de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie (IRIC).

Au cours des dernières années, l'IRIC a développé un programme de soutien intégré et personnalisé pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des laboratoires de l'Institut. Ce programme a été mis sur pieds par le Bureau des affaires académiques de l'IRIC, lequel a pour mission d'accompagner la population étudiante de l'Institut à toutes les étapes de leur cheminement, depuis leur arrivée à l'Institut jusqu'à la diplomation.

Le Bureau des affaires académiques travaille étroitement avec les autres acteurs clés du soutien à la réussite à l'UdeM (les Services aux étudiants, la Faculté de médecine, les Études supérieures et postdoctorales, etc.) afin de référer les personnes qui en ont besoin aux services de soutien les plus appropriés. En ce sens, le programme de soutien intégré de l'IRIC répond à plusieurs des priorités du Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante.

LES PRINCIPAUX VOLETS DU PROGRAMME DE SOUTIEN INTÉGRÉ DE L'IRIC

- Journée d'accueil
- Programme de parrainage Passerelle en collaboration avec l'Action humanitaire et communautaire (SAÉ)
- Rencontres de suivi personnalisées
- Déjeuners académiques
- Ateliers de compétences transversales
- Une soirée réseautage
- Un groupe de rédaction

BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les Bourses de la réussite étudiante reconnaissent le mérite d'étudiants et étudiantes à temps plein qui ont un bon dossier scolaire, qui font preuve de persévérance et qui maintiennent un engagement bénévole. Au premier cycle, la situation financière des candidats fait aussi partie des critères de sélection.

Huit étudiants de premier cycle ont reçu une bourse d'une valeur variant de 2000 \$ à 3000 \$; aux cycles supérieurs, seize bourses de 5000 \$ à 10 000 \$ ont été accordées pour un montant total alloué (tous cycles confondus) de 120 000 \$.

Ces bourses permettent à des personnes aux talents exceptionnels de poursuivre des études à l'UdeM et encouragent les étudiants méritants qui se démarquent par leur travail assidu.

Bourses de la réussite étudiante >>

BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Bourses de la réussite étudiante

Nom	Cycle	Département
Arenas, Kelly	1 ^{er} cycle	École de réadaptation
Fyfe, Roxanne	1 ^{er} cycle	Département de science politique
Pellemans-Dupuis, Ève	1 ^{er} cycle	Faculté des sciences de l'éducation
Lefebvre, Samantha	1 ^{er} cycle	Faculté des sciences infirmières
Roy, Laurent	1 ^{er} cycle	Département de littératures et langues du monde
Pralus, Maayane	1 ^{er} cycle	Département de sciences biologiques
Haskel-Martinez, Brandon	1 ^{er} cycle	Institut d'études religieuses
Tessier, Gabrielle	1 ^{er} cycle	Département de psychologie
L. Dubois, Coralie	1er cycle	Département de biochimie et médecine moléculaire
Abou Nader, Nouri	PhD	Médecine vétérinaire
Bélanger, Véronique	PhD	Département de nutrition
Boukhatem, Imanel	PhD	Pharmacie
Boulebsol, Carole	PhD	Sciences humaines appliquées
Delmas, Eva	PhD	Département de sciences biologiques
Demoly, Ingrid	PhD	École de criminologie
Lambert-Song, Julien	MSc	Département de psychologie
Loko, Marx	PhD	Institut d'études religieuses
Maclay, Jennifer	PhD	Direction de musique
Migneault, Marilou	MSc	Département de communication
Nabli, Adel	MSc	Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Poulin, Marie-Andrée	MSc	Études cinématographiques
Richard-St-Hilaire, Alex	MSc	Département de biochimie et médecine moléculaire
Ross-Dionne, Laurie-Mei	MSc	Département d'anthropologie
Séguin, Virginie	MSc	Histoire de l'art
Yousefibehezadi, Paria	PhD	Physiologie

LE PROJET CHEMINEMENT DES ÉTUDES

Au cours de la dernière année, l'équipe du Soutien aux facultés du CÉSAR, le Centre étudiant de soutien à la réussite, a poursuivi ses efforts visant à mieux comprendre les raisons pour lesquelles certaines personnes interrompent leurs études alors que d'autres parviennent à maintenir le cap.

Les programmes ciblés en 2019-2020 ont été les suivants :

- **Année préparatoire**
- **Compléments de formation**
- **Baccalauréat en informatique**
- **Baccalauréat en neurosciences cognitive**
- **Baccalauréat en nutrition**

Afin de recenser les données pertinentes, le projet a misé sur l'embauche de 55 étudiantes et étudiants qui ont utilisé une grille de conversation développée par l'équipe du Soutien aux facultés et les unités académiques. Cette année, le programme a complété plus de 1262 entrevues, un exploit dans les circonstances puisque la plupart ont été menées à partir du domicile des personnes embauchées. L'analyse des données et la production des rapports sont toujours en cours.

LE PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES DE TUTORAT

Le tutorat fait partie depuis longtemps de l'éventail des approches qui favorisent le soutien à la réussite étudiante en lançant son Programme d'appui aux services de tutorat, l'UdeM entend contribuer à l'essor des services de tutorat de deux façons :

1. En soutenant financièrement la création de nouveaux services de tutorat (les subventions de démarrage) ;
2. En soutenant financièrement la consolidation ou l'amélioration de services du tutorat déjà existants (les subventions de consolidation).

Contrairement au Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite, l'appui financier au tutorat n'est pas accordée dans le cadre d'un concours. Les unités intéressées peuvent déposer une demande à tout moment et leur requête doit répondre à des critères précis; le budget disponible est limité. Enfin, elles doivent aussi contribuer financièrement aux services de tutorat qu'elles veulent lancer ou bonifier. Voici le tableau récapitulatif des sommes attribuées cette année :

Demandeur (tutorat)	Montant accordé
AÉSPEIUM	1 838,00 \$
FEP	2 483,00 \$
FSÉ	2 000,00 \$
HARO	2 560,00 \$
MICROBIO	1 715,76 \$
PHARM. D.	2 887,00 \$
TOTAL	13 483,76 \$

Enfin, malgré certaines embûches, le projet de créer une application permettant de gérer plus efficacement les divers services de tutorat continue de progresser et la deuxième moitié de l'année 2020 devrait voir l'essai d'un prototype créé à partir de l'application LARA.

LE CONCOURS « MIEUX-ÊTRE ÉTUDIANT »

En 2019, l'Université de Montréal a lancé un concours exceptionnel qui visait à encourager le développement d'activités sociales, culturelles et sportives sur ses différents campus. Le but était d'encourager un meilleur équilibre de vie chez nos étudiantes et étudiants, notamment en favorisant de saines habitudes de vie et des activités de socialisation brisant l'isolement.

Ces activités de groupe, ciblant uniquement la population étudiante de l'UdeM et se déroulant sur l'un de ses campus, pouvaient prendre diverses formes : activités culturelles, activités sportives, rencontres d'échange, séances de relaxation, etc. L'Université désirait privilégier des activités récurrentes pour une subvention maximale de 3 000 \$. Enfin, la campagne de promotion entourant l'annonce du concours s'adressait aux associations étudiantes et aux nombreux regroupements étudiants qui contribuent à animer la vie sociale et culturelle de notre établissement.

Ce concours a suscité un véritable engouement chez nos étudiantes et étudiants, si bien que 34 projets ont été soumis et que 21 d'entre eux ont été retenus. La très grande majorité de ces projets ont été proposés par des organisations étudiantes. Devant un tel succès, l'UdeM a décidé de financer une nouvelle édition du concours pour l'année 2020-2021.

2 Les projets à venir

L'année 2020-2021 marquera l'avènement d'un nouveau cycle pour le soutien à la réussite étudiante à l'Université de Montréal, lequel sera marqué à la fois par la continuité et l'innovation.

La continuité

L'Université de Montréal continuera d'appuyer financièrement les unités et les organisations qui contribuent à la réussite étudiante. Qu'il s'agisse du Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite étudiante, de l'appui aux services de tutorat ou du soutien au mieux-être étudiant, ce soutien aux projets mis de l'avant par les membres de la communauté universitaire est indispensable pour stimuler le développement de nouvelles approches et la dissémination des idées qui ont fait leurs preuves.

L'appui aux services de tutorat et aux différentes formes d'entraide entre pairs constituera l'une des priorités de l'année 2021.

Le développement de l'application TutoriUM se poursuivra et le produit fini servira à alléger le fardeau administratif qui incombe aux différentes unités offrant des services de tutorat.

D'autre part, le développement du Tableau de bord Réussite se poursuivra, tout comme les efforts pour en accroître la portée et l'usage. Dans le même ordre d'idée, l'UdeM poursuivra ses efforts visant à mieux comprendre les différents parcours étudiants et continuera à miser sur l'embauche d'étudiantes et étudiants sondant leurs pairs pour mieux saisir leurs expériences.

Projets à venir >>

LES PROJETS À VENIR

Enfin, l'UdeM offrira à sa communauté de nombreuses occasions de partager leurs expériences et de réfléchir aux enjeux liés au soutien à la réussite, entre autres par l'organisation d'une conférence virtuelle à l'automne 2020, ainsi qu'un colloque Réussite au printemps 2021. En raison de la pandémie COVID19, il est trop tôt pour déterminer la forme que prendra le colloque, mais les responsables sont déjà à pied d'œuvre afin d'imaginer, si nécessaire, un nouveau format virtuel convivial. Par ailleurs, le site Réussir sera revu afin qu'il devienne un véritable lieu de partage et un dépôt pour les ressources développées au cours des dernières années.

L'innovation

L'interruption brutale en mars dernier des activités d'enseignement et de recherche sur les différents campus de l'UdeM en raison de la pandémie a forcé tous les membres de la communauté universitaire à réagir rapidement et à mettre de l'avant de nouveaux modèles d'enseignement et de soutien à la population étudiante.

Par ailleurs, les besoins en matière de soutien à la réussite ne cessent de croître et cela représente un défi de taille pour les artisans de la réussite étudiante de l'UdeM. S'il est certain que certaines formes de soutien à la réussite vont continuer de requérir la présence des étudiantes et étudiants sur nos campus (et il importe de bien identifier ces formes de soutien et de continuer à bonifier notre offre en ce sens), d'autres formes de soutien peuvent se prévaloir des progrès technologiques qui distinguent notre époque afin d'offrir à la population étudiante des services mieux adaptés à leurs besoins. Cela ne va pas sans une certaine forme d'expérimentation qui contribue à notre apprentissage collectif.

L'année 2020-2021 (et les années qui suivront) nous forcera donc à innover et à revoir nos modes de fonctionnement.

BUREAU
RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT
VALORISATION

Université 
de Montréal

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

BUREAU RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT - VALORISATION (BRDV)

Mars 2020



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	3
DÉFINITIONS et acronymes	4
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM	5
DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
<i>INTRODUCTION</i>	6
<i>PÉRIODE</i>	6
<i>DONNÉES</i>	6
<i>DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS</i>	8
<i>RÉPARTITION DES FONDS – SIRU</i>	8
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT</i>	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR</i>	10
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE	18
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE</i>	18
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ</i>	19
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES</i>	21
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L'UNITÉ D'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL</i>	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Établissements affiliés à l'Université de Montréal	8
Tableau 2	Financement de la recherche, total par établissement (en k\$)	9
Tableau 3	Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en k\$)	11
Tableau 4	Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en k\$)	11
Tableau 5	Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructures (en k\$)	12
Tableau 6	Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en k\$)	12
Tableau 7	Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en k\$)	13
Tableau 8	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources canadiennes (en k\$)	14
Tableau 9	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources étrangères (en k\$)	15
Tableau 10	Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en k\$)	16
Tableau 11	Subventions majeures de recherche (>1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en k\$)	17
Tableau 12	Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en k\$)	18
Tableau 13	Financement d'infrastructure par unité académique (en k\$)	19
Tableau 14	Financement par établissement affilié – coûts directs (en k\$)	19
Tableau 15	Financement par établissement affilié – infrastructure (en k\$)	20
Tableau 16	Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté	21
Tableau 17	Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)	22
Tableau 18	Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)	25

DÉFINITIONS ET ACRONYMES

BRDV	Bureau Recherche - Développement — Valorisation de l'Université de Montréal
CRC	Chaires de recherche du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Synchro Recherche	Base de données du financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEI	Fonds d'exploitation des infrastructures
FRQNT	Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec — Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec — Société et culture
GC	Gouvernement du Canada
GQ	Gouvernement du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NIH	National Institutes of Health
OBNL	Organisme à but non lucratif
RCE	Réseaux de centres d'excellence
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
UdeM +	Université de Montréal incluant Polytechnique Montréal, HEC Montréal ainsi que ses établissements affiliés
UdeM	Université de Montréal et ses établissements affiliés (voir Tableau 1)
UdeM campus	Université de Montréal excluant ses établissements affiliés

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BRDV

Madame, monsieur,

Le vice-rectorat à la recherche, découverte, création et innovation, et l'équipe du Bureau de la recherche, développement et valorisation (BRDV) sont heureux de vous présenter le rapport annuel des octrois obtenus en 2018-2019.

Nous tenons à féliciter chaleureusement tous les chercheurs et leurs équipes pour leur contribution à ce succès qui rejaillit sur notre institution, lui permettant d'occuper, année après année, une place de leader sur le plan national et international. Qu'il nous soit permis, en outre, de partager avec vous la fierté de ces excellents résultats, en y voyant une marque des efforts soutenus de l'équipe du BRDV, impliquée à fond pour soutenir de manière exceptionnelle les chercheurs et leurs équipes, de même que les directions de faculté, les groupes et centres de recherche, de l'idéation à la valorisation de la recherche. Bravo et merci à tous.

Au nom de l'équipe du VRRDCI et du BRDV, bonne lecture.

Isabelle Bayard
Directrice générale par intérim

DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INTRODUCTION

Les statistiques présentées dans ce rapport annuel de la recherche sont compilées à partir de la base de données des octrois en recherche maintenue par le Bureau Recherche - Développement — Valorisation (BRDV). La démarche de compilation s'effectue en 2 temps soit en premier lieu les octrois qui sont gérés à UdeM et par la suite les octrois qui sont gérés dans les centres hospitaliers affiliés à UdeM. Cette seconde phase repose en très grande partie sur l'accès aux données déposées au registre FRQS des centres et sur la réception des octrois/contrats de recherche directement de la part des centres. Les résultats incluent également, lorsque pertinent et de façon distincte, les données provenant des déclarations annuelles effectuées par les écoles affiliées, soit Polytechnique Montréal et HEC Montréal. Les données sont compilées suivant les règles de déclaration annuelle des activités de recherche définies par le MEES via le Système informatique de recherche universitaire (SIRU).

PÉRIODE

Les octrois de recherche sont documentés sur la base de l'année budgétaire du gouvernement du Québec ainsi que des principaux organismes subventionnaires du Canada, soit du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Le processus de compilation des données pour la déclaration SIRU au MEES s'échelonne sur deux années complètes, soit l'année de la période visée par le rapport et l'année suivante afin de finaliser l'ensemble des transactions nécessaires au respect des règles SIRU. En voici le calendrier :

Année en cours :

- Avril à mars : entrée des octrois de l'année en cours reçus et documentés à UdeM campus;

Année suivant la période visée :

- Juin à décembre : déclaration des activités des établissements affiliés et entrée des données;
- Septembre/octobre : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE UdeM campus;
- Janvier : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE complet;
- Janvier à mars : Transferts interuniversitaires SIRU - répartition des subventions à l'échelle québécoise selon une répartition théorique des fonds par chercheur participant aux projets;
- Juin : déclaration finale SIRU.

DONNÉES

Pour ce rapport annuel, les données présentées incluent :

- Le financement des **coûts directs de la recherche** réalisée à l'Université de Montréal ou dans un établissement affilié, sous forme de subventions de recherche, de contrats de recherche, de bourses

salariales, de chaires de recherche, de subventions d'équipement, ou d'ententes de recherche de formes variées, provenant de sources externes, canadiennes ou internationales¹.

- Les activités de services de recherche analytiques et de services de recherche professionnels.
- Les activités de diffusion (colloques, ateliers, autres) lorsqu'elles sont financées par les organismes subventionnaires avec concours et octrois officiels à l'institution.
- Les financements **d'infrastructure de recherche**, notamment les programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec².
- Les **fonds internes de l'Université de Montréal** dédiés au soutien des activités de recherche, incluant le soutien aux centres et aux équipes, le soutien aux colloques et aux activités de diffusion, le soutien à la valorisation, etc. Les fonds de recherche offerts par les **Fondations des centres hospitaliers** lorsque liés à un octroi.
- Les frais indirects prélevés à même les octrois de recherche sont inclus dans chaque financement pour des raisons techniques de déclaration au MEES. Les frais indirects versés à l'institution par les programmes de frais indirects fédéraux et provinciaux sont déclarés à la direction de l'Université.
- Certains chiffres des tableaux ci-après peuvent être négatifs puisqu'ils résultent de l'agrégation de données individuelles, et que les remboursements aux organismes subventionnaires dans une année donnée doivent être déclarés négativement au MEES s'ils ont fait l'objet d'une déclaration positive antérieure.

Les données compilent l'octroi total fait à l'Université, sans répartition interuniversitaire des fonds³.

Ces données excluent :

- Les transferts de fonds en provenance d'autres établissements ⁴ (puisque les fonds reçus par l'Université de Montréal ne sont pas répartis entre les établissements participant au projet);
- Les activités de services aux collectivités;
- Les activités de développement international, notamment ceux de l'ACDI;
- Les financements divers pour appuyer les activités de diffusion (colloques, ateliers, production de livres, etc.) en provenance de sources variées, autres que les organismes subventionnaires;
- Les fonds de démarrage conventionnés;
- Les bourses aux étudiants lorsqu'elles sont versées à titre nominatif à l'étudiant. Les bourses versées à même des fonds de recherche détenus par un chercheur sont incluses.

Les données sont compilées à partir des lettres d'octroi des organismes et des ententes établies avec les partenaires. Cette compilation présente l'avantage de documenter l'ensemble des activités de recherche, sans égard à la répartition budgétaire des fonds entre chercheurs. Cette compilation est donc distincte d'une déclaration basée sur les fonds versés réellement à l'Université et présentée par la Direction des finances. Des variations sont également induites en fonction de facteurs tels que les années financières

¹ Les financements de sources étrangères pour des activités de recherche sont inclus. Les financements pour soutenir la mobilité des étudiants ou des professeurs sont exclus.

² La déclaration des financements d'infrastructure a évolué d'une déclaration du montant total au moment de l'octroi à une déclaration selon les prévisions des dépenses au moment de l'ouverture du compte.

³ Voir section Répartition des fonds – SIRU.

⁴ Considérant que l'octroi complet reçu à l'Université de Montréal est comptabilisé, les fonds reçus par transferts d'autres établissements pour des cochercheurs de l'Université de Montréal ne peuvent être comptabilisés.

variées, les modifications d’octrois en cours de financement, la variation des taux de change ou la mobilité des chercheurs.

DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

Les établissements affiliés qui sont habilités à gérer des fonds de recherche de façon autonome sont tenus de déclarer annuellement leurs activités de recherche à l’Université de Montréal, selon les mêmes règles du MEES. Les données sont validées à l’Université de Montréal en fonction des confirmations d’octrois transmises par l’établissement affilié ou reçues directement à l’Université. Les données incluses concernent les chercheurs détenant un statut valide à l’Université de Montréal. Les déclarations annuelles des établissements affiliés se font entre juin et novembre de l’année suivant la période d’activité.

Tableau 1 Établissements affiliés à l’Université de Montréal

CHUM	Centre hospitalier de l’Université de Montréal
HMR	CIUSSS de l’Est-de-l’île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HSCM	CIUSSS du Nord-de-l’île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
HSJ	Hôpital Sainte-Justine
ICM	Institut de Cardiologie de Montréal
IRCM	Institut de recherches cliniques de Montréal
IRGLM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
IUGM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l’île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal
IUSMM	CIUSSS de l’Est-de-l’île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal

RÉPARTITION DES FONDS – SIRU

La déclaration annuelle au MEES de l’Université de Montréal doit inclure diverses répartitions des fonds suivant les règles suivantes :

- La répartition des fonds entre les universités québécoises partenaires des projets, selon la distribution des chercheurs entre les établissements. Cette répartition ne tient pas compte des collaborateurs ou des chercheurs associés et est faite au prorata du nombre de chercheurs, sans égard à la distribution réelle des fonds.
- La soustraction des octrois des fonds transférés dans les universités canadiennes à l’extérieur du Québec, puisque cette déclaration vise l’inventaire des financements de recherche au Québec.

Cette répartition permet de documenter l’activité de chercheurs au sein des différents projets ainsi que de faire valoir la réalisation de projets majeurs par des équipes. Les délais encourus pour la finalisation des opérations nécessaires à cette répartition des fonds varient selon la participation des différentes universités québécoises. La variation entre les données « avant » et « après » ces activités est généralement de moins de 3 % du volume global des octrois, permettant d’estimer que les transferts externes sont équivalents aux transferts vers l’Université de Montréal.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT

Le tableau suivant présente le total des fonds de recherche pour l'ensemble de l'Université de Montréal, incluant ses établissements et écoles affiliés avant l'imposition des transferts interuniversitaires. Les montants indiqués incluent les coûts directs et indirects de la recherche, ainsi que les financements d'infrastructure. Ces derniers sont présentés de façon distincte pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés afin de faire ressortir l'évolution du financement de la recherche, sans les biais induits par les financements majeurs mais irréguliers d'infrastructure.

Afin de supprimer les fluctuations transitoires de façon à en souligner les tendances à plus long terme, la croissance est calculée par une moyenne mobile sur 3 ans, soit une moyenne recalculée de façon continue, en remplaçant l'élément le plus ancien par le plus récent.

Tableau 2 Financement de la recherche, total par établissement (en k\$)

COMPOSANTE	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
UdeM campus excluant l'infrastructure	164 109	150 959	163 068	178 649	191 638
<i>Croissance %</i>	0	0	0	3	8
Établissements affiliés excluant l'infrastructure	151 144	141 327	139 510	125 591	128 726
<i>Croissance</i>	-1	0	0	-6	-3
TOTAL UdeM excluant l'infrastructure	315 253	292 286	302 578	304 240	320 364
<i>Croissance %</i>	0	0	0	-1	3
Infrastructure campus	6 186	26 303	12 410	16 620	13 595
Infrastructures affiliées	1 451	3 643	3 100	11 602	1 626
TOTAL Financement d'infrastructure	7 637	29 946	15 510	28 222	15 221
TOTAL UdeM	322 890	322 232	318 088	332 462	335 585
HEC Montréal	9 009	12 987	17 764	19 769	17 941
Polytechnique Montréal	70 759	72 620	66 698	79 300	103 019
GRAND TOTAL	402 658	407 839	402 550	431 531	456 545

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR

Les tableaux suivants présentent un portrait de l'ensemble du financement de la recherche à l'Université de Montréal en trois sections : (1) les coûts directs de la recherche en fonction de la source de financement, soit le palier fédéral, le palier provincial, les organismes et fondations diverses, les partenaires privés et les fonds internes; (2) les financements d'infrastructure, notamment les financements de la FCI et du gouvernement du Québec et des partenaires et (3) un résumé des coûts directs, coûts indirects et financements d'infrastructure de la recherche.

À noter que :

- Gouvernement du Canada - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Agence spatiale canadienne ou le Conseil national de recherches Canada.
- Gouvernement du Québec - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ou l'Institut national de santé publique du Québec.
- Organismes à but non lucratif inclut les consortiums de valorisation et autres organismes de financement créés par le gouvernement du Québec ainsi que tout autre OBNL.
- Fonds internes incluent les fonds internes de l'Université de Montréal ou de ses institutions affiliées. Ces fonds incluent les fonds de soutien aux groupes et aux équipes (CEDAR), les subventions de contrepartie, les revenus issus du fonds de dotation, les octrois pour colloque, congrès et autres.

Tableau 3 **Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en k\$)**

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL						
Coûts directs (en k\$)	2017-2018			2018-2019		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
GOVERNEMENT DU CANADA						
CRSH	11 362		11 411	10 285	100	10 385
CRSNG	22 301		22 301	21 912		21 912
IRSC	22 115	42 341	64 456	21 069	43 909	64 978
Chaires de recherche du Canada	13 775		13 775	15 345		15 345
SPIIE - RCE	284	64	299	784		784
Ministères	1 137		1 137	1 159		1 159
Autres	577	38	614	618	949	1 567
Apogée	8 788		8 788	11 418		11 418
Sous-total	80 339	42 442	122 781	82 591	44 958	127 548
GOVERNEMENT DU QUÉBEC						
FRQSC	7 272	243	7 515	7 671	234	7 905
FRQNT	6 358		6 358	7 474		7 474
FRQS	9 415	20 722	30 137	9 288	22 692	31 979
Ministères et sociétés gouv.	5 381	4 293	9 675	6 720	5 136	11 856
Autres	273		273	380		380
MESI pour Apogée	600		600	600		600
Sous-total	29 299	25 258	54 557	32 132	28 061	60 193
AUTRES						
Génome Québec et Canada	3 178	137	3 316	5 953		5 953
Fondations des inst. affiliés à l'UdeM	90	4 276	4 366	89	5 524	5 613
Organismes à but non lucratif	19 041	18 367	37 408	19 662	16 360	36 022
Organismes à but lucratif	11 300	26 439	37 739	12 594	25 554	38 148
Sous-total	33 610	49 218	82 828	38 298	47 437	85 735
FONDS INTERNES	8 342		8 342	7 755	65	7 820
Sous-total	8 342		8 342	7 755	65	7 820
TOTAL COÛTS DIRECTS	151 589	116 919	268 508	160 776	120 521	281 297

Tableau 4 **Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en k\$)**

Infrastructures	2017-2018			2018-2019		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
FCI	6 733	5 801	12 534	5 006	718	5 724
FEI	1 504	0	1 504	2 357	0	2 357
Ministères - Québec	4 390	5 801	10 191	4 166	908	5 074
Partenaires	2 277	0	2 277	1 947	0	1 947
UdeM campus	1 714	0	1 714	120	0	120
TOTAL INFRASTRUCTURE	16 620	11 602	28 221	13 595	1 626	15 221

Tableau 5 **Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructure (en k\$)**

RÉSUMÉ	2017-2018			2018-2019		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
Coûts directs	151 589	116 919	268 508	160 776	120 521	281 297
Coûts indirects	19 962	15 770	35 732	23 763	15 304	39 067
Infrastructure	16 620	11 602	28 221	13 595	1 626	15 221
TOTAL	188 171	144 291	332 461	198 134	137 451	335 585

Les tableaux 6 à 9 présentent le détail des catégories générales du Tableau 3, soit le financement en provenance des agences et des ministères fédéraux (Tableau 6), des ministères, des sociétés paragouvernementales et des regroupements de recherche industrielle et de valorisation provinciaux (Tableau 7), le financement de sources canadiennes des fondations et d'organismes subventionnaires divers (organismes à but non lucratif) (Tableau 8) et le financement de sources étrangères des fondations et d'organismes à but non lucratif et subventionnaires (Tableau 9).

Tableau 6 **Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en k\$)**

Organisme	2017-2018	2018-2019
Conseil national de recherches du Canada	38	1 045
Développement économique Canada pour les régions du Québec	484	500
Services publics et Approvisionnement Canada	339	370
Savoir polaire Canada	124	173
Sécurité publique et Protection civile Canada	108	140
Agence de santé publique du Canada	129	135
Santé Canada	103	105
Agence canadienne d'inspection des aliments	116	89
Ressources naturelles du Canada		77
Conseil des arts du Canada		70
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada		43
Environnement et changement climatique Canada	43	34
Agence spatiale canadienne		33
Le Port de Montréal	14	21
Transport Canada	34	18
Commission de coopération environnementale	158	
Autres	61	-127
TOTAL	1 751	2 726

Tableau 7 Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en k\$)

Organisme	2017-2018	2018-2019
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	1 591	7 202
Ministère de la Santé et des Services sociaux	513	1 882
Ministère des Finances	6 387	850
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	465	573
Ministère de la Sécurité publique	143	345
MESRST/Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	188	292
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	91	204
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion		140
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		119
Office de la protection du consommateur	118	108
Ministère des Transports	106	86
CNESST/Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail		65
Ministère de la Famille	138	62
INSPQ/Institut national de santé publique du Québec	79	60
Ministère de la Justice	5	60
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics	65	50
Autres	59	137
TOTAL	9 948	12 235

**Tableau 8 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –
financement de sources canadiennes (en k\$)**

Organisme	2017-2018	2018-2019
Institut de recherche de la société canadienne du cancer	2 932	2 607
Fondation des maladies du cœur du Canada	1 555	1 961
Mitacs	1 761	1 796
Société de recherche sur le cancer	1 644	1 728
Société canadienne de la sclérose en plaques	405	1 704
CRDI/Centre de recherches pour le développement international	1 061	1 662
Stem Cell Network		900
IRSST/Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	1 057	892
Leukemia and Lymphoma Society of Canada	859	789
Partenariat canadien contre le cancer	856	784
MEDTEQ/Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec	474	646
Institut de recherche Terry Fox	361	613
Fondation Charles-Bruneau	865	515
Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique	595	473
Condo Authority of Ontario		463
Fondation Brain Canada	942	331
CRIBIQ/Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	327	313
Société Alzheimer du Canada	315	295
CQDM/Consortium québécois sur la découverte du médicament	205	268
Association canadienne du diabète	125	240
Groupe québécois de recherche en LMC-NMP	144	219
Population Health Research Institute	1 296	38
Autres	12 568	10 429
TOTAL	30 347	29 666

Tableau 9 **Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –**
Financement de sources étrangères (en k\$)

Organisme	2017-2018	2018-2019
National Institutes of Health	1 865	2 070
Bill and Melinda Gates Foundation	227	1 153
Leukemia and Lymphoma Society	466	493
Juvenile Diabetes Foundation International	72	375
Craig H. Neilsen Foundation	151	242
Simons Foundation	228	235
International Human Frontier Science Program Organisation	132	140
Amyotrophic Lateral Sclerosis Association		121
Dana-Farber Cancer Institute		109
King Abdullah University of Science and Technology		90
Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research		85
Great Lakes Fishery Commission	34	79
Institut national du cancer	50	71
Fondation Leducq	1 200	
Autres	2 636	1 093
TOTAL	7 061	6 356

Tableau 10 Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en k\$)

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2017-2018	2018-2019
Unité SUPPORT du Québec : Un soutien pour la recherche axée sur le patient	UdeM	IRSC	3 729	3 734
Réseau de recherche sur le cancer	CHUM	FRQS	1 000	1 000
Réseau de recherche sur le vieillissement	CHUM	FRQS	800	800
Réseau en bio-imagerie du Québec	IUGM	FRQS	800	788
Réseau de médecine génétique appliquée	HSJ	FRQS	765	765
Réseau SIDA et maladies infectieuses	CHUM	FRQS	695	794
Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation	CRIR	FRQS	630	630
Réseau québécois de recherche sur le médicament	HSJ	FRQS	585	585
Réseau de recherche en santé des populations	UdeM	FRQS	495	495
Réseau de recherche en santé de la vision	HMR	FRQS	416	356
Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières	UdeM	FRQS	400	400
Canadian Sleep and Circadian Network	HSCM	IRSC	400	400
		FRQS		25
Réseau intégré sur la cybersécurité	UdeM	Inter-Conseil	217	400
Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse	UdeM	FRQS	420	-167
Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine et la qualité du lait	UdeM	Producteurs laitiers du Canada	214	
CellCan/Réseau de médecine régénératrice et de thérapie cellulaire	HMR	Inter-Conseil	214	
TOTAL			11 779	11 005

Les grands réseaux de recherche et les projets d'envergure ont un impact important sur le financement de la recherche à l'Université de Montréal, en raison des montants octroyés. Étant donné que le rapport annuel de la recherche est produit à partir des données avant l'application des transferts interuniversitaires, ces financements revêtent une importance particulière, avec un impact notable sur la performance de l'établissement qui héberge le projet et gère ces fonds. La liste de réseaux et autres projets majeurs est donc produite ici selon l'établissement déclaré de réalisation de la recherche afin de faciliter l'interprétation de certaines variations.

Les fonds en provenance de réseaux de recherche gérés dans une autre institution ne sont pas comptabilisés dans ce rapport.

Tableau 11 Subventions majeures de recherche (≥1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en k\$)

Le tableau suivant présente un aperçu des subventions majeures de l'Université de Montréal et de ses établissements affiliés.

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2017-2018	2018-2019
Data Serving Canadians : Strategy for a Data-Driven Innovation Ecosystem	UdeM	SPIIE/Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements/Apogée	11 328	14 733
Projet Precinomics pour la mise en place d'une plateforme nationale d'accès et d'échanges responsables des données génomiques et clinico-administratives à des fins d'études et de recherches	ICM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation		2 470
Iric-industrie : Des partenariats multidisciplinaires en découverte du médicament pour un impact durable	UdeM	Ministère des Finances et de l'Économie	3 393	2 049
Interrogating and implementing Omics for precision medicine in Acute Myeloid Leukemia	UdeM	Génome Canada		1 883
		Génome Québec		1 204
The Canadian HIV Cure Enterprise (CANCURE)	IRCM	IRSC	1 812	1 349
Grand Challenges - New Interventions for Global Health: A synthetic biology platform for rapid generation of highly diverse natural product-like compounds active against Mycobacterium tuberculosis	UdeM	Bill and Melinda Gates Foundation		1 326
Chaire en transformation du transport - Programme de chaires de recherche visant le développement de technologies vertes	UdeM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation		1 323
Centre de recherches mathématiques	UdeM	CRSNG	1 195	1 264
Canadian progressive cohort in multiple Sclerosis CanProCo	CHUM	Société canadienne de la sclérose en plaques		1 242
ATRAPP – Algal Blooms, Treatment, Risk Assessment, Prediction and Prevention through Genomics	UdeM	Génome Québec	1 095	1 002
		Génome Canada	839	743
The Canadian Airborne Biodiversity Observatory	UdeM	CRSNG	1 000	1 000
Établissement d'une stratégie visant à favoriser le développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée en mathématiques appliquées pour des domaines de pointe	UdeM	Ministère des Finances		1000
Programme ARTERIA : Personnalisation des diagnostics et thérapies cardiovasculaires	ICM	Ministère des Finances et de l'Économie	3 579	
The function and regulation of PCSK9 : A novel modulator of LDLR activity	IRCM	Fondation Leducq	1 200	

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE

Cette section présente des informations sur la répartition facultaire des fonds de recherche pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE

Le Tableau 12 présente le financement des coûts directs de la recherche par faculté pour l'année en cours et l'année précédente. Les financements d'infrastructure par faculté sont présentés au Tableau 13.

Tableau 12 Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en k\$)

FACULTÉ	2017-2018	2018-2019
Aménagement	1 503	2 538
Arts et sciences	56 960	61 789
Droit	2 884	2 739
École de santé publique	10 396	8 417
Kinésiologie*	1 252	
Médecine	151 711	160 724
Médecine dentaire	2 527	1 558
Médecine vétérinaire	7 678	7 682
Musique	906	844
Optométrie	1 397	1 666
Pharmacie	4 842	4 082
Sciences de l'éducation	2 933	2 839
Sciences infirmières	1 825	1 811
Direction**	21 691	24 609
TOTAL	268 508	281 297

* Depuis 2018-2019, la faculté de kinésiologie est intégrée à la faculté médecine sous l'appellation « École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique ».

** Les financements attribués sous les unités « Direction » correspondent généralement aux financements de professeurs occupant un poste de cadre au sein de l'administration (Décanat, Rectorat et les subventions de centres de recherche du FRQS). Il peut également s'agir de financements gérés par la direction de la faculté ou par la direction de l'Université. La subvention Apogée est incluse dans cette unité.

Tableau 13 Financement d'infrastructure par unité académique (en k\$)

FACULTÉ	2017-2018	2018-2019
Aménagement	14	17
Arts et sciences	7 960	6 975
Droit	2 441	
École de santé publique	474	40
Médecine	14 998	5 041
Médecine dentaire		1 726
Médecine vétérinaire	1 632	49
Musique		
Optométrie	27	948
Pharmacie	674	425
Sciences de l'éducation		
Sciences infirmières		
TOTAL	28 221	15 221

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ

Les tableaux 14 et 15 présentent le bilan des activités de recherche administrées dans les établissements affiliés. Les montants sont présentés en coûts directs de la recherche et en infrastructure.

Tableau 14 Financement par établissement affilié – coûts directs (en k\$)

Établissement	2017-2018	2018-2019
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	36 533	39 959
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont	11 231	12 890
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	5 449	5 747
Hôpital Sainte-Justine	20 578	21 882
Institut de cardiologie de Montréal	18 572	16 896
Institut de recherches cliniques de Montréal	15 546	14 177
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal	2 215	2 219
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal	4 578	4 093
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 217	2 659
TOTAL	116 919	120 521

Tableau 15 Financement par établissement affilié – infrastructure (en k\$)

Établissement	2017-2018	2018-2019
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1 000	80
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont	396	
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal		110
Hôpital Sainte-Justine	254	240
Institut de cardiologie de Montréal	9 951	200
Institut de recherches cliniques de Montréal		609
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal		
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal		80
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal		306
TOTAL	11 602	1 626

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES

Le Tableau 16 regroupe l'ensemble des activités contractuelles financées, soit les contrats de recherche, les contrats de recherche et d'études cliniques, les contrats de service analytiques et professionnels et les contrats de consultation ainsi que les contrats de partenariat⁵.

Les données sont présentées en fonction de l'établissement déclaré de réalisation de la recherche (et non de l'administration des fonds). La distinction entre les différents types de contrats ne peut être effectuée pour les activités dans les établissements affiliés, compte tenu des informations contenues dans les déclarations des établissements.

Tableau 16 Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté

Faculté	Campus		Établiss. affiliés		UdeM	
	nombre de dossiers	k\$	nombre de dossiers	k\$	nombre de dossiers	k\$
Aménagement	8	537			8	537
Arts et sciences	74	8 895	4	98	78	8 993
Droit	6	971			6	971
École de santé publique	7	170	2	820	9	990
Médecine	23	5 373	750	32 679	773	38 052
Médecine dentaire						
Médecine vétérinaire	40	1 268			40	1 268
Musique						
Optométrie	3	139			3	139
Pharmacie	4	141	6	333	10	474
Sciences infirmières	1				1	
Sciences de l'éducation	7	461			7	461
TOTAL 2018-2019	173	17 956	762	33 930	935	51 886
TOTAL 2017-2018	167	14 728	732	36 747	899	51 475
TOTAL 2016-2017	163	15 188	757	37 788	920	52 977
TOTAL 2015-2016	186	13 170	737	31 951	923	45 121

⁵ Financement d'un partenaire par entente contractuelle mais lié à une subvention d'un organisme subventionnaire.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L'UNITÉ D'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL

Les tableaux ci-dessous présentent le financement de la recherche par faculté et département pour l'année en cours.

Le premier tableau (Tableau 17) présente les parts respectives de l'Université et de ses établissements affiliés pour les coûts totaux (directs et indirects) de la recherche. Les financements d'infrastructure ne sont pas inclus dans ce tableau afin d'éliminer les biais induits par ces financements majeurs mais irréguliers. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Le deuxième tableau (Tableau 18) présente les coûts totaux (incluant l'infrastructure) de la recherche selon les trois catégories de financement qui sont : contrats, infrastructure et subventions. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Tableau 17 **Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$)**

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Direction				
	Total	29 280	7 099	36 379
Aménagement				
École d'architecture		936		936
École de design		268		268
École d'urbanisme et d'architecture de paysage		1 633		1 633
	Total	2 837		2 837
Arts et sciences				
Anthropologie		1 117		1 117
Bibliothéconomie et sciences de l'information		377		377
Chimie		15 370		15 370
Communication		272		272
Démographie		373		373
École de criminologie		2 829	225	3 054
École de travail social		1 240		1 240
École de relations industrielles		1 646		1 646
Géographie		1 047		1 047
Histoire		127		127
Histoire de l'art et études cinématographiques		1 175		1 175
Informatique et recherche opérationnelle		7 112		7 112

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Institut d'études religieuses		416		416
Linguistique et traduction		210		210
Littératures de langue française		783		783
Littératures et langues du monde		287		287
Mathématiques et statistique		2 149		2 149
Philosophie		1 278		1 278
Physique		8 305		8 305
Psychoéducation		1 472	170	1 642
Psychologie		4 153	2 706	6 859
Science politique		1 567		1 567
Sciences biologiques		7 477		7 477
Sciences économiques		862		862
Sociologie		473		473
	Total	62 117	3 101	65 218
Droit				
Droit		3 033		3 033
	Total	3 033		3 033
École de santé publique				
Gestion, évaluation et politique de santé		741	662	1 403
Médecine sociale et préventive		2 765	3 390	6 154
Santé environnementale et santé au travail		1 216		1 216
	Total	4 721	4 052	8 773
École d'optométrie				
Optométrie		1 752		1 752
	Total	1 752		1 752
Médecine				
Anesthésiologie		41	934	974
Biochimie et médecine moléculaire		13 924	2 449	16 373
Chirurgie		419	6 223	6 641
École de réadaptation		2 123	2 819	4 942
École d'orthophonie et d'audiologie		653	439	1 092
École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique		803	43	847
Médecine		15 552	47 601	63 152
Médecine - Direction		56	39	95
Médecine de famille et médecine d'urgence		4 111	2 492	6 603
Microbiologie, infectiologie et immunologie		2 280	6 365	8 645

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Neurosciences		4 000	8 137	12 137
Nutrition		604	3 493	4 097
Obstétrique-gynécologie		349	2 498	2 847
Ophthalmologie		5 268	2 269	7 537
Pathologie et biologie cellulaire		5 277	1 693	6 970
Pédiatrie		1 015	11 870	12 884
Pharmacologie et physiologie		4 865	1 292	6 157
Psychiatrie et addictologie		1 575	4 020	5 594
Radiologie, radio-oncologie, médecine nucléaire		1 334	2 163	3 496
	Total	64 248	106 839	171 087
Médecine dentaire				
Dentisterie de restauration		-219		-219
Santé buccale		135		135
Stomatologie		854	802	1 656
	Total	770	802	1 573
Médecine vétérinaire				
Biomédecine vétérinaire		1 552		1 552
FMV - Direction		58		58
Pathologie et microbiologie		5 406		5 406
Sciences cliniques		1 275		1 275
	Total	8 292		8 292
Musique				
Musique		898		898
	Total	898		898
Pharmacie				
Pharmacie		2 267	1 981	4 248
	Total	2 267	1 981	4 248
Sciences de l'éducation				
Administration et fondements de l'éducation		449		449
Didactique		370		370
Psychopédagogie et andragogie		2 145		2 145
Science éducation - Direction		4		4
	Total	2 968		2 968
Sciences infirmières				
Sciences infirmières		1 355	502	1 856

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
	Total	1 355	502	1 856
Subvention centres FRQS			11 450	11 450
Centres FRQS	Total		11 450	11 450
TOTAL GÉNÉRAL		184 539	135 825	320 364

Tableau 18 **Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l’unité d’engagement du chercheur principal (en k\$)**

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Direction					
	Total			36 379	36 379
Aménagement					
École d’architecture				936	936
École de design				268	268
École d’urbanisme/d’architecture de paysage		537	17	1 096	1 650
	Total	537	17	2 300	2 855
Arts et sciences					
Anthropologie			131	1 117	1 249
Bibliothéconomie et sciences de l’information		29		349	377
Chimie		4 956	402	10 414	15 772
Communication				272	272
Démographie			13	373	387
École de criminologie		54	11	3 001	3 065
École de travail social		64		1 176	1 240
École de relations industrielles		192		1 454	1 646
Géographie		55	56	992	1 104
Histoire				127	127
Histoire de l’art et études cinématographiques			14	1 175	1 188
Informatique et recherche opérationnelle		2 417	3 299	4 695	10 411
Institut d’études religieuses		32		384	416
Linguistique et traduction				210	210
Littératures de langue française			3	783	786
Littératures et langues du monde				287	287
Mathématiques et statistique		105		2 044	2 149

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Philosophie			879	1 278	2 157
Physique		473	951	7 831	9 256
Psychoéducation		15		1 627	1 642
Psychologie		198	143	6 661	7 001
Science politique				1 567	1 567
Sciences biologiques		406	1 074	7 072	8 551
Sciences économiques				862	862
Sociologie				473	473
	Total	8 993	6 975	56 225	72 194
Droit					
Droit		971		2 061	3 033
	Total	971		2 061	3 033
École de santé publique					
Gestion, évaluation et politique de santé		-8		1 411	1 403
Médecine sociale et préventive		820		5 334	6 154
Santé environnementale/santé au travail		178	40	1 038	1 256
	Total	990	40	7 783	8 813
École d'optométrie					
Optométrie		139	948	1 613	2 700
	Total	139	948	1 613	2 700
Médecine					
Anesthésiologie		254	320	720	1 294
Biochimie		4 201	177	12 172	16 550
Chirurgie		4 782		1 860	6 641
École de réadaptation			161	4 942	5 103
École d'orthophonie et d'audiologie		160		932	1 092
École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique		230	344	616	1 190
Médecine		19 969	1 697	43 184	64 850
Médecine - Direction				95	95
Médecine de famille et médecine d'urgence		6		6 596	6 603
Microbiologie, infectiologie, immunologie		683	1 360	7 962	10 005
Neurosciences		2 067	458	10 070	12 595
Nutrition		592		3 506	4 097
Obstétrique-gynécologie		1 690		1 158	2 847
Ophtalmologie		741		6 796	7 537
Pathologie et biologie cellulaire		24	1	6 946	6 971

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Pédiatrie		956		11 928	12 884
Pharmacologie et physiologie		224	217	5 933	6 374
Psychiatrie		226	306	5 368	5 900
Radiologie, radio-oncologie/nucléaire		1 245		2 251	3 496
	Total	38 052	5 041	133 035	176 127
Médecine dentaire					
Dentisterie de restauration				-219	-219
Santé buccale				135	135
Stomatologie			1 726	1 656	3 383
	Total		1 726	1 573	3 299
Médecine vétérinaire					
Biomédecine vétérinaire		-83	35	1 635	1 587
FMV - Direction				58	58
Pathologie et microbiologie		982	14	4 424	5 420
Sciences cliniques		369		906	1 275
	Total	1 268	49	7 024	8 341
Musique					
Musique				898	898
	Total			898	898
Pharmacie					
Pharmacie		474	425	3 774	4 672
	Total	474	425	3 774	4 672
Sciences de l'éducation					
Administration/fondement de l'éducation				449	449
Didactique		14		357	370
Psychopédagogie et andragogie		447		1 698	2 145
Sciences de l'éducation - Direction				4	4
	Total	461		2 507	2 968
Sciences infirmières					
Sciences infirmières				1 856	1 856
	Total			1 856	1 856
Subvention des centres FRQS				11 450	11 450
Centres FRQS	Total			11 450	11 450
TOTAL GÉNÉRAL		51 886	15 221	268 478	335 585

Programme de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Reddition de compte

A – Information générale

Année universitaire : 2019 - 2020
Nom de l'établissement d'enseignement : Université de Montréal
Unité responsable de la gestion du programme : Sciences infirmières
Nom du responsable du programme : Sylvie Dubois

B – États financiers

Revenus	Montant
Enveloppe budgétaire allouée par le MEES pour l'année universitaire	1 160 888,00 \$
Solde de l'année précédente	
Total des revenus	1 160 888,00 \$

Dépenses	Montant
Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)	902 872,01 \$
Développement de Nouvelles spécialités	- \$
Coordination des stages	258 015,99 \$
Total des dépenses	1 160 888,00 \$

Solde	Montant
Solde au terme de l'année	0,00 \$

C – Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)

Nouvelles inscriptions	
Augmentation du nombre d'inscriptions	50
Coordination (à décrire dans la section G)	Montant
Responsable de la gestion des études programme IPS	116 966,19 \$
Tuteurs et superviseurs labo IPS	65 746,40 \$
Auxiliaires étudiants IPS	5 583,52 \$
Salaires des professeurs, chargés de cours et Vice-Doyenne	254 856,64 \$
Salaire gestion académique	52 179,60 \$
Conseillers pédagogiques	10 773,75 \$
Professionnels en support au programme (50%)	48 583,79 \$
TGDE et TCTB	91 830,93 \$
Responsable de la gestion IPS_soins aux adultes faculté de médecine	23 250,00 \$
Responsable de la gestion IPS_santé mentale faculté de médecine	23 250,00 \$
Équipements et fournitures de laboratoires	121 562,49 \$
Service d'un consultant	1 508,80 \$
Frais administration	2 235,32 \$
Responsable gestion centre de simulation	39 019,07 \$
Salaire des appariteurs de laboratoires	45 525,51 \$
Coordonnateur Patient Standardisé	
Total	902 872,01 \$

Commentaires et description des dépenses : 22 inscriptions_ soins de première ligne , 22 inscriptions_ soins aux adultes, 6 inscriptions_ santé mentale

D – Développement de nouvelles spécialités

Soins aux adultes & santé mentale	Montant
Responsable du programme académique IPS	
Conseiller pédagogique	
Réalité virtuelle développement de scénarios	
Salaire gestion académique	
Conseillère labo de simulation	
Total	- \$

Commentaires et description des dépenses : Développement des scénarios de simulation pour les cours de santé à la famille, personne âgée, soins adultes, etc. - analyse du contenu des cours de pharmaco, médecine, etc. afin d'assurer que le contenu répond aux exigences du programme - recherche et développement des examens de certification conforme aux exigences de certification Canadienne et Québécoise.

E – Coordination des stages

Promotion (à décrire dans la section I)	Montant
Coordonnatrice stages IPS	97 036,82 \$
Responsable gestion des stages	68 336,83 \$
Salaire coordination, gestion académique	25 700,40 \$
Coordonnatrice tuteurs	18 358,15 \$
Professionnels en support au programme (50%)	48 583,79 \$
Total	258 015,99 \$

Commentaires et description des dépenses : Rencontre en milieu clinique avec médecin et la direction, communication/échanges auprès du MEES et MSSS, échanges et rencontre avec les étudiants, développement de guide de stages et les formations nécessaires pour les IPS/infirmières encadreur en milieux cliniques.

F – Signature et fonction

Prénom et nom : Sylvie Dubois	
Fonction : Doyenne	
Signature : 	Date (année-mois-jour) : 2020-09-10

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX		2019-2020
Direction du campus et adjoint		175 727,09 \$
Personnel technique		197 971,30 \$
Responsable Centre de simulation		75 000,00 \$
Infirmière Centre simulation		3 000,00 \$
Responsable de l'externat		45 000,00 \$
Responsable des années précliniques et interdisciplinarité		80 000,00 \$
Avantages sociaux (25%)		144 174,60 \$
Sous-total Personnel et avantages sociaux		720 872,99 \$
AUTRES DÉPENSES		
Équipements et réseau informatique (RISQ)		14 191,07 \$
Équipements et fournitures Centre de simulation		10 266,26 \$
Patients partenaires (acteurs)		12 157,77 \$
Fournitures de bureau, messagerie, téléphonie, etc.		3 669,59 \$
Frais de déplacements - administration		1 757,16 \$
Frais de déplacements - étudiants		3 246,84 \$
Support visioconférences		8 287,50 \$
Services rendus par l'UQTR pour les services étudiants		6 932,64 \$
Sous-total Autres dépenses		74 748,72 \$
DÉPENSES TOTALES 2019-2020*		795 621,71 \$
FINANCEMENT 2019-2020 DU MÉES		726 100,00 \$

* Ne représentent qu'une partie des dépenses réelles du Campus délocalisé de la Mauricie. Il est à noter que certaines dépenses sont sujettes à des variations en raison de la pandémie.

DÉPENSES IMPUTÉES À LA STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL À L'UDEM EN 2019-2020
--

Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) de l'Université de Montréal est au service de tous les membres de la communauté universitaire. Son rôle est de prévenir et d'intervenir.

Le BIMH est l'entité, pour l'Université, qui, en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, agit à titre de guichet unique et assume les rôles et responsabilités suivantes:

- 1) administre les programmes de prévention et de sensibilisation;
- 2) offre les activités de formation;
- 3) est le dépositaire des signalements et des plaintes formelles, et procède à l'analyse de recevabilité des plaintes formelles;
- 4) fournit du soutien aux membres de la communauté universitaire affectés par la violence à caractère sexuel, incluant l'accompagnement tout au long du processus de traitement du signalement ou de la plainte formelle ainsi que lorsque ledit processus est terminé. Il informe les personnes plaignantes lorsque le traitement du signalement ou de la plainte prend fin; et
- 5) collecte les données relatives aux cas de violences à caractère sexuel sur le campus, fait l'analyse de ces données, fait de la recherche dans le domaine et met à jour sa documentation et ses activités.

Soutien

Le BIMH offre les conseils et le soutien nécessaires aux plaignants, aux mis en cause, aux témoins, à toute personne membre de la communauté universitaire et aux tiers affectés par un incident de violence à caractère sexuel, en les informant des options disponibles face à la situation ainsi que du traitement du signalement ou de la plainte formelle, le tout en s'assurant de sauvegarder la confidentialité de l'identité des personnes impliquées.

L'Université offre du soutien aux plaignants et aux personnes affectées par des violences à caractère sexuel, notamment les témoins directs ou les personnes ayant reçu un signalement ou un dévoilement, membres de la communauté universitaire, et ce, que le mis en cause soit membre de la communauté universitaire ou non.

Formation

Le BIMH prépare et dispense des formations annuelles obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux dirigeants, aux membres du personnel, aux représentants de leurs associations et syndicats respectifs et aux représentants des associations étudiantes de l'Université.

Le BIMH prépare et dispense des formations obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux étudiants de l'Université. Ces formations doivent être revues périodiquement et arrimées avec les meilleures pratiques dans le domaine.

Dépenses 2019-2020 du BIMH

Salaire du personnel régulier	344 798 \$
Salaire du personnel non-régulier	103 852 \$
Avantages sociaux	119 620 \$
Dépenses de fonctionnement	166 213 \$
Total	734 483 \$

<i>Subvention allouée par le MEES</i>	<i>361 300 \$</i>
---------------------------------------	-------------------

Pôle régional en enseignement supérieur de Lanaudière

Reddition de compte pour les activités financées dans le cadre
des pôles régionaux — 2019-2020

NATURE DU PROJET	Pôle régional en enseignement supérieur de Lanaudière ▪ Collaboration entre le Cégep régional de Lanaudière (CRL), à titre de maître d'œuvre du projet, et les trois universités suivantes : l'Université de Montréal (UdeM), l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). ▪ Les objectifs du projet sont les suivants : 1) Favoriser l'arrimage entre l'ordre collégial et universitaire dans Lanaudière, notamment en développant des parcours de formation intégrés, en développant et maximisant des ententes DEC-BAC et la reconnaissance des acquis ; 2) Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans Lanaudière, la réussite et la persévérance des étudiants de même que la fluidité des parcours de formation ; 3) Développer l'offre de formation en enseignement supérieur dans Lanaudière. ▪ Une entente-cadre de collaboration établissant la structure et les modalités de fonctionnement du pôle est actuellement en développement.
MISE EN CONTEXTE	▪ La demande de création du Pôle régional en enseignement supérieur pour la région de Lanaudière a été déposée une première fois au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en juin 2018. Un travail de collaboration avec le Ministère a mené à une révision du projet en août 2019, moment où le projet a été officiellement accepté. ▪ Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans, et ce, à raison de 481 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. ▪ Les versements pour l'année 2019-2020 ont été effectués en juin 2020. ▪ Ce rapport rend compte de la première année d'activité du Pôle financée en tant que pôle régional, même si un premier versement de 481 000 \$ a été effectué en juin 2019 à la suite de la confirmation officielle du financement du Pôle.
COMITÉ DE PILOTAGE	▪ Le comité est composé de 10 représentants du Cégep régional de Lanaudière et des trois universités partenaires (UdeM, UQAM et UQTR). Un directeur adjoint à la direction générale du Cégep assure la coordination des activités. ▪ En outre, le comité peut compter sur les services d'une agente de bureau du Cégep qui assure, notamment, l'organisation des rencontres ainsi que la rédaction et l'archivage des comptes rendus et des documents associés à chacune des rencontres.

DEGRÉ D'AVANCEMENT DU PROJET	Le projet est dans une phase de mise en œuvre. ▪ Malheureusement, les nombreuses contraintes liées à la pandémie ont eu pour effet de ralentir cette mise en œuvre à l'hiver et au printemps 2020. La rubrique suivante (Réalizations) fera état de la situation. ▪ Le comité de pilotage mis en place pour assurer le fonctionnement du Pôle s'est réuni à deux reprises durant l'année. ▪ De plus, un sous-comité composé de quatre représentants du Cégep et des universités s'est réuni à trois reprises durant l'année. Ce sous-comité était chargé d'organiser une activité de réflexion stratégique sur la persistance scolaire et la poursuite des études supérieures dans la région de Lanaudière.
RÉALISATIONS	▪ <u>Recensement des ententes DEC-BAC et des passerelles entre le Cégep et les universités</u> : Cette opération a permis de mettre à jour les données en lien avec les ententes DEC-BAC et les passerelles que le Cégep et les trois universités partenaires ont développées au fil des ans. [Statut : Réalisé] ▪ <u>Exploration en vue de développer de nouvelles ententes DEC-BAC ou passerelles</u> : Le Cégep et les universités partenaires poursuivent leurs discussions à cet égard. Des projets sont à l'étude. [Statut : En continu] ▪ <u>Organisation d'un événement au printemps 2020</u> : Le comité avait planifié la tenue d'une activité de lancement pour le Pôle le 23 avril dernier. Il s'agissait d'une journée de réflexion stratégique sur la persistance scolaire et la poursuite des études supérieures dans la région de Lanaudière. Elle se proposait de réunir une soixantaine de participants issus des centres de services scolaires, du CRL et des universités ainsi que des organismes en éducation œuvrant dans la région. [Statut : Organisation générale de l'activité, choix des thèmes et des conférences réalisés, rencontre reportée] ▪ <u>Organisation d'une séance d'information avec la Direction générale de Services Québec-Lanaudière</u> : Cette rencontre avait pour but de fournir au comité des informations au sujet des professions en déficit de main-d'œuvre dans Lanaudière pour 2019-2023. [Statut : Informations reçues de la part de Services Québec, rencontre reportée]
GESTION FINANCIÈRE DU PROJET	▪ D'ici l'adoption d'une entente-cadre de collaboration établissant la structure et les modalités de fonctionnement du Pôle, le comité a convenu que chaque institution assurait la gestion financière de sa part du projet. ▪ Le CRL et les trois universités partenaires se sont partagé le montant de 481 000 \$ de la façon suivante : ▪ Le CRL : 40% du montant, soit 192 400 \$; ▪ L'Université de Montréal : 20% du montant, soit 96 200 \$; ▪ L'Université du Québec à Montréal : 20% du montant, soit 96 200 \$;

	▪ L'Université du Québec à Trois-Rivières : 20% du montant, soit 96 200 \$.	
RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES UDEM	Solde reporté de 2018-2019	96,200 \$ (confirmé en juin 2019)
	Allocation 2019-2020	<u>96,200 \$</u>
	Revenus totaux	192,400 \$
	Dépenses totales	0 \$
	Montant à reporter au 30 juin 2020	192,400 \$

> REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITES FINANCEES DANS LE CADRE
DES POLES REGIONAUX — 2019-2020

Projet :	Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (PIA) • Collaboration entre les douze cégeps et les sept universités de l'île de Montréal (voir Annexe). • Une entente-cadre de collaboration, signée par la direction de chaque établissement membre, établit la structure et les modalités de fonctionnement du pôle, notamment la gestion financière (voir plus bas).
Mise en contexte :	• La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle a été déposée le 28 mars 2018 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. • Le troisième versement de 500 000\$ pour l'année 2019-2020 a été versé en juin 2020. • Ce rapport rend compte de la troisième année d'activités du PIA financée comme pôle régional (voir les <i>Règles budgétaires des universités</i>, Section 2.1.15, p. 55)
Degré d'avancement du projet :	<i>Phase de mise en œuvre en cours : fonctionnement et éléments contextuels</i> • L'équipe mise en place pour assurer le fonctionnement du PIA s'est réunie six fois en cours d'année. Elle est composée de 8 représentants des cégeps et des universités et du directeur du PIA. Elle assure la supervision du fonctionnement du PIA. Un compte rendu de chaque réunion est rédigé et conservé dans un dossier TEAM. • Le directeur assure le fonctionnement du PIA et le représente. Il administre les outils de communication du PIA notamment le site web (www.poleia.quebec). • À partir de la mi-mars, les conditions d'urgence sanitaire ont contraint le PIA à quelques adaptations, notamment dans le report d'activités collectives de type colloque ou séminaire.
Réalisations :	• <u>Organisation d'un événement à l'automne 2019</u> : Les membres du PIA et de leurs communautés respectives, ainsi que de nombreux partenaires ont été conviés à un événement de lancement du PIA le 22 août 2019 dont le programme comprenait une table ronde réunissant trois experts : Yoshua Bengio (MILA et Université de Montréal), Lise Langlois OBVIA et Université Laval, Mathieu Boisclair (CCTT-JACCOBB). Près de 200 personnes ont assisté à l'événement et provenaient des cégeps, des universités et de nombreux organismes de l'écosystème montréalais en IA. [Statut : Terminé].

	• <u>Enquête : inventaire des éléments de formation en IA dispensés dans les 19 établissements membres du PIA</u>: La construction de deux outils de collecte et leur traduction en anglais ont été réalisées au cours de l'hiver 2019. Trois établissements ont accepté de tester les deux outils au cours de l'automne 2019. La collecte des données a débuté en janvier 2020 et a pris fin en juin. Seize des 19 établissements du PIA ont remis un fichier Excel faisant état de leur offre de formation en IA. L'autre outil de collecte, un sondage en ligne auprès de l'ensemble des professeurs, a suscité un taux de réponse moyen par établissement de 10,7%. La rédaction du rapport est en cours et les résultats seront diffusés à l'automne 2020. [Statut : Collecte terminée ; rédaction et diffusion, en cours]. • <u>Appel de projets concertés cégeps/universités</u> : Les projets sollicités par le PIA visent à l'élaboration d'initiatives concertées en vue d'adapter l'offre de formation supérieure aux besoins suscités par le développement et les applications de l'intelligence artificielle. L'appel de projets a été réalisé dans le respect du calendrier annoncé. Vingt-cinq soumissions ont été reçues se partageant en parts presque égales entre les volets « formation » et « compétences ». La quantité de projets soumis dépassait nettement ce qui était anticipé. Le PIA a créé deux jurys, un pour chaque volet, composé d'experts provenant des cégeps et des universités. Quatorze initiatives, de durée variable, sont soutenues par le PIA à hauteur de 1 373 820 \$ et seront réalisées entre janvier 2020 et juin 2022. Toutes les universités et 10 des 12 cégeps sont associés à un ou plusieurs projets. Un résumé de chaque projet est publié sur le site web du PIA [Statut : Appel de projets terminé, projets en cours de réalisation, création de communautés pratiques en cours]. • <u>Présence du PIA dans l'écosystème IA à Montréal et au plan national</u> : À travers son enquête sur les composantes de formation en IA, le PIA a constitué une banque de 250 personnes intéressées par le PIA de diverses manières. De plus, à travers diverses activités et les projets concertés cégeps/université, le PIA a construit un réseau de partenaires provenant du marché du travail, de la recherche, d'organismes du milieu de l'éducation et diverses institutions. Il est représenté à diverses tables et comités (Conseil d'administration du Forum IA Québec, comité de suivi du projet d'études du MÉES sur l'impact de l'IA sur les professions, Dawson AI Advisory Board, comité de pilotage du projet de Technocompétences « Profils d'emplois en IA, SC et BD »). [Statut : En continu]. • <u>Organisation d'une séance d'information et de discussions à propos d'une étude coordonnée par le MÉES</u> : L'étude intitulée <i>Place de l'intelligence artificielle dans les professions : enjeux pour la formation collégiale</i> a fait l'objet d'une présentation et d'un échange entre divers partenaires de l'écosystème IA et du milieu de l'enseignement supérieur le 17 juin 2020. Vingt-neuf personnes y ont assisté provenant de 17 organismes.
--	---

Gestion financière du projet :	Les dix-neuf établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux Montréal : • Les sept établissements universitaires se sont partagé 60% de la subvention (42 857 \$ / établissement / année). • Les douze cégeps se sont partagé 40% de la subvention (16 667 \$ / établissement / année). L'Université de Montréal a versé les sommes reçues au cégep du Vieux Montréal qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.																		
Rapport des revenus et dépenses :	Revenus et dépenses au 30 juin 2020 <table> <tr> <td>Revenus reportés au 30/06/2019</td><td style="text-align: right;">916 341,29 \$</td></tr> <tr> <td>Revenus 2019-2020 (versés en juin 2020)</td><td style="text-align: right;">500 004,00 \$</td></tr> <tr> <td>Total</td><td style="text-align: right;">1 416 345,29 \$</td></tr> </table> Dépenses <table> <tr> <td>• Frais de réception (Événement du 22/08/2019)</td><td style="text-align: right;">10 354,42 \$</td></tr> <tr> <td>• Frais de déplacement</td><td style="text-align: right;">671,70 \$</td></tr> <tr> <td>• Honoraires</td><td style="text-align: right;">72 361,52 \$</td></tr> <tr> <td>• Autres contrats</td><td style="text-align: right;">37 232,60 \$</td></tr> <tr> <td>• Subventions aux projets (1^{re} tranche)</td><td style="text-align: right;">495 166,24 \$</td></tr> <tr> <td>Total</td><td style="text-align: right;">615 786,24 \$</td></tr> </table> Revenus reportés en 2020-2021 800 559,05 \$	Revenus reportés au 30/06/2019	916 341,29 \$	Revenus 2019-2020 (versés en juin 2020)	500 004,00 \$	Total	1 416 345,29 \$	• Frais de réception (Événement du 22/08/2019)	10 354,42 \$	• Frais de déplacement	671,70 \$	• Honoraires	72 361,52 \$	• Autres contrats	37 232,60 \$	• Subventions aux projets (1 ^{re} tranche)	495 166,24 \$	Total	615 786,24 \$
Revenus reportés au 30/06/2019	916 341,29 \$																		
Revenus 2019-2020 (versés en juin 2020)	500 004,00 \$																		
Total	1 416 345,29 \$																		
• Frais de réception (Événement du 22/08/2019)	10 354,42 \$																		
• Frais de déplacement	671,70 \$																		
• Honoraires	72 361,52 \$																		
• Autres contrats	37 232,60 \$																		
• Subventions aux projets (1 ^{re} tranche)	495 166,24 \$																		
Total	615 786,24 \$																		

ANNEXE — LISTE DES DIX-NEUF ÉTABLISSEMENTS

UNIVERSITÉS	CÉGEPS
• École des HÉC Montréal	• Collège Ahuntsic
• École Polytechnique Montréal	• Cégep André-Laurendeau
• École de technologie supérieure	• Collège de Bois-de-Boulogne
• Université Concordia	• Dawson College
• Université McGill	• Cégep Gérald-Godin
• Université de Montréal	• John-Abbott College
• Université du Québec à Montréal	• Collège de Maisonneuve
	• Collège Marie-Victorin
	• Collège de Rosemont
	• Cégep de Saint-Laurent
	• Vanier College
	• Cégep du Vieux Montréal



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

REDDITION DE COMPTE POUR LES ACTIVITÉS FINANCIÉES

DANS LE CADRE DES PÔLES RÉGIONAUX – 2019-2020

Projet :	Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) • Collaboration entre le Collège Montmorency, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal (voir Annexe 1). • Entente-cadre de collaboration signée en mars 2020. Cette entente-cadre lie les trois (3) établissements membres du Pôle et vise à établir la structure de gouvernance et de fonctionnement entre les partenaires du Pôle dont l'identification d'un établissement fiduciaire de la subvention.
Mise en contexte :	• Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accepté le projet de pôle régional d'enseignement supérieur soumis par le Collège Montmorency — l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal — en vue de répondre aux besoins de formation suscités par le développement des arts numériques et sa contribution à l'économie créative lavalloise. • La lettre d'accompagnement signée par le Ministre accorde une aide financière pour cinq ans (5) à raison de 500 000,00 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits et en fonction de l'analyse du rapport annuel d'activités. • Le premier versement de 200 000,00 \$ a été versé en juin 2018 pour l'année 2017-2018. • Le second versement de 500 000,00 \$, pour 2018-2019, a été versé en juin 2019. • Le troisième versement de 500 000,00 \$, pour 2019-2020, a été versé en juin 2020.
Structure de gouvernance, Fiduciaire, mission et objectifs principaux :	• Le Pôle s'est doté d'un comité de gouvernance qui se réunit une fois par mois constitué de sept (7) membres représentant les 3 institutions partenaires et de la directrice du PLAN. Une entente-cadre de collaboration a été signée en mars 2020 par monsieur Olivier Simard, directeur général du Collège Montmorency — monsieur Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal — et par madame Magda Fusaro, rectrice de l'Université du Québec à Montréal. La structure de gouvernance est composée d'un Comité de gouvernance, de Comité(s) avisé(s) sollicités de façon ponctuelle et de la



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

	Direction du Pôle. Le comité de gouvernance a procédé à l'embauche de la directrice qui a débuté son mandat à temps complet en juin 2019. • La responsabilité de la gestion financière et le suivi du budget du PLAN a été confiée au Collège Montmorency, ainsi que le pouvoir d'autoriser, aux noms des Établissements membres, les engagements reliés à la réalisation des activités du Pôle. • La mission du PLAN est d'assurer une réponse concertée aux défis de formation et de recherche posés par le développement des arts numériques en enseignement supérieur et sa contribution à l'économie créative lavalloise. • Les objectifs généraux du PLAN : • Accroître la collaboration entre les cégeps, les universités et les acteurs du milieu lavallois (artistes, organismes culturels et entreprises créatives). • Contribuer au développement des arts numériques • Contribuer au dynamisme régional de Laval. • Établir une communication continue et un meilleur arrimage entre les établissements d'enseignements et les acteurs du milieu de l'économie créative lavalloise. • Actualiser les besoins de formation et le transfert de compétences en arts numériques. • Soutenir des projets collaboratifs en arts numériques entre les membres du Pôle et, au besoin, avec des partenaires externes.
Réalisations :	<i>En ce qui a trait aux opérations propres à la phase de conception et à la phase de mise en œuvre du PLAN qui se sont superposées :</i> • <u>Lancement du Pôle</u> : Le lancement du PLAN devait avoir lieu au pavillon Guy-Rocher du Collège Montmorency, le 6 avril dernier 2020. Il a dû être annulé, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. C'est le 11 juin 2020 que le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative (PLAN) a été lancé. La présentation officielle du PLAN, de son image de marque, de son site internet et du lancement de son appel de projets a été faite lors d'une conférence de presse virtuelle sur la page Facebook du PLAN. Un communiqué de presse a été diffusé par les trois institutions membres au lendemain de ce lancement officiel. Deux capsules vidéo ont été réalisées pour illustrer la mission du PLAN et les objectifs de l'appel de projets. [Statut : terminé].



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

	● <u>Création de l'identité visuelle et du site web du PLAN</u> : Suite un appel d'offres de services, deux entreprises ont été retenues pour réaliser dans un premier temps la réflexion stratégique, la recherche de nom, la création du logo et le cahier des normes graphiques et dans un deuxième temps la conception et la réalisation du site web. L'acronyme PLAN a été choisi et la mise en ligne du site web du PLAN a été effectuée en mai 2020. [Statut : mise en visibilité en continu]. ● <u>Rédaction et lancement de l'appel de projets 2020</u> : C'est le 11 juin, lors de la conférence de presse virtuelle du PLAN qu'a eu lieu le lancement des trois volets de l'appel de projets 2020 dont la date limite est le 30 septembre 2020. Le Pôle vise à accroître la capacité des cégeps et des universités à créer des synergies dans l'offre de formation supérieure reliée aux arts numériques. Il veut également renouveler les pratiques en arts numériques par des projets interordres en collaboration avec les acteurs de l'économie créative à Laval. Le Pôle veut favoriser aussi le partage des espaces adaptés aux arts numériques dans les différentes institutions partenaires. Une enveloppe budgétaire de 250 000,00 \$ est allouée à cet appel de projets. [Statut : en cours]. ● <u>Partenariat avec le milieu lavallois</u> : Dans le cadre de sa mission, le PLAN a collaboré avec le diffuseur lavallois [co]motion pour organiser une programmation de deux jours de classes de maître, les 19 et 20 septembre 2019 au Collège Montmorency à Laval. Ce lab numérique de démonstrations de projets collaboratifs en arts numériques réunissant les professeurs, les chercheurs, les étudiants, les artistes, les organismes culturels lavallois et les industries créatives visait à créer des moments de rencontres et de réflexion autour de la collaboration interordre entre les cégeps et les universités, et dans les différents secteurs d'activités lavallois. Considérant le bilan favorable, le Comité de gouvernance a décidé d'établir un partenariat pour l'édition GMC 2020. Étant donné la crise sanitaire de la COVID-19, cette édition a été reportée par [co]motion à 2021. [Statut : en cours]. ● <u>Développement de la collaboration interordre</u> : Pour favoriser la synergie entre tous ces acteurs, un inventaire de plus de 350 cours reliés aux arts numériques dispensés dans les 3 institutions membres du Pôle a été établi pour permettre de soutenir les professeurs, les chercheurs et les étudiants dans le développement de projets concertés en arts numériques à Laval et en
--	---



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

	partenariat avec les acteurs du milieu lavallois. De plus, afin de favoriser la transdisciplinarité et l'intersectorialité propres aux objectifs du PLAN, un inventaire d'autres programmes d'enseignement postsecondaire dans les établissements membres du PLAN et dans d'autres institutions d'enseignement ainsi qu'un inventaire des organismes culturels, d'artistes et d'entreprises créatives intéressés par les arts numériques et l'économie créative lavalloise seront élaborés et publiés sur le site web du PLAN d'ici 2021. [Statut : Enquête en cours]. • <u>Participation du Pôle au Colloque ACFAS 2020</u> : Le Colloque de l'ACFAS « la collaboration interordre en enseignement supérieur : l'expérience des pôles régionaux » à l'Université de Sherbrooke en mai 2020 a été reporté à mai 2021 en raison de la COVID-19. [Statut : en cours]. • <u>Autres activités en continu de représentation et de réseautage</u> : L'implication des membres du PLAN dans le milieu de l'enseignement supérieur et le milieu lavallois s'est matérialisée par la participation de la directrice du PLAN et des membres du Comité de gouvernance à plusieurs rencontres de réseautage avec les professeurs, les artistes, les étudiants, les organismes culturels lavallois et les entreprises créatives afin de favoriser les synergies et soutenir tous ces acteurs dans le développement de projets concertés. [Statut : en continu].
Gestion financière du projet :	Les trois (3) établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le collège Montmorency : • Pour l'année 2017-2018, le collège Montmorency a reçu 100% de la subvention (200 000,00\$). Les dépenses totalisant 98 024,44 \$ ont servi au travail préparatoire fait par le Collège visant le développement de deux volets au sein Pôle : un volet pour les arts numériques et un volet pour le commerce électronique. Cependant, pour renforcer l'interdisciplinarité et l'intersectorialité en arts numériques, les membres du comité de gouvernance ont décidé d'un commun accord d'intégrer d'autres secteurs d'activité dont celui du commerce électronique aux arts numériques et de ne garder ainsi qu'un seul volet relié aux arts numériques afin d'élargir le champ des possibles dans la collaboration interordre. • Pour les années subséquentes soient 2018-2019 et 2019-2020, les deux établissements universitaires se sont partagés à parts égales 60% de la subvention (150 000,00\$ par établissements) et le collège a reçu 40% de la



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

	subvention (200 000,00\$). Ces montants ont servi aux dépenses suivantes (voir plus bas la section <i>Rapport des revenus et dépenses</i>).				
	L'Université de Montréal versera les sommes reçues au collège Montmorency qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.				
Rapport des revenus et dépenses :	Revenus —	2017- 2018	2018-2019	2019-2020	Total
	Subvention	200 000,00 \$	500 000,00 \$	500 000,00 \$	1 200 000,00 \$
	Dépenses				
	Salaire et charges salariales		45 832,47 \$	77 386,54 \$	
	Honoraires prof.	98 024,44 \$	41 274,13 \$		
	Contrats services			85 005,62 \$	
	Frais de réception		47,60 \$		
	Frais de formation		325,00 \$	55,00 \$	
	Dépenses de transfert interservices			80,00 \$	
	Frais de représentation				
	Frais d'impression		39,84 \$	3,75 \$	
	Téléphone		45,17 \$		
	Frais de déplacements		232,56 \$	149,86 \$	
	Frais d'information			475,27 \$	
	Matériels de bureau et papeterie		14,74 \$	80,63 \$	
	Total	98 024,44 \$	87 811,51 \$	163 236,67 \$	349 072,62 \$
	Surplus¹	101 975,56 \$	412 188,49 \$	336 763,33 \$	850 927,38 \$
	¹ Le solde de 850 927,38 \$ est reporté en 2020-2021.				



PÔLE LAVALLOIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN ARTS NUMÉRIQUES
ET ÉCONOMIE CRÉATIVE

ANNEXE 1 — LISTE DES TROIS ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

CÉGEP	
• Collège Montmorency  COLLÈGE MONTMORENCY	
UNIVERSITÉS	
• Université de Montréal  Université  de Montréal <i>et du monde.</i>	• Université du Québec à Montréal  UQÀM

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Université de Montréal, reddition de compte 2019-2020

Dans le but de permettre aux établissements universitaires de développer des services et des processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), le gouvernement a mis des ressources financières à la disposition du réseau universitaire. Pour l'exercice 2019-2020, un montant de 184 100 \$ a été alloué à l'Université de Montréal. Le présent rapport constitue la reddition de compte de cette somme.

1. Utilisation de la somme versée pour 2019-2020, y compris le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont bénéficié des services de reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels au cours de l'année;

Dépenses	Montants
Coordination et soutien professionnel (salaire et charges sociales)	112 294 \$
Dégagement expert-conseil pour développement de la RAE au plan institutionnel (salaire et charges sociales)	46 247 \$
Promotion pour les programmes avec RAE à la FEP	12 094 \$
Honoraires professionnels pour évaluation de la RAE	5 986
Groupe de travail sur la RAE (salaires et charges sociales)	5 270 \$
Frais de délégation et de représentation	1 456 \$
Frais de TPV (terminal point de vente)	753 \$
Total des dépenses	184 100 \$

2. Données institutionnelles de la RAC (équivalences et exemptions)

a. Données générales

Les données institutionnelles de la RAC pour l'exercice 2019-2020 présentent le nombre d'exemption et d'équivalences attribué aux étudiants selon le cycle ainsi que le volume de crédits accordés en EQV (équivalence) et en EXE (exemption).¹

Nombres	Equivalences (EQV)	Exemptions (EXE)	Total des reconnaissances
Nombre d'étudiants 1 ^{er} cycle	2 512	675	3 187
Nombre d'étudiants 2 ^{ème} cycle	287	114	401
Nombre d'étudiants 3 ^{ème} cycle	41	11	52
Nombre total d'étudiants	2 840	800	3 640
Nombre de crédits 1 ^{er} cycle	17 249.5	8 188.5	25 438
Nombre de crédits 2 ^{ème} cycle	1 595	373	1 968
Nombre de crédits 3 ^{ème} cycle	904	103	1 007
Nombre total de crédits	19 748.5	8 664.5	28 413

b. Données sur la reconnaissance des acquis expérientiels (RAE)

¹ À noter que les mentions EQV et EXE dans les systèmes d'information de l'Université sont utilisées également pour la reconnaissance de cours réalisés à l'étranger dans le cadre de programmes d'échange et ne permet pas dans les circonstances d'isoler les reconnaissances d'acquis expérientiels (RAE) pour fin d'admission ou d'exemptions. La création d'une codification propre à la RAE pur des fins de statistiques et de reddition de compte est un enjeu qui a été identifiée pour les prochaines années (voir ci-dessous).

La Faculté de l'éducation permanente (FEP) est la principale faculté à procurer un service de reconnaissance des acquis structuré. Le projet pilote auprès de six facultés a permis de toucher davantage d'étudiants cette année. Voici les données combinées FEP et projet pilote, certains éléments ont été modifiés par rapport à l'an passé, afin de procurer un portrait plus adapté de la situation.

Éléments (données basées sur l'année financière de l'UdeM : du 1 ^{er} mai 2019 au 30 avril 2020)	Résultats
Nombre de demandes d'information suscitée par la page d'information sur le site de l'admission générale (en moyenne par semaine : site et courriel combiné)	50
Nombre de nouvelles ouvertures de dossier en RAE (FEP et programmes pilotes)	69 étudiants
Nombre d'étudiants ayant terminé le processus de RAE (FEP et programmes pilotes)	17
Nombre d'étudiants en cours de processus de RAE.	50
Nombre d'étudiants ayant décidé d'abandonner le processus de RAE	2
Taux de succès à l'étape de l'évaluation des acquis	99%
Temps moyen pour réaliser un processus de reconnaissance des acquis par cours par un étudiant	20 heures
Temps moyen à évaluer les acquis d'un seul cours par un évaluateur attitré (chargé de cours ou professeur)	3 heures
Outil d'évaluation des acquis le plus répandu	Portfolio par cours

Par ailleurs, la Faculté des sciences infirmières (FSI) offre également la possibilité de réaliser un processus de reconnaissance des acquis, particulièrement destiné aux infirmières issues de l'étranger. Au cours de l'année 2019-2020, aucune demande n'a été administrée à cet effet.

3. Faits saillants des activités réalisées en 2019-2020

- Embauche d'un professionnel, responsable du service de la reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) pour l'Université de Montréal, rattaché au Bureau du registraire.
- Formation d'une nouvelle conseillère au service de la reconnaissance des acquis à la Faculté de l'éducation permanente (FEP).
- Mise à jour des outils d'évaluation des acquis pour les cours offerts à la FEP.
- Première tournée de sensibilisation et d'information sur la nouvelle Politique institutionnelle, adoptée au mois de décembre 2018, auprès de huit facultés incluant les équipes de direction.
- Mise en place d'un projet pilote avec six facultés et équipes programmes volontaires (voir compte rendu en annexe) visant à tester le processus et à développer de nouveaux outils de validation. Projet coordonné par le responsable de la RAE institutionnelle.
- Accompagnement des équipes programmes volontaires avec l'aide de plans d'implantation, de listes de critères, d'outils d'évaluation des acquis.
- Modification des modules de paiement dans le système académique Synchro afin de rendre accessible le service de RAE à l'ensemble des étudiants.
- Entente signée avec les associations étudiantes (FAECUM et AGEEFEP) sur les frais institutionnels.
- Développement d'une page d'information sur le site de l'admission.
- Adoption d'un courriel institutionnel de la RAE pour toute demande d'information.
- Constitution d'un comité institutionnel de la RAE.

4. Difficultés/enjeux éprouvés au cours de l'année et les solutions mises de l'avant

Enjeu rencontré	Solution mise de l'avant
Comment mobiliser les équipes programmes à l'application du nouveau processus de RAE?	• Rencontres concertées avec les équipes programmes et ciblage de programmes d'études à haut potentiel de demande. • Conception d'un plan d'implantation servant de guide de développement. • Ajustement de procédures à l'interne avec les études supérieures et le service de l'admission.
Comment informer les étudiants des programmes concernés par la RAE?	• Instauration d'une page d'information générale à la section de l'admission générale. • Courriels personnalisés expédiés aux étudiants concernés par les programmes pilotes de la RAE. • Établissement d'un courriel institutionnel servant d'entrée unique à toute demande d'information.
Situation de la pandémie : comment accompagner les équipes programmes?	• Conception de fiches outils et d'une approche coaching à distance, en vue d'accompagner les équipes programmes dans la mise en place d'un service de RAE.

5. Défis/enjeux prévisibles pour les prochaines années sur le plan de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAE

Pour l'exercice 2020-2021, les défis/enjeux déjà identifiés seront :

- Une nouvelle tournée auprès des facultés afin de permettre l'implantation, à plus grande échelle, de la reconnaissance des acquis expérientiels.
- La création d'une codification propre à la reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) pour des fins de statistiques et de reddition de compte auprès du Ministère de l'enseignement supérieur.
- L'intégration du processus administratif de la RAE dans le "Dossier étudiant électronique unique" (DEEU) permettant une harmonisation des étapes du processus de la RAE.
- Développement d'une page d'information sur le site internet du Bureau du registraire, en lien avec la page située à la section de l'admission générale.
- L'insertion des demandes de RAE pour fin d'admission dans un programme études au formulaire d'admission générale.
- Une stratégie de promotion concertée en vue de faire connaître davantage ce service auprès des étudiants de l'université.

ANNEXE : Tableau bilan du projet pilote couvrant la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020

FACULTÉS	PROGRAMME D'ÉTUDE CIBLÉ	CYCLE	RAE ADMISSION	RAE EXEMPTION	Niveau d'avancement du projet pilote
Faculté de pharmacie	D.E.S.S. en développement du médicament	2 ^e		X 5 cours ouverts	- Plan d'implantation complet - Instrumentation par cours prête - Formation au processus RAE auprès des chargés de cours à distance - Annonce aux étudiants concernés
Faculté de médecine École de réadaptation (physiothérapie)	DEPA de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique	3 ^e	X		- Plan d'implantation complet - Instrumentation prête 4 étudiantes ont expérimenté le nouveau processus de RAE - Annonce faite aux étudiants concernés
Faculté des sciences de l'éducation (FSE)	DESS en leadership et gestion des établissements scolaires	2 ^e		X 4 cours couverts	- Plan d'implantation complet - Instrumentation prête 4 candidates étudiantes sont actuellement à l'étape de la démonstration des acquis - Annonce faite aux étudiants concernés
Faculté des sciences infirmières (FSI)	- Microprogramme en Leadership et gestion des services infirmiers - Microprogramme en Prévention et contrôle des infections - Microprogramme en Soins palliatifs et fin de vie - Maîtrise en administration des services de la santé	2 ^e	X	X 6 cours couverts	- Plan d'implantation complet - Instrumentation prête - Formation au processus RAE auprès des évaluatrices à distance - Annonce à faire aux étudiants concernés
Faculté de médecine École de santé publique (ESPUM)	- DESS en administration des services de santé - DESS en bioéthique - DESS en environnement, santé et gestion des catastrophes - DESS en hygiène du travail	2 ^e	X	X 1 cours identifié	- Plan d'implantation en cours de développement - Instrumentation en cours de développement
Faculté de droit	DESS en droit international	2 ^e	X	X Aucun cours identifié	- Plan d'implantation en cours de développement - Instrumentation en cours de développement

Allocation de 888 300 \$ (1) dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en enseignement supérieur

Volet 1 - Formation continue du personnel

Titre et descriptif du projet	Dépenses

Volet 2 - Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques

Titre et descriptif du projet	Dépenses

Volet 3 - Acquisition et développement de ressources éducatives numériques (291 789,53 \$)

Titre et descriptif du projet	Dépenses
1) <i>Projet Incubateur: Un projet de veille et d'expérimentation technopédagogique lié à la réalité virtuelle et aux médias 360 dont le but était d'expérimenter ces technologies, de cibler les méthodes et technologies et leurs potentiels, de former des professeurs intéressés à intégrer ces technologies et de sensibiliser et promouvoir cette possibilité dans la communauté universitaire. Collaboration avec des professeurs et professionnels des sciences biologiques, de psychoéducation, des sciences de l'éducation, ainsi que du service des bibliothèques pour développer : 4 projets pilotes liés à la réalité virtuelle et à la vidéo 360.</i>	<i>Salaire de conseiller pédagogique : 6 194,06 \$</i> <i>Salaire de Concepteur média: 49 365 \$</i> <i>Labster - L'offre de la firme Labster représente une cinquantaine de simulations 3D dans le domaines des sciences biologiques et de la chimie: 24 990 \$</i> <i>EON - Firma de réalité virtuelle et augmentée pour les développement de contenus et l'accompagnement de formations et enseignements : 22 878,91 \$</i> TOTAL : 103 427,97 \$
2) <i>Projet d'innovation pédagogique: Appel à projets en lien direct avec le soutien à la réussite étudiante visant le soutien et le développement des compétences numériques des apprenants, l'expérimentation ou l'adoption des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique afin de favoriser la réussite et la persévérance éducatives, et la mutualisation des services et des ressources éducatives afin d'en accroître l'accessibilité et le partage.</i>	<i>Financements aux professeurs pour leurs projets:</i> <i>L'utilisation de la réalité virtuelle pour mieux préparer les étudiants aux enjeux de la relation d'aide dans une situation authentique : 42 460,56 \$</i> <i>Création d'un pôle de collections numériques en Anthropologie : formation, partage et transfert : 49 997,25 \$</i> <i>Promouvoir les pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique à la Faculté de médecine vétérinaire : 49 427,75 \$</i> <i>La CLACC mobile: doter l'Ecole de santé publique (ESPUM) d'une classe d'apprentissage actif (CLAAC)</i> <i>mobile pour stimuler l'adoption de pratiques d'apprentissage actif (p. ex. apprentissage par problème, classe inversée) : 34 706 \$</i> TOTAL : 176 591.56\$
3) <i>Projet FEP - Accompagnement et développement de compétences technopédagogique auprès les enseignant pour le développement de cours en ligne.</i>	<i>Libération d'enseignant: 11 770 \$</i> TOTAL: 11 770 \$

Volet 4 - Soutien aux usagers

Titre et descriptif du projet	Dépenses
-------------------------------	----------

Volet 5 - Renforcement de la sécurité de l'information (488 244,08 \$)

Titre et descriptif du projet	Dépenses
1) Migration des prises réseaux	
<i>Une migration des prises réseau afin de résoudre des enjeux liés à la sécurisation des communications et l'accès aux données au niveau du réseau.</i>	<i>Honoraires professionnels - Expert Administrateur F5 BIG-IP : 118 124,37 \$</i>
<i>Ce projet vise à se conformer à l'architecture de sécurité en établissant des principes directeurs en ce qui a trait à la subdivision en zones, classes et segments de sécurité afin de protéger les actifs et la gestion des accès au réseau.</i>	<i>Honoraires professionnels -Expert Administrateur systèmes Windows : 82 461,08 \$</i>
	<i>Honoraires professionnels - Expert Administrateur Réseaux et Sécurité Réseaux : 109 974,83 \$</i>
	<i>Salaires et avantages sociaux - 5 Techniciens en soutien informatique (surnuméraires) : 156 739,46 \$</i>
	TOTAL 467 299,74 \$
2) Outils de sécurité	
	<i>Support et entretien - Équipements Tufin : 14 489,44 \$</i>
	<i>Maintenance - Logiciel Fortify Webinspect : 6 454,90 \$</i>
	TOTAL : 20 944, 34 \$

- (1) Dans le contexte de la pandémie qui a obligé l'Université à un réaligement de ses actions numériques en mars et avril 2020, le Ministère a accepté que l'Université reporte une somme de 108 905 \$ à l'exercice 2020-2021 (courriels de messieurs Guillaume Laforce et Martin Chabot du 31 mars 2020 à madame Louise Vanasse). La présente reddition de compte porte donc sur une subvention comptabilisée de 779 900 \$ en 2019-2020 alors que celle de l'an prochain portera sur une somme de 1 006 805 \$ (897 900 \$ subvention de 2020-2021 + 108 905 \$ report de 2019-2020).

Subvention "Mandats stratégiques" – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Budget 2019-2020:

600 000,00 \$

Descriptif des projets	Dépenses	\$
Engagement d'une professeure invitée, professionnelle du milieu scolaire. Offrir des cours en évaluation, secteur très en demande en formation initiale et continue des enseignants.	engagement d'une professeure invitée du 1er janvier 2020	33 070,00 \$
Engagement d'une professeure en didactique des mathématiques au primaire. Elle a aidé à consolider l'équipe des chargés de cours du secteur mathématiques, qui a connu de l'instabilité dans les dernières années, et à travailler à des mesures de soutien en mathématiques pour les étudiants, qui sont nombreux à échouer aux cours de cette discipline.	engagement d'une professeure régulière à compter du 1er avril 2020	9 358,00 \$
Engagement d'une professeure spécialiste du développement de compétences professionnelles et de l'accompagnement en milieu scolaire. Elle a notamment contribué au développement de mesures novatrices pour l'accompagnement du nouveau type de population étudiante que nous voulons attirer grâce à notre maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire.	engagement d'une professeure régulière à compter du 1er avril 2020	10 985,00 \$
Engagement d'un professeur dans le domaine de la francisation qui contribuera au développement de programmes de formation d'enseignants de français L2, un besoin criant dans le milieu scolaire qui accueille de nombreux immigrants non francophones.	engagement d'un professeur régulier à compter du 1er avril 2020	9 267,00 \$
Ajout de contrats de chargés de cours, de superviseurs de stage, de superviseurs de laboratoire et d'auxiliaires afin de diminuer la taille des groupes et d'optimiser l'encadrement des étudiants. À titre d'exemple, des sections supplémentaires de certains cours particulièrement difficiles (français écrit, mathématiques) ont été ouvertes pour favoriser la réussite des étudiants en leur offrant plus d'encadrement. Un projet de tutorat a été mis en place pour aider nos étudiants en français et en mathématiques (étudiants aidant d'autres étudiants).	ajout de contrats automne 2019 et hiver 2020	428 420,00 \$
Engagement d'une assistante technique (étudiante) afin d'apporter un soutien à l'équipe de la formation continue non créditée (ContinuUM) pour permettre le développement de nouvelles formations et la promotion des formations actuelles.	engagement d'une assistante technique (étudiante UdeM) de novembre 2019 à avril 2020	15 700,00 \$
Engagement d'une conseillère à la réussite étudiante pour soutenir la vice-doyenne aux études de 1er cycle dans différents programmes d'aide aux étudiants (tutorat en mathématiques et en français), dans le suivi du développement des compétences des étudiants à travers la plateforme EducatUM, dans l'orientation des étudiants vers le programme d'études approprié, ainsi que dans toute autre initiative pertinente.	engagement d'une conseillère à la réussite étudiante à compter de novembre 2019	45 800,00 \$
Engagement de divers professionnels: Technopédagogue pour aider les professeurs et les chargés de cours dans le développement de cours ou de parties de cours en ligne. Professionnel afin de soutenir notre responsable des communications dans les activités de recrutement, dans le but d'attirer de bons candidats à l'enseignement. Certains mandats de conception d'outils promotionnels confiés à des experts en graphisme, en audiovisuel. Conseillères pédagogiques avec l'équipe des stages pour l'étude des difficultés rencontrées par nos étudiants en stage et l'amélioration des outils de rétroaction sur les compétences professionnelles en stage.	à compter de novembre 2019, engagement de divers professionnels liés à l'éducation	47 400,00 \$
Total des dépenses 2019-2020:		600 000,00 \$

Soutien aux initiatives avec les entreprises privées



Bureau de la
recherche
développement,
valorisation
SEPTEMBRE 2020

Université 
de Montréal
et du monde.

Table des matières

Avant-propos 2

Museum AR 3

Nanovecteurs de silice pour oncoARN 5

Santé numérique et vision : Développement de l’automatisation de soins oculo-visuels pour une évaluation assistée ou télé-assistée de la qualité de la vision incluant entre autres les indices de réfraction, le bruit neural limitant la visibilité de l’information visuelle et l’imagerie rétinienne 7

From genomics data to action in leukemia..... 9

Développement d'une méthode novatrice pour évaluer les expositions professionnelles aux poussières de silice cristalline quartz dans les mines souterraines 11

Le mentorat virtuel au service de la persévérance scolaire et de l’orientation professionnelle chez les 15-18 ans issus des communautés Inuits et des Premières Nations du Québec. 12

Changer les règles du jeu : Créer les conditions pour favoriser le jeu libre en milieu urbain 14

Moderniser les pratiques d’évaluation : la technologie au service de l’interdisciplinarité et du bien-être des enfants 16

Développement d’un système de stimulation et d’analyse d’images grâce à l’apprentissage profond applicable à l’imagerie cellulaire 3D pour l’étude du rôle des interactions neurones-glies et du couplage neurovasculaire dans la plasticité et l’apprentissage. 18

Implementation of an artificial intelligence approach in drug identification and optimization for the treatment of Parkinson’s disease..... 20

Rendre plus sécuritaires les transfusions sanguines : Développement d’une technologie biomédicale pour une médecine personnalisée 22

EmoScienS, un modèle de développement d’une start-up éthique et socialement responsable, qui met à profit les avancées en informatique affective pour la santé des populations. 24

Plateforme de criblage de molécules in vitro avec sphéroïdes de cellules cancéreuses arrimée à une entreprise en intelligence artificielle..... 26

MYCATOK PROJECT: INNOVATING CRANBERRY FARMING WITH BENEFICIAL SYMBIOTIC MICROBES 28

Chaire industrielle Hydro-Québec en Phytotechnologie 30

Servier Industrial Research Chair in Synthetic Organic and Chemical Biology 32

New generation of solid state batteries 33

IRICOR 35

Avant-propos

Programme en partenariat avec les entreprises via la subvention générale du MES.

Montant total alloué à UdeM : **1 487 000\$**

Au cours de l'automne 2019 un concours a été lancé par le Vice-rectorat à la Recherche, à la Découverte à la Création et à l'Innovation (VRRDCI) pour solliciter de la part de la communauté de recherche des projets en lien avec les objectifs du programme :

L'élaboration et la réalisation de projets (p. ex. : des projets d'innovation technologique ou sociale) menant à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises privées au Québec

Un comité de pair constitué de fut créé pour évaluer les projets et 23 projets ont été ainsi revus à l'issue du concours. Quatorze (14) projets ont été retenus pour financement pour un total de 1 279 000\$.

La somme restante de 208 000\$ a été utilisée pour soutenir des projets déjà en cours au sein de l'Université et répondant aux critères de sélection du programme. Ces divers projets, déjà évalués à l'externe par des organismes fédéraux n'ont pas été revus à l'interne, les montants investis du programme étant largement dépassés par les sommes engagées par les partenaires des projets.

Les résultats du concours ont été divulgués en février 2020 et peu de temps avant le confinement exigé des gouvernements fédéral et provincial. Les projets de recherche accusent donc un retard important par rapport aux échéanciers initialement proposés et peu ou pas de dépenses ne sont inscrites aux livres de l'Université en date du 15 septembre. Certains partenaires ont eu en outre des difficultés à maintenir les engagements financiers en conséquence de la crise sanitaire de COVID19. Nous sommes à voir avec ces partenaires comment ils pourraient maintenir leur contribution, soit en nature, soit en ajustant les échéanciers. La date de fin prévue des projets demeure le 30 avril 2021, mais il pourrait s'avérer difficile de réaliser pleinement les objectifs de recherche eu égard au retard engendré par la pandémie pour les activités de chacun des projets.

Museum AR

Chercheur principal		Olivier Asselin
Partenaires		Courriel
Films Camera Oscura		Christine Falco : cfalco@cameraoscurafilms.com
Laboratoire d’innovation en médiation numérique du Musée des beaux-arts de Montréal		Charlène Bélanger : cbelanger@mbamtl.org
Phenomena		Awane Jones: awane@thephenomena.co
Zu		Guillaume Thérien : gtherien@zumtl.com
Description du projet		La réalisation de ce projet sollicite un ensemble de compétences savantes, esthétiques, techniques et entrepreneuriales qui sont rarement croisées—cinéma, jeu vidéo, réalité virtuelle et augmentée, histoire de l’art, muséologie et éducation. L’objectif de cette collaboration unique est le développement d’une scène historique, grandeur nature et interactive, en réalité augmentée. En effet, l’une des applications prometteuses de ce dispositif de réalité augmentée est documentaire, scientifique et éducative en permettant, notamment, la reconstitution de scènes historiques sur les lieux mêmes où celles-ci se sont déroulées ou devant certaines images de l’histoire—peintures, sculptures ou monuments—qu’il sera ainsi possible de mettre en valeur. En outre, comme ce projet vise à favoriser la transmission de la mémoire et de l’histoire et à contribuer à mettre en valeur le patrimoine, il contribuera certainement à l’émergence de ces nouveaux dispositifs numériques aux seins de plusieurs sites historiques et/ou d’institutions patrimoniales du Québec.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaires	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$



Natures de dépenses prévues :	Salaire	117 350,00 \$
	Matériel	24 000,00 \$
	Services-plateformes	19 800,00 \$
	Autre	38 850,00 \$

Nanovecteurs de silice pour oncoARN

Chercheur principal		Xavier Banquy
Partenaires		Courriel
Faculté de Pharmacie– Université de Montréal – secteur académique		davide.brambilla@umontreal.ca
Faculté de médecine, Hôpital Ste Justine		Pierre.hardy@umontreal.ca
Pharma in Silica – secteur industriel		François Arcand: arcandf@Pharma-insilica.com
Silicycle Inc. – secteur industriel		François Béland : francoisbeland@silicycle.com Meryem Bouchoucha : Meryem.Bouchoucha@silicycle.com
Description du projet		Les fondations de ce projet s’appuient sur une alliance forte pour développer une nouvelle technologie d’encapsulation efficace et peu couteuse d’Acide RiboNucléique (ARN) thérapeutiques pour un traitement amélioré du Glioblastome Multiforme (GBM), la tumeur cérébrale maligne primitive la plus répandue et la plus meurtrière chez les enfants. En effet, parmi les nouvelles entités ayant une activité pharmacologique potentiellement intéressante pour le traitement du GBM se retrouvent les micros ARNs, qui présentent des effets anti-tumoraux synergiques en combinaison avec la chimiothérapie classique. Ce projet rassemble des expertises complémentaires dans les domaines de l’oncologie, de la chimie, de la nano-formulation et du développement de produits pharmaceutiques et couvre ainsi tous les domaines du développement du médicament. Ce projet ambitieux offre donc une technologie de rupture dans le domaine du développement des thérapies géniques à base d’ARNs qui positionnera le Québec aux premières lignes des thérapies géniques et incitera sans nul doute au développement de nouveaux partenariats. Ce projet a aussi été chercher du financement complémentaire du CRSNG et de Prima Québec.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaires	256 470,00 \$

Total		356 470,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	256 670,00 \$
	Matériel	15 000,00 \$
	Services-plateformes	84 800,00 \$
	Autre	00,00 \$

Santé numérique et vision : Développement de l’automatisation de soins oculo-visuels pour une évaluation assistée ou télé-assistée de la qualité de la vision incluant entre autres les indices de réfraction, le bruit neural limitant la visibilité de l’information visuelle et l’imagerie rétinienne

Chercheur principal		Christian Casanova
Partenaires		Courriel
Jean-Marie Hanssens		jean-marie.hanssens@umontreal.ca
Rémy Allard		remy.allard@umontreal.ca
Essilor Canada		Delphine Bernardin: dtranvouez-bernardin@essilor.ca
Description du projet		Ce projet collaboratif novateur s’inscrit dans le contexte des changements de pratiques en optiques ophtalmiques liés à l’émergence de la digitalisation des outils et des innovations technologiques touchant les soins de santé visuels. L’objectif du présent projet est de déterminer si le bruit neural est affecté chez une population souffrant des troubles neuro-développementaux. Ainsi, alors que la première phase de ce projet visera à mettre en oeuvre l’infrastructure de télésanté et des procédures d’utilisation associées à un usage assisté ou télé-assisté, les outils développés seront, par la suite, exploités pour récolter les données de qualité visuelle, de bruit neural et d’image rétinienne et valider le nouveau modèle de pratique de soin-oculaire. Cet audacieux projet se veut donc comme un pilier des projets de recherche envisagés entre Essilor Canada et l’Université de Montréal et ouvre ainsi des perspectives pour d’autres projets innovants intersectoriels.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	100 000,00 \$



	Matériel	87 000,00 \$
	Services-plateformes	4 000,00 \$
	Autre	9 000,00 \$

From genomics data to action in leukemia

Chercheur principal		Sonia Cellot
Partenaires		Courriel
Centre de Recherche CHU Sainte-Justine		alexandre.rouette@recherche-ste-justine.qc.ca alexis.blanchet-cohen@recherche-ste-justine.qc.ca
Streamline Genomics		Josette Landry : josette@streamlinegenomics.com Maia Kaplan : maia@streamlinegenomics.com
Description du projet		Ce projet avant-gardiste se situe à la pointe de la médecine de précision en permettant l'identification de toutes les altérations génétiques cliniquement pertinentes survenant dans les cancers au moyen du développement et de la validation d'une plateforme d'analyse de Séquençage de Nouvelle Génération (SNG). L'objectif général de cette initiative est d'introduire la génomique dans la clinique en intégrant une plateforme bioinformatique personnalisée, via Streamline Genomics, dans un pipeline de diagnostic clinique. Ainsi, à l'issue du projet, les cliniciens auront accès à une interprétation et une annotation validées, qui facilitera à la fois le diagnostic et le traitement des cancers. De nombreux avantages socio-économiques en matière de santé sont également attendus pour le Québec grâce à ce projet, notamment, une amélioration des soins de santé pour les patients en fournissant des médecins, en permettant une médecine de précision et offrant des thérapies adaptées et des soins de santé personnalisés.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$



Natures de dépenses prévues :	Salaire	179 000,00 \$
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	21 000,00 \$
	Autre	00,00 \$

Développement d'une méthode novatrice pour évaluer les expositions professionnelles aux poussières de silice cristalline quartz dans les mines souterraines

Chercheur principal		Maximilien Debia
Partenaires		Courriel
Agnico Eagle		Guillaume Lachapelle : guillaume.lachapelle@agnicoeagle.com
Description du projet		Le projet proposé vise à examiner l’implantation de méthodes innovantes d’évaluation des expositions des travailleurs des mines aux poussières de silice cristalline. En effet, le maintien d’une bonne qualité de l’air constitue un enjeu majeur pour l’exploitation et le développement durable des mines ; les travailleurs exposés de façon chronique à la silice cristalline étant à risque de développer des maladies respiratoires. Ainsi, ce projet collaboratif vise, notamment, à caractériser les poussières de silice cristalline avec des méthodes alternatives directement au sein de la mine. Le développement de ces méthodes <i>in situ</i> permettra d’identifier de meilleurs indicateurs de l’exposition aux contaminants en milieu de travail et la mise en place rapide de moyens de prévention lorsque des niveaux d’exposition élevés sont détectés.
Budget proposé	UdeM	57 500,00 \$
	Partenaire	57 500,00 \$
	Total	115 000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	80 000,00 \$
	Matériel	10 000,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	25 000,00 \$

Le mentorat virtuel au service de la persévérance scolaire et de l’orientation professionnelle chez les 15-18 ans issus des communautés Inuits et des Premières Nations du Québec.

Chercheur principal	Sarah Fraser
Partenaires	Courriel
Academos	Éléonore Durocher-Bergeron: edurocherbergeron@academos.qc.ca
Fondation Nouveaux Sentiers	Marie-Claude Cleary: marie-claude.cleary@nouveauxsentiers.com
Université McGill	treena.delormier@mcgill.ca alex.mccomber@mcgill.ca
Membre de la communauté de Kahnawake - Partenaire de recherche	Brooke Splicer: bsplicer@gmail.com
Description du projet	Le présent projet partenarial est le premier du genre à être mené en contexte Autochtone au Québec, et possiblement dans le monde, il propose une innovation sociale accompagnée d’une recherche empirique et participative qui permettra à la fois de bonifier l’innovation et de soutenir son déploiement à plus grande échelle, tout en développant de nouvelles connaissances sur un sujet sous-documenté. Il est mené par une équipe de chercheurs, l’organisme Academos et la Fondation Nouveaux Sentiers (FNS). Les deux partenaires proposent une innovation sociale consistant à combiner la plateforme de mentorat virtuel d’Academos avec un stage d’un jour en milieux de travail développé par FNS, afin de maintenir et améliorer la persévérance scolaire de jeunes Autochtones et favoriser l’accès à des opportunités de contact avec des professions émergentes. À long terme, le déploiement de l’innovation sociale issue du projet à grande échelle favorisera la persévérance scolaire et la poursuite d’un projet professionnel chez les jeunes des Premières Nations et s’inscrit dont dans les solutions inclusives à la pénurie de main-d’oeuvre que connaît le Québec.

Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaires	386 500,00 \$
	Total	486 500,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	48819,96 \$
	Matériel	4 050,00 \$
	Services-plateformes	395 000,00 \$
	Autre	56 938,20 \$

Changer les règles du jeu : Créer les conditions pour favoriser le jeu libre en milieu urbain

Chercheur principal	Katherine Frohlich
Partenaires	Courriel
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Mikael St-Pierre : mikael@ecologieurbaine.net
Queen's University	patricia.collins@queensu.ca
Fondation MGEN pour la santé publique	salexander@mgen.fr
University of British Columbia	mbrussoni@bcchr.ubc.ca
University of South Wales	e.deleeuw@unsw.edu.au
Queen's University	ian.janssen@queensu.ca jeff.masuda@queensu.ca
Rethinking Childhood	tim@rethinkingchildhood.com
Description du projet	Ce projet de recherche interventionnelle sera mené par une équipe interdisciplinaire, intersectorielle et international constituée d'experts en matière de jeu libre, d'urbanisme et de villes en santé, de santé publique, de géographie sociale et défense des droits des enfants. Le projet propose de repenser l'utilisation de l'environnement bâti à travers un processus d'urbanisme participatif où se marieront les savoirs expérientiels de la société civile ainsi que les savoirs pratiques et théoriques des partenaires. Des interventions pilotes favorisant le jeu libre seront déployées à l'extérieure en adaptant deux typologies de rues relativement nouvelles, « la rue-école » et « la rue de jeu libre ». Avec ces interventions pilotes, la volonté est d'augmenter l'activité physique, le transport actif et la mobilité indépendante des enfants, en plus de contribuer à la cohésion sociale dans les communautés et à dynamiser l'espace public. Ce projet est aussi soutenu par les IRSC.

Budget proposé	UdeM	50 000,00 \$
	Partenaires	50 000,00 \$
	Total	100 000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	36 774,00 \$
	Matériel	46 970,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	16 256,00 \$

Moderniser les pratiques d'évaluation : la technologie au service de l'interdisciplinarité et du bien-être des enfants

Chercheur principal		Bruno Gauthier
Partenaires		Courriel
Commission scolaire de Montréal (CSDM) – Bureau des services éducatifs complémentaires (à confirmer auprès de l'équipe d'Inven_T)		(Pierre Chartrand) https://csdm.ca/autreservices/etudesrecherches/
Clinique Universitaire de Psychologie (10 000\$)		
PsyX		https://psyx.live/ Étienne Borgeat : eborgeat@psyx.live
Centre Axel		https://centreaxel.com/fr/ Isabelle Ouellet-Morin : isabelle.ouelletmorin@umontreal.ca
Association québécoise des neuropsychologues (AQNP)		Josie-Anne Bertrand : josieanne.bertrand@aqnp.ca
Regroupement des neuropsychologues pédiatrique (RNP)		Julie Duval: ju_duval@yahoo.ca
Description du projet		L'originalité de ce projet collaboratif réside dans la conception d'une approche optimisée dans les contextes clinique et scolaire ayant pour but, notamment, la modernisation de méthodes d'évaluation clinique par le développement d'un nouvel outil technologique d'évaluation neuropsychologique pour l'évaluation des fonctions exécutives chez l'enfant, ainsi qu'un inventaire comportemental permettant de caractériser le profil socioaffectif des enfants du primaire. Ainsi, en plus d'innover en matière d'offre de soins, ce nouvel outil numérique contribuera à soutenir le statut de leader du Québec en neuropsychologie et lui permettra d'être parmi les précurseurs mondiaux en termes de technologies sociales dans le monde de l'éducation.
Budget proposé	UdeM	33 000,00 \$
	Partenaires	20 000,00 \$ + contribution en nature en évaluation pour une valeur de 13 000 \$
	Total	53 000,00 \$

Natures de dépenses prévues :	Salaire	13 000,00 \$
	Matériel	5 000,00 \$
	Services-plateformes	35 000,00 \$
	Autre	00,00 \$

Développement d'un système de stimulation et d'analyse d'images grâce à l'apprentissage profond applicable à l'imagerie cellulaire 3D pour l'étude du rôle des interactions neurones-glies et du couplage neurovasculaire dans la plasticité et l'apprentissage.

Chercheur principal	Hélène Girouard
Partenaire	Courriel
Bliq photonics Imagerie des animaux vivants, analyse d'image, système de microscopie, électronique, optique	Daniel Côté: daniel@Bliqphotonics.com
Bliq photonics Imagerie des animaux vivants, microscopie, imagerie 3D et analyse	Alicja Gasecka: alicja@Bliqphotonics.com
Bliq photonics Système de microscopie, électronique, optique	Bertrand de Dorlodot : bertrand@Bliqphotonics.com
Bliq photonics Conception mécanique	Benoit Aubé : benoit@Bliqphotonics.com
Description du projet	Le présent projet s'intéresse aux interactions neuro-glio-vasculaires dans un contexte d'études sur la cognition et utilisent des approches d'imagerie et d'électrophysiologie dans divers modèles animaux pour l'étude des variables biologiques impliquées dans ces interactions. Ce projet permettra le développement et l'optimisation de protocoles permettant l'imagerie rapide 3D et la stimulation optique afin de développer des protocoles d'apprentissage en boucles fermées. Il s'agit donc d'un développement alliant les forces de la technologie de Bliq Photonique à celles des connaissances expérimentales des Professeurs de l'Université de Montréal et celle d'algorithmes d'apprentissage profond du Prof. Provost. Le but de ce projet est de repousser les limites de ces techniques en développant des outils pour coordonner la photo-stimulation avec l'acquisition et l'analyse d'images en 3D. L'objectif ultime du projet reste de transposer les résultats obtenus à des méthodes d'imagerie cérébrale non invasives applicables chez l'humain pour le diagnostic ou le traitement de maladies neurologiques.

Budget proposé	UdeM	63 50000,00 \$
	Partenaire	50 000,00 \$ + contribution en nature en évaluation pour une valeur de 13 500 \$
	Total	113 50000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	103 50000,00 \$
	Matériel	6 000,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	4 000,00 \$

Implementation of an artificial intelligence approach in drug identification and optimization for the treatment of Parkinson’s disease

Chercheur principal		Daniel Lévesque
Partenaires		Courriel
InVivo AI		Sébastien Giguère : sebastien@invivoai.com
Description du projet		La maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-dégénérative la plus répandue après la maladie d'Alzheimer. Malgré des efforts de recherche intensifs, le traitement actuel reste symptomatique et la découverte de nouveaux composés médicamenteux optimaux demeure un processus long et dispendieux. L'objectif général de ce projet est donc de mettre en œuvre une approche d'intelligence artificielle (IA) dans un programme de découverte de médicaments sur l'identification de nouveaux composés capables d'améliorer le traitement de la maladie de Parkinson. La mise en œuvre de l'approche IA, couplée aux expertises en bioinformatique, en biochimie et biologie moléculaire, en analyse des médicaments ainsi qu'en chimie médicinale pour mener à bien ce projet de développement de médicaments améliorera fortement la capacité à obtenir ces composés optimaux en plus d'accélérer considérablement la démonstration de la preuve de concept de cette nouvelle approche pharmacologique.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$

Natures de dépenses prévues :	Salaire	110 000,00 \$
	Matériel	10 000,00 \$
	Services-plateformes	80 000,00 \$
	Autre	00,00 \$

Rendre plus sécuritaires les transfusions sanguines : Développement d’une technologie biomédicale pour une médecine personnalisée

Chercheur principal		Jean-François Masson
Partenaires		Courriel
Affinité Instruments		Ludovic Live : Ls.live@affiniteinstruments.com
Partenaire industriel clinique		Danny Brouard : Danny.Brouard@hema-quebec.qc.ca
Description du projet		La technologie développée au cours de ce projet répond à un besoin important dans le secteur de la transfusion sanguine. En effet, il est présentement difficile d’identifier des patients déficients en IgA et présentant des anticorps contre cette protéine. Ainsi, ces patients, lorsque transfusés, sont à risque de développer des réactions sévères ; environ 1 à 5% des réactions transfusionnelles anaphylactiques sont causées par la présence d’anticorps anti-IgA chez les patients déficients en IgA et aucune méthode n’est actuellement disponible pour tester les anticorps anti-IgA. Le projet vise donc à développer un instrument de résonance des plasmons de surface (RPS) pour identifier les patients ayant un déficit en IgA préalablement à la réception d’une transfusion sanguine. Le premier impact du projet sera la réalisation de travaux novateurs en technologies pour les transfusions sanguines; ces technologies auront une portée mondiale et permettront ainsi d’établir les bases pour le développement de tests pour d’autres applications cliniques.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaires	120 250,00 \$
	Total	220 250,00 \$

Natures de dépenses prévues :	Salaire	157 598,00 \$
	Matériel	62 652,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

EmoScienS, un modèle de développement d’une start-up éthique et socialement responsable, qui met à profit les avancées en informatique affective pour la santé des populations.

Chercheur principal	Pierrich Plusquellec
Partenaires	Courriel
Collège Sainte-Anne. Expertise en innovation, IA / fournit le lieu de déploiement	Ugo Cavenaghi : cavenaghiu@sainteanne.ca
Experte en comportement éthique dans les organisations privées, public et de santé /accompagne le projet lors de son déploiement	Joe T. Martineau : joe.trempe-martineau@hec.ca
Esplanade. Expert en mesure d’impact de l’Innovation sociale, directeur de l’Esplanade / guide le projet dans son impact	Pascal Grenier : pascal@esplanademtl.org
Expertise dans le domaine de l’éthique en IA / met les ressources de l’Observatoire international sur les impacts sociétaux de l’IA et du numérique au service du projet	Réjean Roy : rejean.roy@observatoire-IA.ulaval.ca
EmoScienS. Expert dans le domaine de la communication non verbale et la prévention du burnout / Professeur agrégé, École de Psychoéducation / CEO d’EmoScienS	Pierrich Plusquellec : pierrich.plusquellec@umontreal.ca
Description du projet	Aujourd'hui, 25% des Québécois souffrent de détresse psychologique au travail. Le présent projet vise donc à développer et à valider l'utilisation d'un outil innovant (EmoScienS) pour prévenir cette détresse psychologique. En effet, les récentes innovations en intelligence artificielle ont fait émerger le champ de l'informatique affective avec le développement d'algorithmes d'apprentissage permettant de déterminer une émotion à partir des expressions faciales d'un visage sur une photo. Ainsi, en prenant des photos de son utilisateur à partir de son ordinateur/téléphone l'outil EmoScienS détermine l'émotion exprimée, fournit un bilan hebdomadaire de la santé émotionnelle, et des ressources éducatives sur les émotions, puis propose une veille émotionnelle afin de prévenir le risque de détresse psychologique. Les objectifs sont donc de valider l'approche EmoScienS en mesurant les effets de son implantation sur la santé émotionnelle de ses usagers lors d'un

		projet pilote, et de co-construire avec ces derniers, un outil guidé par l'éthique et la responsabilité sociale. Pour les entreprises du Québec, se doter d'EmoScienS leur permettra à la fois de mesurer l'impact des stratégies mises en place pour promouvoir et assurer le bien-être de leurs employés, et d'améliorer le bien-être émotionnel de leur personnel et donc leur engagement au travail.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaires	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	130 225,00 \$
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	69 775,00 \$
	Autre	00,00 \$

Plateforme de criblage de molécules in vitro avec sphéroïdes de cellules cancéreuses arrimée à une entreprise en intelligence artificielle

Chercheur principal		Noël Raynal
Partenaires		Courriel
InVivo AI		Therence Bois : therence@invivoai.com
		Sebastien Giguère: sebastien@invivoai.com
Description du projet		Ce partenariat conjugue deux approches innovantes et originales qui visent à améliorer la découverte de médicaments en oncologie. En effet, un nouveau modèle de criblage <i>in vitro</i> utilisant une approche de culture cellulaire qui mime les caractéristiques retrouvées dans des cellules cancéreuses sera combiné à une méthode novatrice d'intelligence artificielle exploitant un algorithme prédictif des composés médicamenteux présentant des propriétés anticancéreuses. L'objectif principal de ce partenariat étant de valider l'activité anticancéreuse des médicaments prédits par l'algorithme d'intelligence artificielle sur différents modèles de cellules de cancer du poumon <i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>. Ainsi, en plus d'évaluer l'activité anticancéreuse de nouvelles molécules médicamenteuses qui n'auraient jamais été identifiées sans la contribution de l'intelligence artificielle ce projet permettra d'améliorer la performance de l'algorithme prédictif afin de le bonifier pour de futurs cribles <i>in silico</i> et ainsi de positionner InVivo AI comme pionnier en découverte du médicament sur le marché Québécois.
Budget proposé	UdeM	100 000,00 \$
	Partenaire	100 000,00 \$
	Total	200 000,00 \$

Natures de dépenses prévues :	Salaire	127 650,00 \$
	Matériel	30 550,00 \$
	Services-plateformes	40 000,00 \$
	Autre	1 800,00 \$

MYCATOK PROJECT: INNOVATING CRANBERRY FARMING WITH BENEFICIAL SYMBIOTIC MICROBES

Chercheur principal	Lang, Bernd Franz
Partenaires	Courriel
V.Godin: PAMPEV inc D. Landreville : Transport Gaston Nadeau Inc. M. Paquet : Canneberges Bieler K.Lachance :Entreprises Gillivert Inc.	
Description du projet	INNOVATING CRANBERRY FARMING WITH BENEFICIAL SYMBIOTIC MICROBES Cranberry products are a multi-billion dollar business worldwide. Canada's share of the global conventional production is ~25%, and 90% of organically grown fruit. However, cranberry farming is faced with complex challenges including plant diseases that are exacerbated by climate change. We propose to counter these challenges by deploying beneficial microbes living within cranberries (symbionts), notably fungal and bacterial microorganisms. In fact, numerous agricultural plants host similarly beneficial microbes, such as Rhizobium bacteria in legumes, and mycorrhizal fungi in a large variety of crop plants. Our goal is to isolate symbiotic microbes that suppress pathogens (biocontrol), deliver phosphorus, nitrogen and other nutrients into cranberry plants (biofertilization), secrete compounds that stimulate plant growth, and improve resistance to stress (high or low temperatures; drought). The objective of this proposal is to undertake rigorous field trials with select microbes previously isolated and characterized in our laboratory, and to investigate properties of a set of new microbe isolates, which as well will be tested in field experiments. Development of beneficial cranberry-specific symbionts will take Canadian cranberry farming to the next level, strengthen the industry, alleviate the environmental impact of cranberry farming by reducing agrochemicals, and advance our understanding of symbiont-plant interactions
Projet co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	Durée : 1/04/2018 au 31/03/2023

Budget proposé	UdeM	10 000,00 \$
	Partenaires	1 880 678,00 \$
	Total	00,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 \$ Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

Chaire industrielle Hydro-Québec en Phytotechnologie

Chercheur principal	Jacques Brisson
Partenaires	Courriel
N.Lesieur : Hydro-Québec	
Description du projet	
Projet co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	Inspired by natural ecosystem processes, phytotechnology consists of the use of plant cover designed to perform a specific function: decontaminate water and soils, restore degraded ecosystems, protect soil against erosion or invasive species, decrease energy loss from infrastructures, etc. The increasing use of phytotechnology presents new challenges for scientists, and improving efficiency necessitates understanding the various physical, chemical and biological processes that function at different scales. The objective of this Industrial Research Chair is to optimize phytotechnological approaches to solve environmental problems related to the operation of power grid infrastructures that generate, transport and distribute electricity. The research program of the Chair will concentrate on two issues for which phytotechnological approaches are tailor-made: the restoration of disturbed soil that leads to erosion and the establishment of undesirable plant species; and the remediation of soils or water contaminated with wood pole preservatives. To address these issues, the research program will consist of field and greenhouse experiments organized along three axes: 1) the effect of plant diversity and interactions on the capacity of plant communities to provide ecological services in phytotechnology, 2) plant-environment interactions in the context of phytotechnology, and 3) the role of root exudates and soil mycorrhizas in relation to phytotechnological functions. Beyond harnessing the power of plant-based systems for the direct benefit of its industrial partner, the Chair will deepen our understanding of fundamental ecological principles, thereby facilitating the transfer and adaptation of phytotechnologies to the numerous other contexts that could benefit from similar practice Durée : 1/04/2016 au 31/03/2022

Budget proposé	UdeM	19 000,00 \$
	Partenaire	500 000,00 \$
	Total	00,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 \$ Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

Servier Industrial Research Chair in Synthetic Organic and Chemical Biology

Chercheur principal		Samy Cecioni/Stephen Hanessian
Partenaires		Courriel
Servier		
Description du projet		
Projet co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)		Facilitated bythe National Science and Engineering Council of Canada Program for Senior Industrial ResearchChairs, the group of Professor Stephen Hanessian (FRSC; O.C.) at the Université de Montréal and Servier Canada, a Canadian subsidiaryof Servier France, will join forces to explore innovative research projects in medicinal chemistryand chemical biologywith the potential to develop new therapeutic agents focusing on oncology, cardiovascular, and CNS-related areas. This five-year program is another example of successful university-industrycollaborative projects to promote basic research and training of highlyskilled scientists for Canada's future aspirations as a leader in the biomedical field Durée : 1/06/2018 au 31/05/2023
Budget proposé	UdeM	16 150,00 \$
	Partenaire	1 739 130,00 \$
	Total	00,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

New generation of solid state batteries

Chercheur principal	Mickael Dolle
Partenaires	Courriel
S.Jaffer Total Canada Inc	
Description du projet	
Projet co financé par le CRSNG, les partenaires et une contribution directe de l'Université de Montréal (MES)	Since the 90's, rechargeable Li-ion batteries are the most widelyused for energystorage. However, today's most performing cells have almost reached their intrinsic limits while the demand in terms of performances andsafetyis still increasing. Available commercial batteries maynot be able to meet the increasing needs of the emerging applications (electric vehicles, storage of sustainable energy...), or even more specific applications with strong added value. In this context, it is necessaryto develop advanced batterytechnologies with characteristics such as high energydensities, long life, low production cost, little or no maintenance and a high degree of safety. Solid state Li-ion batteries maywithstand such requirements if we consider the possibilityto use high potential materials, to work at high temperature or to design specific cell geometry. Up to now the development of such technologyhas faced assemblyproblems essentiallydue to the brittle mechanical aspects of the ceramics. The innovative and keyaspect of the program lies in the development of solid state batteries with an original cell design to get around the ceramic fragility. To reach the objectives, we will begin bythe development of good conducting electrolytes. The best materials will then be used to optimize composite electrodes bya thorough control of the formulation/processes. Solid state batteries will be assembled using the electrolytes as developed and composite electrodes to evaluate their performances following standards defined byour industrial partner. An in-depth studyof the aging processes of composite electrodes and cells will be undertaken using different microscopyimaging, spectroscopic and electrochemical techniques. The challenge of this program is to develop and to test prototypes with high volumetric and gravimetric energydensities (> 400 Wh/kg and 1000 Wh/L) at the end of the 5-years. The successful development of high energysolid state batteries will stimulate the

		economyof EV industry, assure the qualityof our environment and contribute to thecommitment of Canada to limit its greenhouse gas emission. Durée: 01/01/2019 au 31/12/2023
Budget proposé	UdeM	30 000,00 \$
	Partenaire	2 488 489,00 \$
	Total	00,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	00,00 \$Toutes dépenses confondues
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

IRICOR

Chercheur principal		Michel Bouvier
Partenaires		Courriel
IRICOR		
Description du projet		Soutien salarial de ressources en valorisation des inventions en découverte de médicaments et oncologie des chercheurs de l’Université de Montréal. Iricor participe aussi à la négociation d’ententes de valorisation importantes pour le secteur.
Budget proposé	UdeM	150 000,00 \$
	Partenaire	350 000,00 \$
	Total	00,00 \$
Natures de dépenses prévues :	Salaire	500 000,00 \$
	Matériel	00,00 \$
	Services-plateformes	00,00 \$
	Autre	00,00 \$

Section 4

Bilan et perspectives de développement

Université
de Montréal
et du monde.

Rapport du recteur 2019



Le monde à venir

À l'Université de Montréal, nous regardons l'avenir avec confiance. Car nous travaillons à construire la société dans laquelle veulent vivre nos étudiantes et étudiants. De quoi demain sera-t-il fait? De gestes durables, de l'inventivité de diplômés talentueux, de découvertes qui ouvrent le champ des possibles et des fruits des formidables collaborations entre la plus grande université du Québec et des chefs de file de tous les domaines.

Guy Breton, *recteur*

La naissance d'un quartier

Inaugurés en septembre dernier sur le site d'une ancienne gare de triage, le campus MIL et son complexe des sciences forment le cœur d'un nouveau quartier du savoir en plein milieu de l'île de Montréal.

Visant une certification LEED Or pour l'aménagement des quartiers, le secteur s'offre comme la vitrine d'une ville créative et écoresponsable.





**Nous redonnons
un quartier
aux Montréalais**



Vers une société bienveillante

Pour une vie exempte d'intimidation

L'UdeM est au front de la lutte contre les violences sexuelles, notamment avec sa campagne de sensibilisation au consentement Sans oui, c'est non! qui a été reprise sur tous les campus québécois. Sa nouvelle politique sur les inconduites et les violences à caractère sexuel interdit les relations intimes entre une personne étudiante et quiconque a un lien d'autorité ou une relation pédagogique avec elle.



Briser la solitude

Les étudiantes et étudiants qui sont confrontés à des difficultés psychologiques ne sont pas laissés seuls à l'UdeM. Une centaine de personnes, les Sentinelles, ont été formées pour les écouter et les orienter vers les ressources dont ils ont besoin. Et la campagne de sensibilisation *Ça va aller* a été lancée cette année pour lever les tabous entourant la santé psychologique et faire connaître la multitude de services offerts sur le campus.



Place aux Premiers Peuples

Pour augmenter la représentation des membres des Premières Nations qui étudient ou travaillent sur les campus de l'UdeM, une conseillère aux relations autochtones issue de la nation mohawk et un agent de liaison auprès des étudiantes et étudiants autochtones, lui-même innu, ont été recrutés. C'est là l'une des nombreuses actions en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion mises en œuvre par l'Université au cours des derniers mois.

Voir l'avenir en vert

Et poussent les jardins de dépollution

Après les sites contaminés de l'est de Montréal, les chercheurs de l'Institut de recherche en biologie végétale s'attaquent aux eaux usées des dépotoirs. Avec des collègues de Polytechnique Montréal, ils testent une solution toute naturelle dans un site d'enfouissement des Laurentides : l'absorption des contaminants par une plantation de saules. Les tiges des saules seront utilisées comme substitut végétal dans la fabrication de murs antibruits.



Vers un établissement carboneutre

Les pavillons patrimoniaux du campus de la montagne subiront une cure de jouvence au cours des prochaines années. L'un des objectifs de cette mise à niveau de plus de 300 M\$: améliorer l'efficacité énergétique de l'Université, qui s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2040.



Le savoir au service de la planète

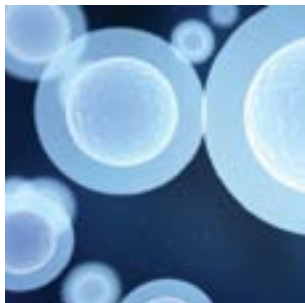
La transition vers un monde durable est amorcée et l'UdeM y participe de multiples façons. Sa populaire maîtrise en environnement et développement durable forme des chefs de file qui opéreront cette transition dans toutes les sphères d'activité. Ceux-ci pourront s'inspirer des recherches menées par l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire, qui fédère les expertises de l'UdeM et de ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal.



Prochainement dans le réseau de la santé

La greffe miraculeuse

Les résultats des premiers essais cliniques de la molécule UM171, menés auprès de patients atteints d'un cancer du sang, ne sont rien de moins que spectaculaires. La molécule, mise au point à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie et testée à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, multiplie les cellules souches dans le sang des cordons ombilicaux en préparation d'une greffe. La grande majorité des patients de l'étude est sur la voie de la guérison; plusieurs étaient atteints de cancers qualifiés d'incurables. Les essais se poursuivent afin de rendre le traitement accessible à tous.



Des formations qui tombent à point

Le virage que prend le réseau québécois de la santé en élargissant les champs de pratique des infirmières praticiennes spécialisées et des pharmaciens a été bien planifié à l'UdeM. Il y a 13 ans, l'Université a créé le premier programme de doctorat de premier cycle en pharmacie au pays, préparant ainsi ses cohortes à l'avenir de la profession. Parmi les universités québécoises, c'est l'UdeM qui forme le plus grand nombre d'infirmières praticiennes spécialisées, elles aussi appelées à jouer un rôle clé dans l'accès aux soins.



Une visite à domicile virtuelle

Avec ses locaux aménagés en chambres d'hôpital, ses mannequins robotisés et, depuis peu, sa réalité virtuelle immersive, le Centre de simulation de la Faculté des sciences infirmières offre une formation inégalée. Ce centre est le premier à recevoir l'agrément du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.



En mode solutions

Combattre le viol comme arme de guerre

Devant l'horreur vécue par les victimes de viols collectifs dans les conflits armés, l'UdeM a choisi l'action. Elle s'est associée au lauréat du prix Nobel de la paix en 2018, le Dr Denis Mukwege, surnommé l'homme qui répare les femmes. Des formations seront organisées pour renforcer les compétences des médecins, infirmières, travailleurs sociaux et juristes qui travaillent à l'hôpital du gynécologue, situé en République démocratique du Congo.



L'IA au service du bien commun

Rédigée à l'initiative de l'UdeM, la Déclaration de Montréal IA responsable suscite un intérêt international. Mais c'est à Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, qu'elle trouve ses plus fervents promoteurs. Une équipe de chercheurs a créé l'application Visualiser le changement climatique pour conscientiser la population à l'urgence d'agir. Il suffit d'entrer une adresse postale pour voir à quoi ressemblera l'endroit en 2050, après la montée des océans.



Pour un système plus égalitaire

Les remèdes pour réduire les inégalités sociales existent; encore faut-il les faire connaître au public et aux décideurs. C'est la mission que s'est donnée le nouvel Observatoire québécois des inégalités, qui est hébergé à l'UdeM. Pour éclairer la question, l'Observatoire a invité à l'Université en avril 2019 le Prix Nobel d'économie Joseph E. Stiglitz, qui a plaidé pour une réforme du capitalisme devant un millier de personnes.





La vie sur le campus

La recrue de l'année

Le nouvel adjoint de l'entraîneur-chef de l'équipe de football des Carabins et entraîneur des quarts-arrières n'est nul autre qu'Anthony Calvillo, l'ancien quart-arrière vedette des Alouettes de Montréal et membre du Temple de la renommée du football canadien. La participation des Bleus à la finale de la Coupe Vanier en novembre 2019, leur troisième depuis 2014, confirme leur statut d'équipe incontournable du football universitaire canadien.



Poésie lumineuse

Pour marquer l'inauguration du Complexe des sciences de l'UdeM, des étudiantes et étudiants en design et en architecture ont travaillé de concert avec des experts du studio multimédia Moment Factory pour créer une grande fresque animée. Projetée sur un mur du Complexe, l'œuvre a illuminé les premières soirées du campus MIL au grand bonheur des résidents voisins.



Marie-Nicole Lemieux sur la montagne

Pour célébrer son 25e anniversaire, l'Orchestre de l'Université de Montréal a offert au public une inoubliable Symphonie no 3 de Gustav Mahler en compagnie de *la contralto* de réputation internationale. Le point culminant d'une année exceptionnelle pour l'orchestre étudiant.



L'UdeM c'est...

La **85^e** université
dans le monde,
selon le classement du Times Higher
Education, qui évalue 1400 universités.

7^e

La 7^e université quant à son
engagement en matière de
développement durable dans
le monde, selon le classement
University Impact Rankings 2019.

3^e

La 3^e université de recherche
en importance au Canada et la
première au Québec, selon Research
Infosource.

36^e

La 36^e université dans le monde pour
la réputation de ses diplômés auprès
des employeurs,
selon le classement Global
Employability 2019.

100

L'un des 100 meilleurs employeurs
canadiens, selon MediaCorp.

400 000

diplômés
qui changent le monde dans tous
les secteurs d'activité.

67 500

étudiantes et étudiants,
dont 10 000 venant de l'extérieur du
pays et 7 000 résidents permanents.

2 300

professeurs et chercheurs

2

écoles affiliées
HEC Montréal et
Polytechnique Montréal

2

centres hospitaliers
universitaires de classe mondiale
le CHUM et le CHU Sainte-Justine

13

facultés et écoles
qui offrent des formations
dans presque tous les domaines
du savoir.

27

Un réseau de 27 établissements
de santé et de services
sociaux affiliés
et le plus vaste choix de formation
en santé au pays

1

centre hospitalier
universitaire vétérinaire
le CHUV à Saint-Hyacinthe

2010-2020

Une décennie de réalisations



Citoyenne engagée

La multiplication de projets communautaires comme le centre L'extension, qui vient en aide aux enfants en difficulté du quartier Parc-Extension, a permis à de nombreux membres du corps professoral de mettre leur expertise au service des gens tout en fournissant d'extraordinaires occasions d'apprentissage à leurs étudiantes et étudiants.

Montréal, berceau de l'intelligence artificielle

L'aventure a commencé à l'UdeM dans le laboratoire du professeur Yoshua Bengio. Après avoir obtenu une subvention fédérale de 93,6 M\$, la plus importante de son histoire, l'Université a accompagné de près la mise en place d'un écosystème de l'intelligence artificielle. Depuis, les jeunes pousses et les antennes de grandes sociétés technologiques se multiplient dans la métropole.

Chef de file dans la Francophonie

La langue française, une force ou une faiblesse sur la scène internationale? Incontestablement une force pour l'UdeM, qui s'est élevée au rang d'université francophone par excellence. Notamment par la création du G3, qui réunit autour de la grande université montréalaise l'Université de Genève et l'Université libre de Bruxelles.

Soutien philanthropique record

La campagne Campus Montréal a permis d'amasser 601 M\$, bien au-delà de l'objectif de 500 M\$. Un résultat historique pour HEC Montréal, Polytechnique Montréal et l'Université de Montréal et même pour le monde universitaire francophone.

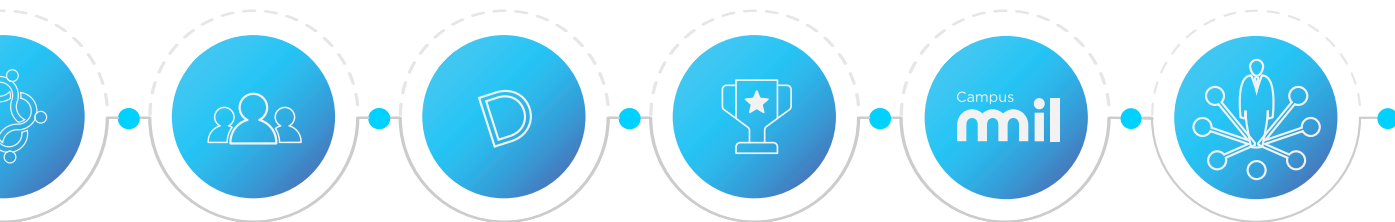
Un tremplin vers le monde

Les étudiantes et étudiants de l'UdeM n'ont jamais eu autant d'occasions d'élargir leurs horizons géographiques. Une entente historique avec l'organisme Mitacs permet de leur offrir 600 bourses de recherche de 6 000 \$ chacune pour enrichir leur formation dans une université étrangère.

Terrain d'intégration à la société québécoise

L'accompagnement des professionnels qui ont été formés à l'étranger et qui souhaitent travailler au Québec a été grandement renforcé à l'UdeM. En plus des séances d'accueil et de réseautage, 11 programmes d'actualisation des compétences sont offerts dans autant de disciplines.

Le travail accompli par la communauté universitaire sous la direction du recteur Guy Breton a permis à l'UdeM de s'imposer comme une agente de changement à grande échelle.



Le bien-être collectif commence par la santé publique

En ouvrant en 2013 son école de santé publique, l'UdeM a non seulement créé sa première faculté en 40 ans d'histoire, mais elle a aussi doté Montréal du plus grand regroupement de chercheuses et chercheurs du monde francophone dans le domaine.

Les diplômés, ces inestimables alliés

Une nouvelle équipe leur est spécialement consacrée, des associations ont été fondées dans une dizaine de pays : l'engagement de l'UdeM envers ses diplômés n'a jamais été aussi grand. À tel point que l'Université a profité de la mise à jour de sa charte, qui n'avait pas été revue depuis 1967, pour assurer une plus grande présence de ses anciennes et anciens dans ses instances.

Fiers d'être bleus!

Pas moins de cinq championnats nationaux de U Sports ont été remportés par des équipes des Carabins au cours de la décennie. L'exploit est d'autant plus remarquable que les athlètes font la démonstration, jour après jour, qu'ils excellent pareillement dans leur parcours universitaire.

Un campus pour demain

Avec le campus MIL et son complexe des sciences, l'Université ne s'est pas seulement dotée d'un environnement de formation et de recherche de stature internationale. Elle s'est donné une plateforme de développement pour la prochaine décennie. Ce qui lui permettra de respecter son engagement à préserver le mont Royal.

À la défense de l'université

« Assurer une communication fluide et transparente avec le public fait maintenant partie de la fonction de tout leader », écrit Guy Breton dans Les carnets du recteur, parus en novembre 2019 aux Presses de l'Université de Montréal. Le recteur a certainement montré la voie au cours de ses deux mandats, avec ses nombreuses interventions médiatiques et par la publication de plus de 200 textes sur son blogue et dans les journaux.

Les bâtisseurs de l'UdeM



La promenade des sciences

C'est la signature architecturale du campus MIL : une passerelle piétonne qui relie les quartiers Parc-Extension et Outremont en traversant le nouveau Complexe des sciences. Elle porte les noms de Marcelle et Jean Coutu en reconnaissance de leur don exceptionnel de 10 M\$ pour l'aménagement du Complexe et du centre L'extension.

Le savoir en héritage

Lancée à l'automne 2018, la campagne de dons planifiés a déjà permis de recueillir près de 34 M\$, s'approchant ainsi de son objectif de 50 M\$. Un succès qui confirme l'importance de l'attachement à l'UdeM des membres anciens et actuels de la communauté universitaire.





Nos dons majeurs en 2019

3,35 M\$

Fondation Courtois

pour soutenir la recherche fondamentale en mathématiques et statistique, en physique et en sciences biologiques.

1,4 M\$

Fondation Marcelle et Jean Coutu

pour le recrutement d'une chercheuse ou d'un chercheur en données biomédicales et cancérologie.

1 M\$

Calin et Elaine Rovinescu

pour la création des Bourses d'accessibilité Rovinescu pour les étudiants issus de l'immigration.

1 M\$

Google

pour la recherche à Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle.

Des diplômés qui brillent

En 2019, les 12 852 nouveaux diplômés de l'UdeM ont rejoint une communauté de quelque 400 000 diplômés, actifs partout dans le monde et dans tous les domaines. Et dont certains membres ont fait particulièrement parler d'eux dans les derniers mois.



Anne Charpentier

Elle est devenue en juin la nouvelle directrice du Jardin botanique de Montréal.

Sciences biologiques, maîtrise en sciences biologiques et maîtrise en muséologie



Sophie Deraspe

Son film Antigone a été couronné meilleur long métrage canadien au Festival international du film de Toronto.

Études cinématographiques



Marie-Josée Desrochers

En avril, elle a été nommée présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts.

Maîtrise en interprétation piano, maîtrise en administration des affaires (HEC Montréal)



Ernest Edmond

Le président de l'organisme Les ballons intensifs a remporté un prix ARISTA 2019 dans la catégorie Jeune leader du Québec – Responsabilité sociale.

Certificat en gestion philanthropique



Geneviève Jodoin

En mai, la chanteuse a remporté la septième édition de La Voix.

Musique



Kevin Lambert

Son deuxième roman, Querelle, a reçu une couverture élogieuse en France, où il a figuré dans la première sélection du prix Médicis.

Maîtrise en création littéraire



René Pelletier

Il a contribué au rétablissement de l'astronaute David Saint-Jacques, dont le séjour dans la Station spatiale internationale a duré plus de six mois.

Maîtrise en sciences biomédicales, doctorat en réadaptation



Alexandra Stréliski

La compositrice-interprète a été sacrée révélation de l'année et compositrice de l'année au gala de l'ADISQ.

Musique



Philippe-André Tessier

Le triple diplômé est devenu président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Science de la communication, droit, relations industrielles

Gala Étincelles

Le parcours de quatre diplômés de l'Université a été salué au premier gala Étincelles, organisé par le Réseau des diplômés et des donateurs de l'UdeM.

Joanne Liu (médecine): Ordre du mérite

Gisèle Beaulieu (médecine dentaire) et Michel Saucier (doctorat en chimie médicale): prix Jean-Coutu — Diplômé philanthrope

Stéphanie Harvey (design de jeux): Prix de la relève



Une communauté qui se démarque



Le prix A. M. Turing à Yoshua Bengio

Ce prix d'une valeur de un million de dollars américains est considéré comme le Nobel de l'informatique. Le professeur de l'UdeM le partage avec les autres pères de l'apprentissage profond en intelligence artificielle, Geoffrey Hinton et Yann LeCun.

Deux professeurs obtiennent un prix Killam

Les professeurs André Blais et Yoshua Bengio ont chacun remporté un très convoité prix Killam d'une valeur de 100 000 \$, le premier en sciences sociales et le second en sciences naturelles.



Doublé à la Fondation Pierre Elliott Trudeau

Des cinq prix de recherche annuels de 225 000 \$ décernés par la Fondation, deux ont été remportés par des professeurs de l'UdeM, Cynthia Milton, du Département d'histoire, et Christian Nadeau, du Département de philosophie.



Gilles Brassard honoré en Chine

Après avoir remporté le prestigieux prix Wolf de physique 2018, **Gilles Brassard** devient le premier Canadien à recevoir le prix Micius, d'une valeur de un million de yuans (185 000 \$), pour sa contribution majeure à la théorie quantique. Le professeur de l'UdeM partage ce prix avec son collègue **Charles Bennett**.

Renaldo Battista décoré de l'Ordre du Canada

Le professeur honoraire de médecine a reçu la plus haute distinction du pays pour son rôle dans la revitalisation de la santé publique au Canada.



Guy Breton reçoit l'Ordre des francophones d'Amérique

Cette distinction, qui est accordée par le Conseil supérieur de la langue française, souligne le leadership du recteur de l'UdeM en matière de promotion du français et ses réalisations majeures au sein de l'espace universitaire francophone.

Leader de la génération montante

L'ophtalmologiste rétinologue **Cynthia Qian**, professeure à l'UdeM, compte parmi les lauréats du prix Top 40 Under 40, qui célèbre les jeunes talents exceptionnels du pays.



L'Ordre national du Québec



Le premier ministre du Québec a rendu hommage à ces personnalités d'exception de la communauté de l'UdeM.

Insigne de grand officier

Pierre Lassonde
Diplômé de Polytechnique Montréal

Insigne d'officier

Daniel Borsuk
Professeur adjoint à la Faculté de médecine

Louise Harel
Diplômée en droit

Trang Hoang
Professeure au Département de pharmacologie et physiologie

Morton S. Minc
Diplômé en droit

Claude Montmarquette
Professeur émérite de sciences économiques

Insigne de chevalier

Sharon Azrieli
Diplômée en musique

Marie-Dominique Beaulieu
Professeure au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Robert Boily
Diplômé en sciences de l'éducation

Micheline Dumont
Diplômée en lettres

Yves Gingras
Diplômé en histoire

Philippe Gros
Diplômé en biochimie et en médecine

Robert Panet-Raymond
Diplômé de Polytechnique Montréal

Robert Prud'homme
Professeur émérite de chimie

La Société royale du Canada



La Société royale
du Canada, qui regroupe
les plus éminents
intellectuels, scientifiques
et artistes du pays,
a admis dans ses rangs
deux professeurs de
l'UdeM en 2019.

Mireille Cyr

Département de psychologie

Louis-André Dorion

Département de philosophie

Le Collège de nouveaux chercheurs et
créateurs en art et en science de la Société
royale du Canada a accueilli trois jeunes
professeurs
de l'UdeM.

Miriam Beauchamp

Département de psychologie

Marie-Hélène Benoit-Otis

Faculté de musique

Guillaume Lettre

Département de médecine

Les Prix du Québec



Trois professeurs
de l'UdeM ont remporté
un Prix du Québec 2019,
la plus haute distinction
accordée par le
gouvernement québécois
en culture et en science.

Prix Paul-Émile-Borduas

– Arts visuels, métiers d'art et
arts numériques

Luc Courchesne

École de design

Prix Armand-Frappier

– Développement d'une institution
de recherche ou administration et
promotion de la recherche

Réjean Hébert

École de santé publique

Prix Wilder-Penfield

– Recherche biomédicale

Stanley Nattel

Département de médecine

Un hommage aux grands

Nos docteurs honorifiques en 2019



Charles Brindamour
Chef de la direction d'Inact



Ruben Caballero
Vice-président de Apple Wireless
Engineering



David Card
Professeur d'économie à l'Université
de Californie à Berkeley



Jean-Louis Cohen
Historien de l'architecture et
de l'urbanisme



Yolande Cohen
Professeure d'histoire à l'Université du
Québec à Montréal



Héliène Desmarais
Femme d'affaires et administratrice de
société



Claes Dolhman
Ophtalmologiste, fondateur de la
science moderne de la cornée



Meric S. Gertler
Président de l'Université de Toronto



Maurice Godelier
Anthropologue



Michael E. Lamb
Professeur de psychologie à l'Université
de Cambridge



Denis Mukwege
Médecin et prix Nobel de la paix en
2018



Prêts pour entreprendre une nouvelle décennie

Ce rapport décrit une université de stature internationale qui met ses forces au service de la population québécoise. Je crois qu'il s'agit de la grande contribution de Guy Breton au terme de ses 10 années à la tête de l'Université de Montréal : il a fait de cette maison des idées une entreprise d'innovation sociale prête à répondre aux appels que lui lance la société. Il a réussi cela sans jamais négliger l'obligation de faire valoir notre grande université francophone sur le terrain très concurrentiel de la recherche. Et toujours en défendant l'institution universitaire auprès des décideurs et du public.

Sous le leadership du recteur Breton, l'UdeM a grandi en se dotant d'un nouveau campus, en modernisant sa gouvernance, en élargissant le cercle de ses partenaires et amis et, surtout, en étant plus présente que jamais dans la vie et le cœur des Québécois. Merci à toi, Guy, pour ce travail exceptionnel.

Louis Roquet, *chancelier et président
du Conseil*

Direction et gouvernance

Des 23 bénévoles siégeant au Conseil de l'UdeM aux membres de l'équipe de direction, toutes et tous sont fermement engagés dans la cause de l'avancement du savoir.

Conseil de l'Université de Montréal

Chancelier et président du Conseil

Louis Roquet

Administrateur de sociétés

Vice-présidente

Morris Rosenberg

Avocat et administrateur de société

Recteur

Guy Breton

Membres

Réal Bellemare

Premier vice-président Finances,
Trésorerie, Administration et
chef de la direction financière,
Mouvement Desjardins

Nathalie Bussière

Avocate et associée chez Blakes

Léa Cousineau

Ben Marc Diendéré

Vice-président principal
Communications, affaires publiques
et image de marque
à La Coop fédérée

Josée Dubois

Professeure titulaire
à la Faculté de médecine

Madeleine Féquière

Directrice et chef du crédit
d'entreprise chez Domtar

Louis Gaboury

Professeur titulaire à la Faculté
de médecine et directeur du
Département de pathologie
et biologie cellulaire

Clermont Gignac

Directeur exécutif du Bureau
de la modernisation des centres
hospitaliers universitaires
de Montréal

Jacques Girard

Président du conseil
des diplômés de l'UdeM

Françoise Guénette

Avocate et administratrice
de société

Frédéric Kantorowski

Chargé de cours à la Faculté
des arts et des sciences

Jonathan Lafontaine

Étudiant

Maryse Legault

Adjointe à la directrice
générale des bibliothèques
à l'Université de Montréal

Joanie Martineau

Étudiante

Louise Nadeau

Professeure titulaire
à la Faculté des arts et
des sciences

Federico Pasin

Directeur de HEC Montréal

Sophie René de Cotret

Professeure titulaire
à la Faculté des sciences
de l'éducation

Frantz Saintelémy

Président et chef de l'exploitation
chez LeddarTech

Philippe A. Tanguy

Directeur de
Polytechnique Montréal

Luc Villeneuve

FCPA, FCA et administrateur
de société

Équipe de direction

Guy Breton

Recteur

Louise Béliveau

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études

Marie-Claude Binette, registraire

Michèle Brochu, vice-rectrice adjointe
aux études supérieures

Julie Carrier, vice-rectrice associée à
la recherche et aux études (également au
Vice-rectorat à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation)

Claude Mailhot, vice-rectrice adjointe
à la promotion de la qualité

Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe
aux études de 1^{er} cycle et à la formation
continue

Chantal Pharand, vice-rectrice adjointe
aux affaires étudiantes et à la réussite

Sébastien Roy, vice-recteur associé à la
recherche et aux études (également au
Vice-rectorat à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation)

Jean Charest

Vice-recteur aux ressources humaines
et à la planification

Jean Pierre Blondin, vice-recteur adjoint
aux affaires professorales

Éric Filteau

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Ann-Isabelle Cojocar, vice-rectrice adjointe
à l'administration et au développement durable

Matthew Nowakowski, vice-recteur adjoint
aux finances

Marie-Josée Hébert

Vice-rectrice à la recherche, à la découverte,
à la création et à l'innovation

Daniel Lajeunesse, vice-recteur adjoint

Laurent Lewis, vice-recteur associé
(nature et technologie)

Anne Marchand, vice-rectrice associée
(société et culture)

Raymond Lalande

Vice-recteur aux relations avec les
diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

Paul Lewis, vice-recteur associé

Guy Lefebvre

Vice-recteur aux affaires internationales
et à la Francophonie

Monique C. Cormier, vice-rectrice associée
à la langue française et à la Francophonie

Jean Renaud

Directeur de cabinet et des relations
gouvernementales

Alexandre Chabot

Secrétaire général

Doyens

Christian Blanchette,
doyen de la Faculté de l'éducation permanente

Hélène Boisjoly,
doyenne de la Faculté de médecine

Frédéric Bouchard,
doyen de la Faculté des arts et des sciences

Christian Casanova,
directeur de l'École d'optométrie

Francine Ducharme, doyenne
de la Faculté des sciences infirmières

Shahrokh Esfandiari, doyen
de la Faculté de médecine dentaire

Nathalie Fernando, doyenne
de la Faculté de musique

Raphaël Fischler,
doyen de la Faculté de l'aménagement

Pierre Fournier,
doyen par intérim de l'École de santé publique

France Houle, doyenne de la Faculté de droit

Lyne Lalonde, doyenne de la Faculté de pharmacie

Pascale Lefrançois, doyenne
de la Faculté des sciences de l'éducation

Christine Theoret, doyenne
de la Faculté de médecine vétérinaire

« Je rends hommage à tous nos membres de la direction, professeurs, chargés de cours et employés. Cette université ne pourrait être ce qu'elle est – c'est-à-dire l'un des meilleurs établissements de la planète – sans toutes les petites et grandes choses qu'ils accomplissent au quotidien. »

- Guy Breton



Université
de Montréal
et du monde.

Pour en savoir plus : recteur.umontreal.ca

› **ADRESSE POSTALE**

Pavillon Roger-Gaudry
Case postale 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
CANADA

› **ADRESSE MUNICIPALE**

2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec)
H3T 1P1
CANADA



Déclaration annuelle du recteur

Allocution prononcée par le recteur Guy Breton
devant les membres de l'Assemblée universitaire

7 octobre 2019

La version prononcée fait foi.

Chères et chers membres de l'Assemblée universitaire,

Chères et chers membres de la communauté universitaire qui nous regardez sur le Web,

Je suis très heureux de m'adresser à vous à l'occasion de ma déclaration annuelle. Je ferai le point sur le présent et l'avenir de notre université. Et je répondrai avec un grand plaisir à vos questions, celles des membres de cette assemblée à la suite de ma présentation et celles des membres de la communauté universitaire dans les prochains jours.

Aujourd'hui, je m'arrêterai particulièrement à ce qui vient pour notre établissement au cours des prochains mois. Disons, pour être plus précis, jusqu'au printemps 2020... Je ne dresserai pas ici le bilan exhaustif des merveilleuses années que j'ai eu la chance de passer avec vous. Vous en connaissez déjà de bien nombreux éléments.

Je peux dire une chose toutefois. Je suis convaincu que, grâce à notre travail collectif – le vôtre, le mien, celui de nos collègues, de nos étudiantes et étudiants et de leurs associations –, l'Université de Montréal est en meilleure position aujourd'hui qu'elle l'était il y a 10 ans.

Comment mesure-t-on le succès d'une université? Bien des experts se sont penchés là-dessus et il n'y a pas d'unanimité en la matière.

L'une des façons de faire est de s'en remettre aux classements. Nous avons grimpé cette année au 85^e rang du classement du *Times Higher Education* – 85^e sur plus de 15 000 établissements universitaires.

On peut aussi évaluer le succès d'une université en regardant sa portée sociale. Dans ce domaine, le *Times Higher Education* nous classe 7^e dans le monde.

Dans les milieux d'affaires et politiques, on considère souvent que la valeur d'une université se mesure à l'aune des retombées économiques de ses travaux de recherche. Or, dans ce créneau, notre établissement se défend très bien. On n'a qu'à regarder toute l'effervescence autour de l'intelligence artificielle à Montréal, dont nos chercheuses et chercheurs sont à la source.

Pour moi, l'un des meilleurs indicateurs du succès d'une université reste sa capacité à évoluer, à s'adapter aux nouvelles réalités, aux nouveaux besoins. C'est une aptitude que nous avons grandement améliorée dans les dernières années. Nous évoluons vers une université qui accorde une grande importance au bien-être et à la réussite de ses étudiants et de son personnel. Qui s'engage beaucoup plus auprès de ses diplômés et diplômées. Qui collabore davantage avec ses unités et avec ses partenaires externes. Et qui se soucie encore plus de la qualité de vie au travail : depuis maintenant deux ans, nous sommes reconnus parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada.

Enfin, on peut juger une université par sa capacité à mener à bien des projets d'envergure internationale, comme le campus MIL et son complexe des sciences [projection de la [vidéo](#)].

À l'inauguration du campus MIL le 20 septembre dernier, tout le monde a pu réaliser ce que nous sommes capables de faire. Des « Wow! » bien sentis, j'en ai entendu de la bouche de la mairesse de Montréal, de grands donateurs, du premier ministre du Québec. Et l'on a entendu beaucoup d'autres « Wow! » chez les gens qui ont visité le campus par centaines lors de la fête du 21 septembre.

Ce projet représente près de 15 ans de travail. Beaucoup de personnes dans cette salle y ont mis le meilleur d'elles-mêmes. Beaucoup de nos prédécesseurs aussi et je tiens à saluer leur travail. Du recteur Lacroix à moi, en passant par le recteur Vinet, nous nous sommes passé le témoin et je vais le passer à mon tour à une autre personne.

L'Université de Montréal est plus forte qu'elle l'était il y a 10 ans et je suis persuadé qu'elle le sera encore plus dans 10 ans. Parce que nous la préparons pour l'avenir. Pour qu'elle soit en mesure de saisir les occasions qui se présentent à elle.

Chères et chers amis, pour les nombreux succès de notre université, je vous dis un immense merci.

Il nous reste encore des choses à réaliser ensemble. Mais avant d'entrer dans le cœur de ma présentation, j'aimerais faire le point sur l'état des finances de notre université.

Malgré les compressions des dernières années, nous sommes passés au travers de la tempête. Nous l'avons fait au prix d'efforts importants dans toutes nos unités. Tout le monde y a mis du sien et je vous en remercie.

Il y a trois ans, nous avons renoué avec l'équilibre budgétaire. Et le budget présenté pour l'année 2019-2020 prévoit l'équilibre. Malheureusement, pour une université comme la nôtre, équilibre budgétaire ne rime pas avec santé financière.

Ce n'est pas parce que nos politiciens ne veulent plus parler du sous-financement des universités québécoises que le problème n'existe pas. Lorsque je suis entré en fonction en 2010, l'Université de la Colombie-Britannique déboursait 2000 \$ de plus que l'Université de Montréal pour former un étudiant, ce qui était déjà considérable. Cette année, elle dépense 5500 \$ de plus.

Les Québécois sont en droit d'avoir des universités qui soutiennent la comparaison avec les meilleurs établissements universitaires du reste du Canada. Mais les ressources qu'on accorde à nos universités ne reflètent en rien leurs attentes.

Ce message, j'irai le porter à l'Assemblée nationale très bientôt. Les recteurs et les chefs d'établissement du Québec sont invités cet automne à venir s'exprimer devant la Commission de la culture et de l'éducation. J'y défendrai avec vigueur, comme je l'ai toujours fait, les intérêts de l'Université de Montréal. Et je m'assurerai que la question du financement des établissements universitaires du Québec ne reste pas en marge des discussions.

Je vais maintenant aborder avec vous les grands dossiers à venir pour notre communauté universitaire. Je précise qu'il s'agit d'une sélection de nos grands dossiers, puisque, pour couvrir la totalité de ce que nous faisons, j'aurais besoin de toute la journée et même plus.

Un thème dont vous entendrez beaucoup parler au cours des prochaines années sera celui de l'immobilier. Nous nous préparons à des années de chantier aussi bien au campus MIL que sur la montagne.

Le campus MIL commence à prendre vie et déjà nous planifions la deuxième phase de construction. Nous ajouterons au Complexe des sciences un peu plus du quart de sa superficie actuelle. Ce qui nous permettra d'y transférer deux autres départements de la Faculté des arts et des sciences : le Département de mathématiques et de statistique et le Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Le secteur aux abords du campus est déjà connu comme le quartier de l'intelligence artificielle en raison de la présence de Mila. Nos deux départements s'intégreront donc naturellement à cet écosystème.

Nous planifions aussi une suite à cette deuxième phase d'aménagement, avec la construction d'un centre d'innovation numérique près de l'entrée du campus, du côté est. Ce centre sera en quelque sorte l'agora de l'écosystème de l'intelligence artificielle. C'est-à-dire un lieu où pourront interagir les chercheurs, les étudiants, les professionnels, les créateurs, les organismes et tous ceux et celles qui s'intéressent au sujet de l'innovation numérique.

Quant au campus de la montagne, il ne sera certainement pas oublié parce que nous y investirons plus de 300 M\$ pour une grande mise à niveau. C'est une somme comparable à ce qui a été investi dans le campus MIL.

Nous mettrons à neuf et réaffecterons les locaux libérés par le déménagement des départements de chimie, de physique et de sciences biologiques. Ces locaux sont situés dans les pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin.

On ne s'arrêtera pas là. Parmi les travaux à venir, nous remplacerons entre autres quelque 1800 fenêtres d'origine du pavillon Roger-Gaudry, nous allons refaire le revêtement de brique du pavillon Lionel-Groulx et nous réaménagerons la place de La Laurentienne.

Nous en profiterons pour améliorer la qualité de nos lieux de travail, d'études et de recherche. Et l'efficacité énergétique du campus, puisque nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité en 2040.

Ces travaux représentent aussi une occasion de repenser le campus de la montagne. Nos activités d'enseignement et de recherche seront regroupées en trois pôles : un pôle santé concentré autour du pavillon Roger-Gaudry, un pôle en intervention psychosociale au pavillon Marie-Victorin et un pôle sciences sociales, lettres et sciences humaines autour du pavillon Jean-Brillant.

À l'horizon 2027, nous aurons un campus extraordinaire sur la montagne. Qui sera à la fois moderne, patrimonial et écoresponsable. Qui sera organisé de façon cohérente. Et qui ne sera plus qu'à 4 minutes du centre-ville et 15 minutes de l'aéroport, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord grâce à notre nouvelle station du Réseau express métropolitain.

Avoir de beaux campus et des pavillons dernier cri, cela n'a de valeur que si l'enseignement qu'on y prodigue est à la pointe du progrès. C'est la qualité de nos programmes d'études qui fonde notre réputation auprès des étudiantes et étudiants. Et une réputation, ça s'entretient en s'évaluant constamment soi-même.

Cette année, nous avons terminé le grand cycle d'évaluation de nos programmes, qui avait été lancé en 2007. Le Bureau de la promotion de la qualité a effectué un travail colossal, en collaboration avec 5000 étudiants et 3000 diplômés pour veiller à ce que nos programmes soient dignes du sceau de qualité que représente un diplôme de l'Université de Montréal. Bravo!

La société québécoise est entrée dans une phase de changements rapides, ce qui pose de nombreux défis en matière de formation. Et qui dit défis de formation, dit occasions à saisir pour notre université.

Devant la pénurie d'enseignants dans nos écoles, la Faculté des sciences de l'éducation est sortie des sentiers battus pour réaménager ses programmes et offrir des solutions.

Face à la demande croissante d'infirmières praticiennes spécialisées, notre faculté des sciences infirmières répond à l'appel.

Devant le virage technologique que doivent prendre nos entreprises, nous faisons la promotion des nouvelles professions en informatique et nous harmonisons les formations collégiales et universitaires dans ce domaine.

Dans les prochains mois, nous répondrons à plusieurs appels que nous lancent la société québécoise et nos étudiantes et étudiants.

Premièrement, nous donnerons un coup d'accélérateur à la formation en ligne. Attendez-vous à voir beaucoup plus de cours de l'Université de Montréal ouvert à tous sur le Web.

Deuxièmement, nous faciliterons la vie à ceux et celles qui sont à la recherche de formations complémentaires dans leur secteur d'activité ou dans un autre domaine qui les intéresse. Une plateforme qui regroupera tout ce qui se fait dans nos facultés en matière de formation continue sera bientôt mise en ligne.

Troisièmement, nos étudiantes et étudiants des cycles supérieurs expriment le besoin d'un meilleur encadrement dans leur relation avec leur directrice ou directeur de thèse. Nous travaillons actuellement sur un plan à cet effet. Un plan qui nous permettra de nous distinguer comme une université qui, en plus

d'offrir des formations de grande qualité, accompagne de près ses étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat.

Quatrièmement, nous enverrons beaucoup plus d'étudiants séjourner à l'étranger. Une entente historique de 6 M\$ que nous avons signée avec Mitacs cette année nous permet d'offrir à nos étudiantes et étudiants 600 bourses supplémentaires de 6000 \$ pour enrichir leur formation dans un autre pays.

Cinquièmement enfin, la décision du gouvernement québécois de déréglementer les droits de scolarité des étudiants étrangers représente un défi pour notre université. Nous devons diversifier nos bassins de recrutement et accueillir plus d'étudiants non francophones. L'occasion à saisir ici est de devenir ni plus ni moins que la meilleure université dans le monde pour apprendre le français.

Nous pourrions y arriver en faisant mieux connaître notre offre en francisation et en nous montrant audacieux dans cette offre. Je pense, entre autres, à un programme de francisation préadmission dont la réussite conditionnerait l'accès à nos programmes d'études. Le Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie élabore un plan stratégique dans ce sens, qui vous sera présenté cet automne.

Un mot sur notre environnement de vie et d'études.

Nous avons évolué dans les dernières années vers une université que certaines et certains de nos collègues qualifient de bienveillante; et j'aime beaucoup ce terme, qui décrit bien l'esprit de ce que nous faisons.

En 2014, la FAÉCUM et l'Université de Montréal ont lancé conjointement la campagne Sans oui, c'est non, qui parlait de l'importance du consentement sexuel. Aujourd'hui, cette campagne a cours partout au Québec.

En août dernier, notre politique sur les inconduites et les violences sexuelles est entrée en vigueur. Parmi les nouvelles mesures, nous interdisons désormais les relations intimes entre une personne étudiante et quiconque a un lien d'autorité ou une relation pédagogique avec elle.

La bienveillance, c'est aussi accompagner nos étudiantes et étudiants lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés psychologiques. Nous avons maintenant un réseau d'une centaine de personnes – les Sentinelles – qui sont formées et disponibles pour les accueillir, les écouter et les orienter vers la ressource dont ils ont besoin.

Cette année, nous avons lancé avec la FAÉCUM la campagne de sensibilisation Ça va aller pour briser la solitude chez ceux et celles qui vivent des moments difficiles. Cette campagne va continuer à vivre dans les mois à venir. Je tiens à souligner la collaboration unique et remarquable que nous avons eue avec la FAÉCUM au cours des dernières années. Ce que nous avons fait ensemble nous a fait grandir comme université.

Malgré toutes nos précautions, nous ne sommes pas à l'abri d'une situation d'urgence. Nos équipes de la Sûreté, des Technologies de l'information et des communications travaillent sur un système d'alerte qui sera mis en place sur vos postes informatiques, sur vos téléphones, sur le Web et ailleurs. Ce système sera testé sur nos campus en novembre.

Avant de vous parler de nos projets en recherche, j'aimerais vous dire comment je suis fier des réalisations de nos chercheuses et chercheurs. Si nous récoltons plus d'un demi-milliard de fonds de recherche annuellement, c'est en raison de leur excellence. Nous figurons parmi les trois universités de recherche les plus actives au Canada cette année encore. En fait, depuis que j'ai été nommé recteur, nous avons été dans ce groupe tous les ans, sauf une année.

Dans la dernière année, notre université a obtenu 28 chaires de recherche du Canada, dont 20 nouvelles chaires dans des domaines aussi porteurs que la lutte contre les zoonoses, l'optimisation des systèmes de transport, la muséologie citoyenne ou encore l'obésité juvénile, pour n'en nommer que quelques-uns. Aux nouvelles et nouveaux titulaires, comme à ceux et celles dont la chaire a été renouvelée, je dis bravo!

Maintenant, du côté institutionnel, nous poursuivons nos efforts pour mener à bien des projets interdisciplinaires, des projets mobilisateurs qui répondent aux enjeux de notre époque. Et qui nous démarquent vraiment dans le paysage canadien et à l'échelle internationale.

Parmi nos projets en cours, le plus avancé s'appelle Des données à l'action en santé. Il vise à établir des occasions de recherche et de formation en mariant l'intelligence artificielle et la santé. Puisque nous sommes un poids lourd de la santé au Canada et une référence mondiale en intelligence artificielle, il est tout à fait naturel que nous accompagnions l'implantation de cette nouvelle technologie dans nos programmes de formation en santé, nos laboratoires et nos hôpitaux.

Le projet Des données à l'action en santé a donc pris corps au printemps dernier avec la création du Consortium Santé numérique, qui regroupe neuf facultés, l'Institut de valorisation des données, Mila et plusieurs établissements de santé affiliés à l'Université.

Avec le défi climatique s'ouvrent de nombreuses occasions d'agir pour notre université. Je vois beaucoup de potentiel dans le projet Construire l'avenir durablement, qui est en démarrage. Ce projet nous permet d'envisager la création d'un autre consortium qui regrouperait nos forces en développement durable, économie circulaire, biodiversité, santé publique et nouveaux matériaux.

Parlons maintenant de la transformation institutionnelle, la trame de fond d'à peu près tout ce que nous faisons, en recherche, en enseignement et dans nos relations avec la société. Ce grand projet en est maintenant à sa cinquième année.

Pour moi, il y a deux transformations institutionnelles. La première, on la trouve dans le Plan stratégique 2016-2021, qui comprend 25 actions transformatrices.

En date d'aujourd'hui, 15 de ces actions ont été réalisées. Deux le sont partiellement. Et 8 projets sont toujours en cours. Nous sommes donc en voie de concrétiser nos 25 actions avant 2021.

La deuxième transformation institutionnelle est plutôt de l'ordre de la transformation continue. Elle va se poursuivre après 2021 parce qu'il s'agit d'un mouvement. Et comme tout mouvement, son objectif est de briser l'inertie. De rendre nos frontières internes plus fluides.

Cette transformation est déjà apparente dans certaines de nos activités. Je prends pour exemple les communautés de pratique qui se sont mises en place au cours des dernières années dans les domaines du soutien à la réussite et de la formation continue.

Un autre gain notable de notre transformation est la relation renouvelée que nous entretenons avec nos 400 000 diplômés. Nous avons été très actifs ces derniers mois pour constituer un vaste réseau d'anciennes et anciens à l'échelle du globe.

Nous avons actuellement des associations de diplômés en Chine, aux États-Unis, en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Nous en aurons bientôt au Mexique, en Colombie, au Brésil et au Liban. Le potentiel de ces ambassades de l'Université de Montréal est grand en termes de rayonnement comme de recrutement à l'étranger.

J'ai annoncé ici même l'année dernière notre intention de développer une vision d'ensemble pour notre établissement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. L'énoncé de vision a été présenté à cette assemblée et nous aurons un plan d'action détaillé cet hiver.

Nous avons aussi recruté une conseillère principale aux relations autochtones qui est elle-même issue de la nation mohawk. Elle travaillera à augmenter la représentation des étudiants et des employés des Premières Nations au sein de notre université et à concrétiser le thème que nous avons donné à nos actions dans ce domaine : Place aux Premiers Peuples.

Je vais vous faire part d'un autre beau succès de l'année 2019. L'automne dernier, nous avons lancé notre première campagne de dons planifiés. Avec l'objectif de recueillir 50 M\$ en cinq ans. Un an plus tard, nous avons déjà amassé 33 840 000 \$. Nous avons atteint près de 70 % de notre objectif!

Lorsque nous avons reçu le don testamentaire record de 15 M\$ de Guy Joron, je soupçonnais que quelque chose avait changé en philanthropie. Le succès de notre campagne confirme mes intuitions. Les baby-boomers francophones réfléchissent en ce moment à ce qu'ils vont laisser aux générations futures. Et

beaucoup d'entre eux redécouvrent un sentiment d'appartenance envers leur *alma mater*. Certains avec un petit coup de pouce de notre équipe du Réseau des diplômés et des donateurs!

Bravo au Réseau pour cette formule gagnante qui nous laisse croire que la philanthropie universitaire a de beaux jours devant elle dans le Québec francophone.

Je terminerai cette déclaration annuelle en disant simplement que je suis très fier de ce que nous avons réalisé ensemble. L'Université de Montréal de 2019 n'est plus celle de 2010. Elle s'est imposée comme une agente de changement à Montréal, dans tout le Québec et même au-delà. Comme une citoyenne engagée dans sa communauté.

Je rencontre beaucoup de gens – des diplômés, des partenaires, des élus, des voisins – qui me disent qu'ils sont surpris par l'incroyable énergie qui se dégage de notre établissement. J'entends souvent dire que l'Université de Montréal est en mouvement. Je sais que ce mouvement est solidement enclenché. Il ne s'arrêtera pas.

Chaque année, je prends la mesure de notre succès dans les yeux des milliers de finissantes et finissants à qui je remets un diplôme. J'y vois beaucoup de joie et de fierté. Et beaucoup d'ambition. Et je me dis que c'est pour eux que je me lève chaque matin. Ce sont eux qui vont appliquer, dans toutes les sphères de la société, ce que nous leur enseignons. Et qui vont changer le monde... un peu grâce à nous.

À vous qui nous regardez sur le Web, je dis merci pour votre intérêt et pour votre travail. Vous recevrez dans les prochains jours un courriel qui vous invitera à poursuivre la discussion avec moi sur les thèmes que j'ai abordés aujourd'hui.

Je vous souhaite une très agréable journée.

Et avant de terminer, je vous invite à nous assurer que l'Université de Montréal continuera toujours à évoluer pour le bien de toutes et de tous.

Merci.

DÉFINITION, PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. DÉFINITION DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

À l'Université de Montréal, la réussite est comprise comme la réalisation du projet de formation dans lequel s'est engagé l'étudiant.

Ce projet peut inclure l'acquisition de connaissances, le développement de compétences disciplinaires et transversales, l'épanouissement de ses talents, et une sensibilisation accrue aux grands enjeux sociaux, pour culminer par l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

Même si l'étudiant demeure le principal artisan de la réussite de son projet de formation, l'établissement et ses différents acteurs doivent déployer les moyens nécessaires pour l'appuyer dans ses efforts.

2. PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- a) Le soutien à la réussite se situe au cœur de la mission de l'établissement et il s'agit d'une responsabilité à la fois individuelle et collective de tous les acteurs.

Placer la réussite étudiante et le soutien de l'étudiant au centre des activités majeures de l'établissement. De l'élaboration de programme au développement immobilier et technologique en passant par le soutien financier, proposer une vision claire du soutien à la réussite ainsi que des mécanismes transversaux mis en place afin d'assurer une meilleure cohérence des efforts visant à soutenir cette réussite.

- b) Le soutien à la réussite est favorisé par la qualité des programmes d'études offerts par l'établissement.

L'Université s'assure que ses programmes proposent aux étudiants des objectifs clairs en lien avec un contenu de haut niveau à la fine pointe des connaissances et qu'ils utilisent des modalités pédagogiques appropriées de façon à favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.

- c) Le soutien à la réussite passe par l'action quotidienne du corps enseignant dans ses activités d'enseignement et d'encadrement des étudiants.

Intensifier les efforts auprès des membres du corps enseignant et des facultés pour mieux soutenir la culture d'amélioration continue des enseignements et des pratiques d'encadrement pour qu'ils favorisent l'apprentissage et donc la réussite.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

- d) Le soutien à la réussite vise à mettre en place les conditions qui favorisent l'engagement de l'étudiant.

Notre université¹ s'assure que ses programmes et les activités d'apprentissage qui y sont rattachées favoriseront l'engagement de l'étudiant dans ses études et sa participation à la vie intellectuelle, sociale et culturelle de la communauté. Notre institution doit enraciner ses actions et ses interventions dans une meilleure compréhension du rapport aux études des étudiants.

- e) Le soutien à la réussite favorise le développement des compétences et des habitudes nécessaires aux études et à l'apprentissage.

Offrir aux étudiants l'occasion d'acquérir de meilleures habitudes de travail et de vie, d'améliorer leurs stratégies d'apprentissage et leur connaissance du milieu universitaire et de ses exigences, et de devenir des citoyens outillés pour faire face aux exigences de l'apprentissage tout au long de la vie.

- f) Le soutien à la réussite s'échelonne dans le temps et offre des services appropriés à toutes les étapes du parcours universitaire de l'étudiant.

Mieux comprendre et documenter les jalons de l'expérience universitaire de l'étudiant afin d'identifier les moments les plus propices à une intervention de soutien.

- g) Le soutien à la réussite requiert l'aménagement d'un environnement physique et virtuel qui favorise l'apprentissage, la créativité, la socialisation ainsi que le sentiment d'appartenance de l'étudiant.

Notre université se soucie d'offrir à ses étudiants des espaces de vie, d'apprentissage et de travail physiques et virtuels qui sont conviviaux, polyvalents, adaptés aux nouvelles technologies, sécuritaires et aisément accessibles.

- h) Le soutien à la réussite s'adapte aux changements dans la population étudiante et à sa diversité.

Notre université est en mesure d'identifier les nouvelles réalités qui auront un impact sur l'établissement (les changements démographiques au sein de la population étudiante, l'ubiquité des technologies de l'information dans la vie quotidienne des étudiants, etc.), et elle doit être capable d'en analyser les ramifications afin de mieux s'y préparer.

- i) Les mesures de soutien à la réussite sont évaluées sur une base régulière pour mieux aider nos étudiants.

Les stratégies et les actions mises en place pour favoriser la réussite doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse sur une base régulière afin de nous assurer qu'ils répondent toujours à leurs besoins.

¹ Le terme Université englobe dans ce texte tous les acteurs qui sont responsables de l'un ou l'autre des éléments mentionnés.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Collecte et utilisation de données probantes	Mieux connaître la population étudiante de l'UdeM afin de mieux pouvoir répondre à ses besoins.	Recueillir les données nécessaires à une meilleure connaissance de la population étudiante et à une compréhension plus fine de leur cheminement.	Tous les cycles	Colliger des informations sur les caractéristiques socio-économiques, culturelles et scolaires des nouveaux étudiants afin de mieux cibler les mesures de soutien à la réussite.
				Recueillir des données sur différents aspects de l'expérience des étudiants qui ont complété un programme d'études ou qui l'ont quitté sans le compléter.
				Documenter la nouvelle réalité relative à l'usage accru des technologies de l'information par les étudiants et les impacts sur l'apprentissage.
				Définir les effets bénéfiques de la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires sur la persévérance aux cycles supérieurs.
				Établir un dialogue interordres avec les CÉGEPs pour avoir accès à leurs données et mieux connaître nos futurs étudiants.
	Favoriser le développement d'une culture où l'évaluation des mesures et des actions de soutien à la réussite étudiante fait partie des processus usuels.	Mieux utiliser les données disponibles reliées à la réussite et à la diplomation et faire une meilleure diffusion des résultats des analyses auprès des facultés et des unités.	Tous les cycles	Produire un guide qui facilitera la conception et la mise en œuvre de stratégies d'évaluation des mesures de soutien à la réussite.
				Continuer à développer des outils de transfert de connaissances pour améliorer les pratiques d'évaluation des mesures de soutien à la réussite.
				Produire régulièrement à l'intention des facultés et des unités une trousse regroupant les données disponibles.
				Offrir aux facultés et aux unités un meilleur accès aux données pour qu'elles puissent produire leurs propres analyses.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Expérience étudiante	Faciliter l'intégration des nouveaux étudiants à la vie universitaire.	Revoir nos stratégies d'accueil pour les étudiants des cycles supérieurs.	Cycles supérieurs	Bonifier le guide de ressources à l'intention des étudiants internationaux des cycles supérieurs.
				Encourager les initiatives de réseautage entre les étudiants, les professeurs et le personnel dans les unités.
	Enrichir l'expérience des étudiants qui fréquentent l'UdeM.	Valoriser davantage l'excellence et la réussite des étudiants.	Tous les cycles	Célébrer davantage les succès des étudiants en créant des prix institutionnels et facultaires pour l'excellence et l'implication des étudiants et en diffusant plus largement ces exemples de réussite.
				Assurer une veille sur les prix externes et les concours et assister les étudiants méritants qui veulent soumettre leur candidature à bien préparer leur dossier.
				Assurer une veille sur les prix externes et soutenir les étudiants à bien préparer leur dossier.
				Développer des activités de sensibilisation mettant en relief l'importance de l'engagement personnel des étudiants dans la réussite de leur parcours de formation.
				Favoriser la diffusion des meilleurs travaux et productions des étudiants, notamment par des expositions publiques, des publications et sur le Web.
		Faire de la santé mentale chez les étudiants une priorité pour l'université et mettre en place des mesures pour y parvenir.	Tous les cycles	Former un groupe de travail multisectoriel sur la santé mentale qui devra : - Faire le recensement des meilleures pratiques dans ce domaine au Canada et à l'étranger. - Identifier les bonnes pratiques et évaluer comment l'UdeM peut les adapter pour répondre aux besoins de sa population étudiante.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Programmes & cheminement	Clarifier les balises qui doivent guider le cheminement des étudiants et viser à ce que la durée des études soit conforme au cheminement attendu.	Généraliser l'utilisation du plan global d'études à tous les programmes de formation à la recherche.	Cycles supérieurs	En faire la promotion auprès des professeurs et des étudiants.
		Revoir nos pratiques en lien avec l'examen de synthèse.	Cycles supérieurs	Présenter annuellement un rapport aux facultés et aux unités.
				Recenser les pratiques au niveau national sur la base d'une étude comparative commandée au <i>Education Advisory Board</i> .
				Émettre des recommandations quant aux meilleures pratiques.
	S'assurer que nos programmes répondent aux besoins des étudiants, qu'ils sont en phase avec l'évolution des domaines d'études et qu'ils demeurent pertinents sur le plan social.	Mieux soutenir les responsables académiques, les responsables de programmes et les équipes-programmes dans leurs tâches d'amélioration continue, de développement et de révision de programmes en lien avec la réussite.	Tous les cycles	Ajuster au besoin les dispositions règlementaires pertinentes en fonction des recommandations émises.
				Identifier, documenter et diffuser les approches et les modalités de fonctionnement modèles visant à favoriser l'orientation continue et l'encadrement des étudiants dans les programmes.
				Identifier les besoins d'information et de formation à l'intention des responsables académiques, des responsables de programmes et des équipes programmes en lien avec la réussite et développer une offre de formation adaptée à ces besoins.
				Identifier des actions concrètes et des indicateurs valides dans les plans d'action que les facultés et les unités préparent à l'issue du processus d'évaluation.
				Mettre en place une communauté de pratique des responsables de programmes et des membres des équipes-programmes.
				Consolider les compétences de l'équipe du Bureau de promotion de la qualité afin d'être en mesure d'offrir un meilleur soutien de base aux facultés et aux unités et aux équipes programmes lors des révisions de programmes.
				Mettre en valeur les éléments qui peuvent enrichir la formation : stages, cheminement Honor, cheminement international, orientations, cours de langues étrangères.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Soutien à l'apprentissage	Mieux soutenir et intégrer les populations étudiantes diverses afin qu'ils complètent leur parcours d'études dans des délais raisonnables.	Identifier rapidement les étudiants en difficulté pour leur offrir des solutions de remédiation.	Tous les cycles	Mettre en place une procédure systématique de dépistage des étudiants en difficulté qui tiendra compte des constats établis par le projet pilote.
				Mettre en place des mesures pour soutenir ces étudiants et leur permettre de progresser dans leur parcours.
				Offrir une formation au personnel en contact avec les étudiants (des TGDE aux adjoints, directeurs, et autres) en contact avec les étudiants sur les services aux étudiants offerts.
		Favoriser l'intégration des étudiants en situation de handicap, incluant les clientèles émergentes.	Tous les cycles	Explorer et proposer des moyens permettant d'accroître la flexibilité des programmes et de l'offre de cours pour s'adapter aux réalités étudiantes.
	Poursuivre les activités de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.			
	Développer des outils pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clientèles émergentes (étudiants ayant des troubles d'apprentissage, des troubles de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, des troubles envahissants du développement et des troubles graves de santé mentale) et évaluer l'impact de nos mesures d'intégration.			
	S'engager à adopter des plateformes électroniques qui répondent aux critères d'accessibilité.			
	Favoriser l'intégrité intellectuelle et contrer la fraude et le plagiat.	Appuyer les enseignants dans leurs efforts pour promouvoir l'intégrité intellectuelle et enrayer le plagiat et la fraude chez leurs étudiants et mieux informer ces derniers au sujet des	Tous les cycles	Recenser les meilleures pratiques à l'UdeM et ailleurs et les diffuser au sein du corps professoral.
				Créer un guide à l'intention des enseignants pour prévenir le plagiat dans le cadre des évaluations (examens et travaux).
Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dissuasion durant chaque session : varier les messages et les modes de diffusion.				

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
		exigences et des règles de l'UdeM en cette matière.		Enrichir et actualiser le site Web sur l'intégrité et le plagiat.
				Offrir des capsules en ligne à l'intention des étudiants et membres enseignants.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Soutien à l'enseignement	S'assurer que nos approches pédagogiques et technopédagogiques favorisent l'apprentissage et faciliter l'amélioration continue de l'enseignement.	Mieux soutenir les enseignants dans leurs tâches d'enseignement et d'encadrement en facilitant l'accès aux ressources disponibles dans ce domaine (à l'UdeM et ailleurs) et en valorisant davantage la qualité de l'enseignement.	Tous les cycles	Effectuer une enquête auprès des enseignants afin de caractériser les pratiques pédagogiques actuelles et de faire l'inventaire des besoins de formation pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants.
				Intensifier et diversifier l'offre de formation aux enseignants en fonction de leurs besoins différenciés
				Identifier les actions à mettre en œuvre pour encourager et soutenir l'utilisation optimale des technologies de l'information et des méthodes pédagogiques innovantes dans l'enseignement.
				Mettre en place des communautés de pratique pour les enseignants (échange, diffusion de pratiques exemplaires, offre de formation, espace STUDIUM).
				Étudier la possibilité d'implanter un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
Soutien financier aux étudiants	Augmenter le nombre et la proportion des étudiants qui bénéficient d'un soutien financier adéquat.	Identifier de nouvelles sources de financement afin de mieux soutenir les étudiants et mieux appuyer les étudiants qui postulent pour obtenir une bourse.	Tous les cycles	Offrir des bourses aux étudiants qui terminent leur programme de 1er cycle afin de les encourager à persévérer.
				Améliorer l'offre des bourses de dépannage aux étudiants qui éprouvent des difficultés financières temporaires et ponctuelles.
				Dans le cadre de la Grande campagne, déterminer des cibles quant au soutien financier pour les étudiants.
				Favoriser et diversifier l'offre de bourse (dotation), autrement que basée sur l'excellence scolaire. (FM)
				Soutenir les activités d'apprentissage hors campus : conférences, visites, voyages d'étude, ateliers et cours.
		Améliorer et simplifier le fonctionnement et les procédures des concours de bourses.	Tous les cycles	Enrichir le répertoire consolidé des bourses et s'assurer que les bourses octroyées aux étudiants ayant des besoins particuliers, notamment les étudiants à temps partiel, soient clairement identifiées.
				Développer un portail consolidé permettant une meilleure gestion des concours (publicité, dépôt et traitement des demandes, etc.).
				Réviser les critères d'admissibilité des différents concours institutionnels.
				Établir une stratégie de communication efficace pour permettre l'annonce des différents concours de bourses.



Plan d'action recherche, découverte, création, innovation 2017-2021

Document d'orientation

Table des matières

Mot de la vice-rectrice	5
Sommaire	6
L'UdeM : un écosystème scientifique et créatif unique	9
Vision	11
Orientations et stratégies de développement	12
Orientations stratégiques	13
Stratégies de développement	14
Quatre projets de recherche structurants	25
Projet 1 — Des données à l'action en santé	26
Projet 2 — Comprendre et créer, créer pour comprendre	27
Projet 3 — Construire l'avenir durablement	28
Projet 4 — La vie repensée	29
Conclusion	31
Annexe— Les secteurs d'excellence de l'UdeM	32

Mot de la vice-rectrice

Marie-Josée Hébert

L'Université de Montréal est l'un des plus importants pôles de recherche au Canada et dans le monde francophone. À cette époque où s'entrecroisent des forces de changement multiples, la recherche universitaire et la rigueur de la science sont plus importantes que jamais. Avec une proposition académique d'excellence et une diversité disciplinaire exceptionnelle incarnée par ses 15 facultés et écoles, l'Université de Montréal représente un écosystème de développement de la connaissance unique. Cette conjugaison de perspectives permet des rencontres d'une richesse incomparable, propices à la cocréation de nouveaux savoirs, en réponse aux enjeux complexes de notre époque et aux défis de demain.

Sommaire

L'Université de Montréal est l'un des plus importants pôles de recherche au Canada et dans le monde francophone. À cette époque où s'entrecroisent des forces de changement fondamentales multiples, la recherche universitaire et la rigueur de la science sont plus importantes que jamais. Ce document d'orientation situe les activités de recherche et d'innovation de l'Université de Montréal dans un contexte global. Il tient compte des performances de l'Université de Montréal en recherche et en enseignement, de son rôle unique dans les collectivités montréalaise, québécoise et canadienne, et des politiques publiques et stratégies internationales, nationales et provinciales en matière de recherche et d'innovation. Il vise à appuyer la recherche en affirmant son objectif premier : la découverte, l'avancement et la mobilisation des connaissances.



Cinq stratégies sont déployées pour mettre en œuvre nos orientations :

1. Déterminer des thématiques de recherche transversales qui allient différents pôles d'excellence et renforcer le processus de démarrage et d'appui aux grands projets de recherche.
2. Animer le Laboratoire d'innovation pour stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement et assurer leur adéquation dans les programmes à travers la réalisation de grands projets.
3. Mettre en œuvre un plan d'appui à l'équité et à la diversité en recherche.
4. Accroître les services d'accompagnement et de formation pour une approche exemplaire de la conduite responsable en recherche.
5. Déterminer des politiques soutenant une diffusion élargie et libre des connaissances et des données de recherche produites à l'UdeM.

Quatre projets



1. Des données à l'action en santé



2. Comprendre et créer, créer pour comprendre



3. Construire l'avenir durablement



4. La vie repensée

L'UdeM : un écosystème scientifique et créatif unique

Forte de son réseau d'écoles affiliées, de centres hospitaliers universitaires, de centres affiliés universitaires et d'instituts universitaires, l'UdeM et sa communauté offrent un terreau fertile pour couvrir tout l'éventail des connaissances actuelles et soutenir la recherche, sous toutes ses formes. L'UdeM est au centre d'une communauté de savoirs. Avec ses 450 partenaires internationaux, ses 400 000 diplômés, ses 10 000 donateurs, l'UdeM exerce une influence partout dans le monde.

L'Université de Montréal contribue à former chaque année une relève en recherche du plus haut niveau avec plus de 10 000 étudiants aux cycles supérieurs. L'UdeM abrite 99 chaires de recherche du Canada, réparties dans l'ensemble de ses secteurs d'excellence. La diversité, la perspective internationale et l'originalité des travaux témoignent de la profondeur et de la qualité de la recherche réalisée par notre communauté.

Vision

En phase avec la mission générale de l'Université de Montréal, l'équipe du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation propose une vision qui :



1. Valorise la diversité des modèles de la recherche (fondamentale et appliquée, théorique, recherche-action, individuelle et collaborative, disciplinaire et interdisciplinaire) et leur implantation dans l'ensemble des champs de la connaissance.



2. Reconnaît la pleine valeur d'une communauté scientifique qui offre à tous des chances égales de contribuer à l'avancement des connaissances peu importe le genre, l'origine, l'âge ou les limitations des individus, et qui est exemplaire en matière de conduite responsable en recherche.



3. Affirme la priorité accordée à l'essor des activités à l'interface des disciplines et secteurs d'excellence, qui offrent une valeur ajoutée au travail interfacultaire et aux partenariats, qui agissent comme levier pour le développement de grands projets structurants, permettant ainsi d'accroître et de consolider le leadership de l'UdeM.

The background of the page features a complex network diagram. It consists of numerous small, light blue circular nodes connected by thin, light blue lines. These connections form a dense web of triangles and other geometric shapes, creating a sense of interconnectedness and complexity. The overall color palette is a range of light blues, from very pale to a slightly darker shade.

Orientations et stratégies de développement

Cette section présente les résultats des analyses et consultations à travers **les orientations** et **les stratégies de développement** qui guideront les actions des prochaines années en recherche.

Orientations stratégiques

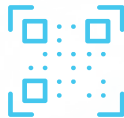
Les orientations stratégiques permettent de résumer les aspirations en recherche, découverte, création et innovation de la communauté de l'Université de Montréal :



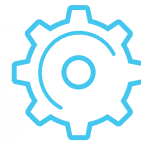
3. Stimuler la formation de la relève en recherche et en création pour demeurer à l'avant-garde de la connaissance.



1. Affirmer le positionnement de l'UdeM comme puissant vecteur de découverte, de création et d'innovation.



4. Offrir un environnement exemplaire en matière de diversité, d'équité et de conduite responsable en recherche.



2. Appuyer le développement d'environnements de recherche, de création et d'innovation de classe mondiale positionnés aux interfaces de nos pôles d'excellence.



5. Amplifier l'impact de la recherche effectuée à l'UdeM et la contribution de celle-ci à la société.

Stratégies de développement

Cette section présente les stratégies de développement qui permettront de consolider les efforts requis pour réaliser les orientations du document d'orientation de la recherche.

1. Déterminer des thématiques de recherche transversales qui allient différents pôles d'excellence et renforcer le processus de démarrage et d'appui aux grands projets de recherche

La stratégie proposée vise à explorer différentes stratégies autour des thématiques transversales pour appuyer la collaboration afin de favoriser les interactions entre les professeurs, les unités académiques et les partenaires et ainsi d'établir des liens étroits entre les études et la recherche.

Des projets structurants sont mis en œuvre pour soutenir cette approche de développement, dont les avancées opérationnelles et stratégiques serviront l'ensemble des activités et services. Ceux-ci sont basés sur des regroupements de thématiques transversales qui offrent un potentiel de collaboration exceptionnel.

Le mécanisme de développement de grands projets demeurera sous le leadership concerté du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, dans une perspective d'arrimage consensuel des programmes de recherche et de formation et de promotion des collaborations interfacultaires.

2. Animer le **Laboratoire d'innovation** pour stimuler les liens entre les activités de recherche et d'enseignement et assurer leur adéquation dans les programmes à travers la réalisation de grands projets.

Notre ambition est que l'effet synergique entre enseignement et recherche dans le cadre des travaux liés aux thématiques transversales favorise un passage rapide des nouvelles connaissances dans nos enseignements, qu'il permette de moderniser nos programmes de formation et qu'il favorise une approche concertée et intégrée pour l'enrichissement de la formation interdisciplinaire. Ce développement intersectoriel, véritable **laboratoire d'innovation**, permettra d'offrir aux professeurs et aux étudiants qui souhaiteraient adopter une approche interdisciplinaire un appui efficace afin d'accroître et de faciliter le partage des expertises, de favoriser l'émergence d'approches originales et de renforcer les liens entre recherche et études.

Le **Laboratoire d'innovation** apparaît en outre comme un instrument privilégié pour développer une culture entrepreneuriale autour de la production des connaissances issues de la recherche. Cette approche permet d'envisager un accroissement de la portée sociale des travaux universitaires et un retour vers la communauté.

Le **Laboratoire d'innovation** échelonnera ses travaux sur la période 2017-2021. Une évaluation continue de performance et d'impact de l'approche par projets permettra d'adapter les façons de faire afin que ce rendez-vous pour la connexion des savoirs demeure lié à l'exercice de transformation institutionnelle dont il est l'un des éléments fédérateurs.

3. Mettre en œuvre un plan d'appui à l'équité et à la diversité en recherche.

Forte de sa tradition de collégialité et de coopération en recherche, l'Université de Montréal souhaite construire, grâce à une mosaïque de talents, une communauté de recherche aussi vigoureuse et innovatrice sur le plan intellectuel que sensible sur les plans culturel et social. C'est la condition d'un environnement de formation et de recherche de calibre mondial.

L'Université de Montréal ne peut remplir pleinement sa mission exigeante d'éducation et de partage des connaissances qu'en étant elle-même exemplaire en matière de diversité de sa communauté et d'équité. L'exemplarité espérée de l'Université à l'égard de la question de la diversité et de l'équité se décline à deux niveaux :

- > celui de ses propres membres, à qui elle se doit d'offrir un milieu de vie respectueux, inspirant et engageant, valorisant la différence, et pour qui elle doit aplanir les obstacles différenciés au développement et au déploiement de la carrière en recherche;
- > celui de sa collectivité et de la société, dont elle est censée refléter la composition afin que tous et toutes puissent se reconnaître, selon leur vocation et leur talent, dans la carrière et les disciplines universitaires.

Au sens strict, la définition de la diversité renvoie aux femmes, aux personnes handicapées, aux membres des minorités visibles et aux autochtones. La notion a cependant une portée plus vaste et peut s'appliquer aux approches, aux parcours de carrière, aux trajectoires de recherche et aux modèles de réussite : l'UdeM accorde une importance à toutes ces formes entrecroisées de diversité.

En 2016, l'UdeM a entrepris un vaste chantier touchant à de multiples aspects de la diversité en recherche. Aborder cette question revient à ouvrir la porte sur toutes les facettes de la vie universitaire, de la carrière professorale et de l'activité scientifique. Cela revient à s'intéresser à toute l'entreprise de la recherche et à son environnement global :

- > organisation des équipes de recherche;
- > publications et impact;
- > pratiques collaboratives avec la montée de l'interdisciplinarité;
- > internationalisation.

Fondé sur une analyse bibliométrique, des études qualitatives et des consultations, le projet vise à mettre en lumière et à documenter les divers facteurs (internes et externes) pouvant influencer sur la pleine participation à la recherche des membres des groupes visés au premier chef, sur leur parcours, sur la reconnaissance de leurs contributions et sur leur avancement. Son objectif ultime est d'instaurer un environnement favorable à des objectifs de

diversité et d'équité à chacune des étapes et dans l'ensemble des composantes de la carrière de recherche. Le projet doit conduire à des mesures institutionnelles dont les effets seront régulièrement mesurés.

Concourir à la réconciliation

En décembre 2015, le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada signait le début d'une relation renouvelée entre les populations autochtones et non autochtones du pays. Désirant prendre une part active aux efforts visant à bâtir les conditions d'un vivre-ensemble fécond, l'Université de Montréal entend valoriser davantage l'importance des cultures, savoirs, pratiques et expériences autochtones, dans toute leur pluralité, et multiplier les occasions de collaboration en recherche et en création.



Crédits : LE COLLECTIF TAPISKWAN

4. Accroître les services d'accompagnement et de formation pour développer une approche exemplaire de la conduite responsable en recherche.

L'Université de Montréal offre une diversité exceptionnelle de disciplines de recherche et d'enseignement, de même que des programmes exclusifs. Ces particularités distinctives représentent autant d'éléments de fierté que de défis pour la recherche menée dans notre établissement. À cette situation s'ajoutent des changements réglementaires des organismes subventionnaires. L'Université de Montréal doit pouvoir accompagner avec le même niveau d'excellence, de rigueur et de conformité toutes les activités de recherche qui se réalisent sous sa responsabilité.

L'Université de Montréal doit aussi encourager l'ensemble de la communauté de la recherche, par des activités de formation adaptées, à adopter des pratiques exemplaires de recherche et de gestion des données de la recherche.

L'épanouissement d'une culture de la conduite responsable en recherche au sein de l'Université permettra à celle-ci non seulement de maintenir sa position enviable dans le domaine de la recherche universitaire, mais aussi de rayonner et de servir de modèle d'intégration de l'éthique et de la conduite responsable en amont du développement des politiques et des pratiques de recherche, de formation et de valorisation. La création du Bureau de la conduite responsable en recherche, en janvier 2017, est le premier pas vers une offre de service et d'accompagnement de l'ensemble de la communauté universitaire.

Le Bureau de la conduite responsable en recherche veille aussi à la conformité de l'utilisation des animaux en recherche par une conduite exemplaire envers les animaux et est garant de notre conformité aux règles d'utilisation des animaux selon les critères du Conseil canadien de protection des animaux.

5. Déterminer des politiques soutenant une diffusion élargie et libre des connaissances et des données de recherche produites à l'UdeM.

Dans un contexte où les conseils subventionnaires canadiens ont adopté une Politique sur le libre accès aux publications¹ et une Déclaration de principes sur la gestion des données numériques² et où l'Université de Montréal souhaite accroître son impact sur la société en s'engageant davantage dans la science ouverte et citoyenne, le moment est bien choisi pour intensifier les travaux sur ces enjeux. Les études démontrent que plus les résultats de la recherche sont partagés largement, plus ils contribuent au développement de nouveaux savoirs.

Déjà en 2016, le Comité de la recherche et le Comité consultatif sur les bibliothèques mettaient sur pied un groupe de travail mixte sur le libre accès. En 2017, le Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et la Direction des bibliothèques créaient un comité consultatif sur la gestion des données de la recherche. L'Université de Montréal souhaite poursuivre ces efforts au cours des prochaines années et mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir le libre accès aux connaissances produites par les membres de la communauté universitaire et pour favoriser une réutilisation la plus large possible des données de la recherche tout en garantissant leur sécurité et leur pérennité.

¹ [Politique sur le libre accès aux publications](http://www.science.gc.ca/eic/site/O63.nsf/fra/h_F6765465.html), 2015. http://www.science.gc.ca/eic/site/O63.nsf/fra/h_F6765465.html

² [Déclaration de principes sur la gestion des données numériques](http://www.science.gc.ca/eic/site/O63.nsf/fra/h_83F7624E.html), 2016. http://www.science.gc.ca/eic/site/O63.nsf/fra/h_83F7624E.html

À cet égard, l'investissement continu de l'Université de Montréal dans la plateforme Érudit, créée en 1998 par les Presses de l'Université de Montréal, est exemplaire. Érudit est passée d'un projet innovant de numérisation enrichie (1998-2004) à une plateforme de diffusion scientifique (2004-2013) de calibre international pour devenir un laboratoire expérimental en humanités numériques (en 2013), dont les possibilités de recherche, uniques dans le secteur des sciences humaines et sociales au pays, sont en train d'être déployées grâce à deux subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (concours 2017-2022 du Fonds des initiatives scientifiques majeures et concours 2017-2020 de l'initiative sur la cyberinfrastructure).

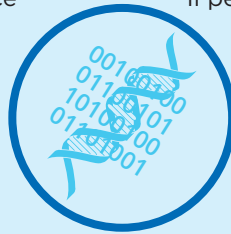
Érudit donne accès à l'essentiel des résultats de la recherche publiés en français au Canada, dont 97 % sont diffusés en libre accès. L'ampleur et l'exhaustivité du corpus de recherche d'Érudit en font un outil essentiel au processus de documentation qui alimente le travail des chercheurs, et l'expertise numérique développée assure le rayonnement international de la recherche québécoise. En 2016, autour de 23 millions de pages ont été consultées par un lectorat venant à plus de 70 % de l'extérieur du Canada.

Quatre projets de recherche structurants

Les projets de recherche structurants permettent d'explorer différentes rencontres autour des thématiques transversales, afin de cultiver les interactions entre les professeurs, les unités académiques et les partenaires et ainsi favoriser un contact étroit entre les études et la recherche. Ces projets sont basés sur des rencontres interdisciplinaires inédites avec l'ambition qu'elles proposent des perspectives originales et fécondes, qui permettront d'offrir des réponses aux enjeux de la société actuelle.

Projet 1 — Des données à l'action en santé

Les pôles d'excellence reconnus en science des données et en intelligence artificielle forment un carrefour au cœur de l'Institut de valorisation des données (l'IVADO) qui s'est mérité une subvention de 93,6 millions de dollars du programme Apogée-Canada. IVADO contribuera à l'avancement des connaissances, à former une nouvelle génération de scientifiques des données à l'interface de la recherche opérationnelle et de l'apprentissage profond, et à favoriser le développement d'une filière économique autour de l'exploitation des données massives pour la prise de décision.



Le projet Des données à l'action en santé, en lien avec IVADO, vise à accroître les occasions de recherche et de formation à l'interface de l'intelligence artificielle, la recherche opérationnelle et des sciences de la vie. Le projet rassemblera les forces vives de la recherche en oncologie, immunologie, maladies cardiovasculaires et métaboliques.

Il permettra de renforcer ou de créer des liens entre la science des données, les sciences biomédicales dont l'innovation thérapeutique et la découverte des médicaments, les approches « omiques », la santé personnalisée, l'imagerie, l'expertise patient, le système de santé, l'éthique et les aspects juridique et légal, pour viser une approche interdisciplinaire de la valorisation des données en santé, dans une perspective d'acceptabilité sociale.

Projet 2 — Comprendre et créer, créer pour comprendre.

Comprendre et créer, créer pour comprendre réunit les sciences humaines et sociales ainsi que les arts et lettres dans une perspective interdisciplinaire, et offre une ouverture vers l'intersectorialité. L'initiative part de l'idée que la recherche et l'enseignement peuvent constituer un moyen extraordinaire pour renforcer l'autonomisation (empowerment) et le pouvoir d'agir des individus et des collectivités selon leurs besoins, forces et aspirations. Le projet est né d'une volonté ferme de favoriser la perméabilité université-communauté. Il préconise la co-crédation des connaissances et pratiques, ainsi que la recherche-crédation comme espace de dialogue et de réciprocité avec les communautés. Ces démarches visent la création d'une œuvre, d'un outil, d'un produit, d'un environnement matériel ou virtuel, d'une activité de formation,

d'un service ou autre. Dans le cadre de Comprendre et créer, créer pour comprendre, les objets privilégiés sont les savoirs expérientiels, la mémoire, la culture, le patrimoine, les humanités numériques, les récits, ainsi que les rapports entre les arts, la société et l'environnement.

En plus de générer de nouvelles initiatives d'enseignement et de recherche qui pourront, par exemple, prendre la forme d'écoles d'été interdisciplinaires, de formations sur le terrain articulées autour de missions ou de défis lancés par le public, de projets de recherche innovants de co-crédation et de recherche-crédation, le projet permettra de développer de nouveaux moyens d'interaction avec les collectivités, notamment grâce à la mise en place d'une plateforme d'interaction avec le public.



Projet 3 — Construire l'avenir durablement

Le projet 3 permet d'envisager une rencontre d'exception entre les secteurs d'excellence du domaine des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, de la santé publique, des sciences politiques et du droit, dans un rendez-vous incontournable pour notre société : celui d'œuvrer de manière cohérente et concertée afin d'outiller citoyens et décideurs pour faire face de manière durable aux défis socio-environnementaux et humanitaires actuels.

Ce projet favorisera entre autres un resserrement des liens entre nos pôles d'excellence dans le domaine des nouveaux matériaux, de l'énergie, du transport, de la santé publique, de la microbiologie, du bien-être animal, de la biodiversité, de l'aménagement du territoire et des mécanismes de régulation qui s'y rattachent. Ce projet s'appuiera aussi sur des initiatives interdisciplinaires et interinstitutionnelles déjà en marche et couronnées de succès, dont IVADO, ainsi que sur nos pôles d'excellence en recherche dans le domaine de la recherche opérationnelle et de l'intelligence artificielle.



Projet 4 — La vie repensée

Ce projet rassemblera les forces vives de la recherche dans les domaines de la neuroscience, la neurocognition, la santé mentale, la vision, la réadaptation, le développement, le vieillissement et les neurosciences computationnelles pour accroître les occasions d'innovation par la collision des idées et des expertises. Ce projet s'ancre sur nos pôles d'excellence tant en santé humaine qu'animale et embrasse la vie dans l'ensemble de sa durée. Il favorise les échanges entre les équipes qui s'intéressent tant au début de la vie et à l'enfance, qu'aux aînés et à la fin de la vie.



Ce projet permet ainsi des collaborations qui touchent tant les mécanismes physiologiques du développement et du vieillissement qu'aux interrelations sociales, organisationnelles et politiques des changements démographiques qui caractérisent la société du XXI^e siècle. Ainsi, en considérant la vie dans sa durée et son organisation, ce projet nous engage à revoir les bases de notre compréhension de la pensée, du langage, de la mémoire, du mouvement et de l'apprentissage, ainsi que les mécanismes et technologies d'adaptation individuels et collectifs.



Conclusion

Les orientations et stratégies présentées sont une invitation à la mobilisation pour notre communauté et nos partenaires, autant qu'une feuille de route pour les équipes de direction des facultés, des écoles et des services.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ces travaux par la richesse de leurs réflexions et la générosité de leur engagement.

Annexe

Les secteurs d'excellence de l'UdeM

Les secteurs d'excellence de l'UdeM sont le fruit des efforts concertés de développement et des investissements depuis de nombreuses années. Ils consacrent à la fois un domaine de recherche unique, une recherche d'exception et d'impact, ainsi qu'une approche de recherche et de création novatrice, porteuse d'un riche potentiel d'interdisciplinarité.

Les secteurs d'excellence représentent les assises sur lesquelles nous pouvons fonder le développement de regroupements stratégiques originaux et novateurs. Ils sont présentés dans cette section à partir d'une série de mots clés qui concentrent les champs d'expertise.

Liste des secteurs d'excellence



1. Acquisition des connaissances

- Théories, politiques, mesures et finalités de l'éducation
- Images en mouvement
- Langages (oral, musical, visuel, digital, profession enseignante — éducation)
- Apprentissage, psychologie et développement

2. Création et savoirs expérimentiels

- Recherche-crédation (musique, cinéma, design, aménagement, architecture, littérature)
- Co-crédation/co-construction, réception et publics (récits, aménagement, architecture, musique, engagement-patient, engagement collectivités)
- Humanités numériques
- Perspectives et pratiques autochtones
- Études du genre (diversité, équité)
- Cinéma, histoire de l'art et jeux vidéo

3. Imaginaires, valeurs et patrimoines collectifs

- Diversité et interculturalité
- Langue, littérature et société
- Intermédialité (musique, cinéma, littérature, communication, jeux vidéo, design d'interaction, histoire de l'art)
- Religions et perspectives socioculturelles du sacré
- Mémoire, patrimoines et civilisations (outils numériques et conservation)

4. Fondements de la réalité

- Mathématiques
- Physique et matière fondamentale
- Univers et exoplanètes
- Nature de la réalité, philosophie, cosmogonie

5. Cerveau, pensée, perception

- Cognition et neurosciences (contrôle moteur et oro-moteur, vision, douleur, neurocognition musicale, trauma, AVC, sommeil, syndrome cérébral organique)
- Neuropsychologie et psychologie
- Épistémologie (anthropologie, linguistique, sociologie)

6. Cycle du vivant

- Début de la vie (reproduction, conception, naissance, prématurité)
- Fin de la vie (vieillesse, mort)
- Développement (adaptation au fil de la vie, psychologie et biologie du développement)
- Extrêmes de la vie (santé, adaptation scolaire, environnements adaptés)

7. Organisation sociale et politique

- Famille et communautés (nouveaux modèles familiaux en santé)
- Changements démographiques (flux migratoires, communautés autochtones, intergénérationnalité)

- Société et vivre ensemble (communication organisationnelle, marché du travail, régulation, sécurité, transport mobilité, inclusion sociale, justice sociale et personnes vulnérables, consultation et débat public, espace public, transformation des villes, nouveaux modèles économiques, microcrédit)
- Relations internationales (mobilité et échanges internationaux, mondialisation et circulation des modèles juridiques)

8. Biodiversité

- Agroalimentaire et santé animale (bien-être animal, zoonose, agriculture urbaine)
- Fabriquer la nature
- Biodiversité végétale
- Santé des populations

9. Éthique et politique

- Éthique, équité et droits fondamentaux
- Droit et technologies émergentes - cyberjustice
- Cybercriminalité, cybersécurité
- Législation et politiques publiques
- Vie privée, confidentialité
- Responsabilité et justice sociales
- Gouvernance et régulation
- Développement socialement responsable de l'IA

10. Déterminants de la santé

- Psychologiques, sociologiques et économiques (santé mentale, agression, violence, statuts sociaux et économiques, inégalités)
- Génétique
- Habitudes de vies (activité physique et exercice, cardio-métabolique, nutrition, hygiène et santé bucco-dentaire)
- Liens hôtes-environnement (toxicologie, environnement bâti, immunologie-Infection-Inflammation)
- Oncologie
- Maladies chroniques
- Qualité de vie

11. Systèmes collectifs

- Systèmes politiques (mondialisation et internationalité, droits individuels et collectifs, diversité et inégalités sociales, changements démographiques, gouvernance et collectivités)
- Systèmes en santé (santé mondiale, système de soins, système de santé, santé autochtone, droits et lois, organisation du travail, santé publique)
- Systèmes d'éducation (politiques éducatives, mesures et évaluations, diversités et inégalités, lieux d'apprentissage)

12. Environnement et développement durable

- Environnement (eau, écotoxicologie, énergie, changements climatiques)
- Développement durable (chimie verte, électrification, aménagement du territoire et relation au paysage, mémoire et patrimoine, milieux de vie durables, énergie, logistique, transport, services et produits durables, reconstruction, économie circulaire, gouvernance, responsabilité sociale des entreprises)

13. Des données à l'action

- Intelligence artificielle (apprentissage automatique, apprentissage profond, réseaux neuronaux)
- Science décision (optimisation mathématiques, recherche opérationnelle, bio-informatique)
- Statistiques (bio statistique, statistiques sociales)
- Numérique et sciences de l'information
- Approches haut débit (génomique, protéomique, métabolomique)
- Reconnaissance (imagerie/image, langage, mouvement, visualisation des données)

14. Innovation thérapeutique

- Chimie de la santé et découverte du médicament
- Nanomédecine
- Immunothérapie et thérapie cellulaire
- Réadaptation
- Médecine personnalisée et de précision
- e-health (e-health, oral-e-health, thérapie par le jeu)

15. Systèmes innovants

- Technologies de l'information en enseignement
- Système de santé apprenant
- Transformation des systèmes (santé, éducation, politique, juridique)
- Interactions humaines dans un monde numérique (réalité virtuelle, collaboration à distance, jeux vidéo, outils numériques et conservation, sécurité)

16. Nouveaux matériaux

- Nanotechnologie
- Matériaux innovants
- Tissus et membranes
- Utilisation innovante des matériaux

**Vice-rectorat à la recherche,
à la découverte, à la création
et à l'innovation**

› **ADRESSE POSTALE**

Pavillon Roger-Gaudry
Case postale 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
CANADA

› **ADRESSE MUNICIPALE**

2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec)
H3T 1P1
CANADA

Université 
de Montréal **et du monde.**



PLAN D'ACTION
**2016-
2021^e**

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES


Université
de Montréal

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES

Ce plan d'action audacieux vise à construire l'UdeM du 21^e siècle. Il est le résultat de la réflexion entamée par la consultation de la communauté sur la transformation institutionnelle et s'arrime aux grands enjeux transversaux de la planification stratégique.

Ainsi, l'UdeM de 2021 offrira une expérience étudiante passionnante qui outillera davantage les diplômés appelés à traiter de questions multidimensionnelles. L'émergence de thématiques de recherche transversales prometteuses contribuera à faire de l'Université de Montréal un chef de file mondial de la recherche et une université citoyenne engagée. Ce principe d'interaction et de collaboration entre les domaines se traduira également à l'échelon organisationnel afin de rendre notre université plus dynamique. Cela se vérifiera dans sa gouvernance, dans ses processus de gestion, dans le respect de la collégialité. La liberté académique restera, bien sûr, le socle de ce haut lieu de réflexion, d'innovation et de savoir.

Toute la communauté universitaire est conviée à participer à cette construction de notre avenir collectif. Voilà pourquoi nous entendons poursuivre notre travail avec l'ensemble de la communauté de l'UdeM pour faire de notre établissement la meilleure université qui soit.

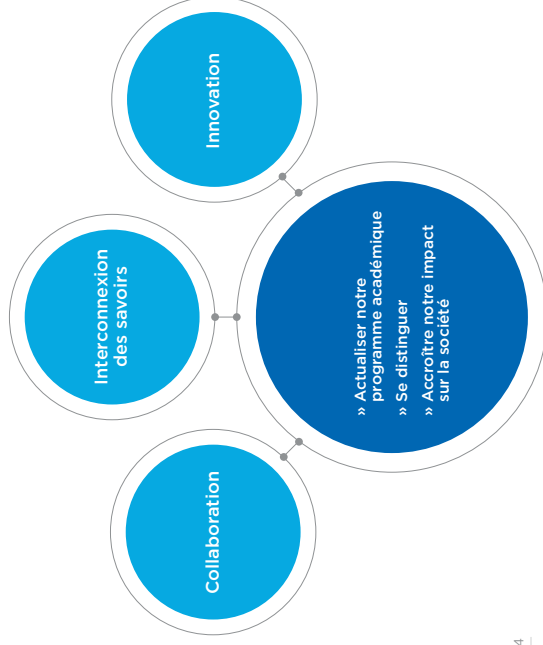
Le recteur et l'équipe de direction

L'Université de Montréal
vise à être une université
plus collaborative, qui mise
sur l'interconnexion des
savoirs et sur l'innovation
pour actualiser son projet
académique, se distinguer
parmi les meilleures et
accroître son impact sur
la société.



2016-2021^e

TRANSCENDER LES FRONTIÈRES



L'UdeM TRANSCENDE LES FRONTIÈRES

- du savoir
- de l'enseignement et de la recherche
- de sa dynamique organisationnelle
- de ses relations avec la société
- et... du monde!

5 ENGAGEMENTS

POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

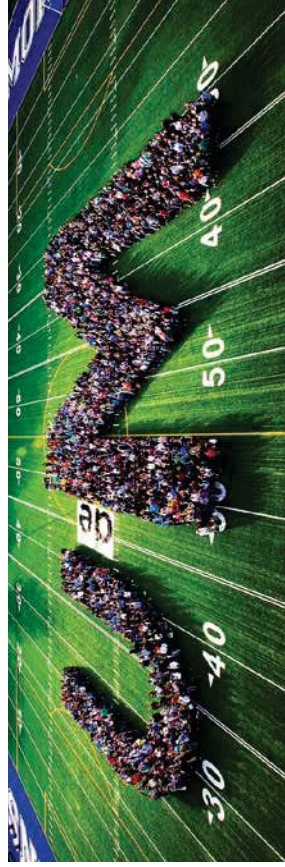


Créer une *signature* Udem, c'est affirmer notre identité, notamment par des programmes distinctifs permettant aux diplômés d'être mieux préparés à une vie professionnelle et à un engagement citoyen en phase avec l'évolution de la société. C'est permettre aux diplômés de se distinguer par la connaissance approfondie de leur discipline, par la maîtrise de savoirs connexes et de compétences générales.

Thomas étudie en pharmacie. Il acquiert également des compétences en gestion, en ressources humaines et en communication afin de pouvoir gérer avec succès sa propre pharmacie et de répondre à des questions complexes en matière de santé. Il pourra continuer à améliorer les soins qu'il offre à ses patients en s'inscrivant à des séances de formation continue, en classe ou en ligne.

ACTIONS

1. Constituer un référentiel de compétences au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs
2. Créer des activités de formation interdisciplinaires pour favoriser l'innovation et l'interconnexion des expertises
3. Élaborer des parcours thématiques dans les programmes de formation
4. Soutenir les collaborations interfacultaires et la mobilité interfacultaire des étudiants (ex. : règle budgétaire)
5. Enrichir l'expérience étudiante par une ouverture sur la communauté et une exposition au contexte international (ex. : écoles d'été, internationalisation des formations)
6. Créer une vitrine unique de formation continue



Développer des thématiques transversales qui mettent à contribution la recherche et l'enseignement pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux et accroître notre impact sur la société.

Les quatre thématiques déjà définies sont :

- a. Depuis les données jusqu'à l'action en santé (ex. : mettre au point des traitements personnalisés en exploitant l'intelligence numérique)
- b. Comprendre et créer (ex. : rapprocher les communautés en valorisant les savoirs expérimentels)
- c. Construire l'avenir durablement (ex. : découvrir les matériaux et les savoir-faire d'un développement durable)
- d. La vie repensée (ex. : tenir compte de l'ensemble du cycle de la vie et de ses extrêmes pour un bien-être accru à tout âge)

Minh Tu, bio-informaticienne, collabore avec des spécialistes en systèmes innovants, en mégadonnées et en innovation thérapeutique afin d'analyser les données en temps réel pour mieux combattre les cancers en adaptant la thérapie en fonction de chaque patient.

ACTIONS

1. Déterminer les thématiques transversales et pérenniser le processus d'appui
2. Concevoir une stratégie d'appui et de promotion des talents en recherche afin de positionner l'Université comme chef de file national et international
3. Mettre en œuvre une stratégie d'appui à l'équité et à la diversité en recherche
4. Réaliser le campus MIL (campus d'Outremont)
5. Créer un observatoire de la Francophonie économique



3 GOUVERNANCE ET INTERACTIVITÉ ORGANISATIONNELLE DYNAMIQUES

Favoriser une culture organisationnelle permettant d'unifier les forces, de stimuler la collaboration et de mutualiser les ressources dans un souci d'efficience collective et de réalisation personnelle au travail.

Les facultés de médecine dentaire, de pharmacie, de médecine vétérinaire et des sciences infirmières, le Département de kinésiologie, l'École d'optométrie et l'École de santé publique discutent de la mise en commun des ressources et du partage des services afin de gagner en efficience sur les plans de la recherche, du recrutement, du soutien pédagogique, du positionnement, etc.

ACTIONS

1. Créer et mettre en œuvre un « Pôle des sciences de la santé »
2. Réviser la représentation des différentes composantes de la communauté au sein de notre gouvernance
3. Optimiser les processus académiques et administratifs (ex. : création de communautés de pratique, dossier étudiant électronique unique)
4. Créer un centre d'innovation et de soutien pédagogique
5. Étudier et réviser le fonctionnement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales; analyser le statut du Département de kinésiologie et de l'École d'optométrie
6. Renforcer les liens avec les établissements affiliés (ex. : arrimage des programmes d'entrepreneuriat, création de programmes conjoints)



4 RELATIONS DURABLES AVEC LES DIPLÔMÉS

Stimuler l'engagement des diplômés envers leur alma mater afin de maintenir un lien continu, de les accompagner tout au long de leur vie professionnelle et de les impliquer dans les différentes sphères d'activité de l'Université.

Tout au long de son parcours universitaire, Dayana a participé aux activités de son association étudiante. Aujourd'hui diplômée en philosophie, elle partage son expérience en agissant comme mentore auprès d'étudiants et développe ses compétences de gestionnaire en s'engageant dans des activités de philanthropie pour sa faculté.

ACTIONS

1. Redéfinir le rôle et la contribution de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal afin de nous rapprocher de nos diplômés
2. Élaborer des stratégies de sensibilisation, reconnaissance et fidélisation novatrices en vue de devenir la référence au Québec en matière de philanthropie
3. Encourager, valoriser et accroître la participation des diplômés à l'ensemble des activités de l'Université, incluant sa gouvernance



MILIEU DE VIE ENGAGEANT ET STIMULANT

Créer un milieu de vie inspirant par des environnements numériques, sociaux et physiques qui stimulent les rencontres et les interactions. Ce milieu favorisera l'esprit d'innovation, de collaboration et de partage, visant un sentiment d'inclusion, d'appartenance et d'identité.

À la suite du déménagement des départements de sciences au campus MIL, le pavillon Roger-Gaudry sera doté de nouveaux lieux de socialisation et de nouvelles salles pour l'apprentissage en équipe pour des activités de travail collaboratif qui réuniront virtuellement les étudiants des deux campus.



ACTIONS

1. Mettre en œuvre une stratégie de promotion du respect, de l'équité et de la diversité (ex. : éléments de sécurité, procédures des activités d'initiation, politique pour contrer et prévenir les actes de violence sexuelle)
2. Définir et mettre en œuvre les plans directeurs d'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (réaffectation des espaces libres après l'ouverture du campus MIL, espaces et fonctions des bibliothèques)
3. Déployer la stratégie numérique et le plan d'action
4. Établir un dialogue institutionnel (tournée du recteur)
5. Déployer le positionnement de l'Université

COMMENT VOUS ENGAGER
POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- 1 **CONSULTEZ LE SITE WEB**
transformation.umontreal.ca
- 2 **DEVENEZ UN ACTEUR DE CHANGEMENT**
- 3 **PARTAGEZ VOS SUGGESTIONS ET RÉALISATIONS**
transformation@umontreal.ca

The background of the entire page is a dark blue field filled with a complex network of white lines and dots, resembling a celestial constellation or a molecular structure. A solid, medium-blue rectangular block is positioned in the upper right quadrant. The University of Montreal logo, consisting of a stylized 'U' and 'M' symbol, is centered horizontally and placed above the text 'Université de Montréal', which is written in a white, sans-serif font.

Université
de Montréal

Annexe
Budget de
fonctionnement
2020-2021



Orientations budgétaires 2020-2021

Budget de fonctionnement de l'UdeM

Document présenté au Comité exécutif.

Le 12 novembre 2019

Cadre général

Tout budget reflète le profil de l'organisation. Le budget de l'UdeM ne fait pas exception à la règle. Pour des motifs qui tiennent aussi bien à son histoire et à sa culture organisationnelle qu'au principe d'autonomie universitaire qui est solidement ancré dans ses instances, l'Université de Montréal est une organisation décentralisée. Et ce principe de décentralisation conditionne le modèle d'allocation budgétaire. Chaque unité est en effet responsable de la gestion de son budget, à l'intérieur de balises imposées par des règles de contrôle budgétaire, comme le respect de l'équilibre, et par des mesures centralisées d'approbation des postes.

Un budget, c'est aussi un instrument de développement. Au cours des dernières années, l'Université a revu ses règles budgétaires. Cette réforme visait à simplifier l'application de certaines règles et à assurer une plus grande prévisibilité budgétaire, mais aussi et surtout à faciliter pour les unités l'arrimage entre le processus budgétaire et la planification. Plus l'on sait à quoi s'attendre sur le plan budgétaire, plus il est aisé de faire des plans d'effectifs ou de concevoir des projets. Et plus grande est la cohésion d'action à l'échelle de l'Université.

L'administration centrale de l'Université a quant à elle la responsabilité bien sûr de s'assurer que la gestion de l'établissement réponde aux normes et aux règles en vigueur, mais surtout de favoriser le développement de l'établissement et de l'ensemble de ses composantes ainsi que de mettre en œuvre des initiatives qui répondent aux objectifs et aux orientations de la planification stratégique institutionnelle. Il lui appartient donc de dégager les sommes nécessaires pour soutenir les projets ou initiatives de portée facultaire et institutionnelle.

Perspectives budgétaires 2020-2021

Rappelons d'abord que 2019-2020 a été une année de consolidation en matière de financement universitaire. Elle faisait suite au réinvestissement important annoncé par Québec en 2018-2019 et correspondait à la deuxième année du plan quinquennal de réinvestissement gouvernemental. Si ce plan est maintenu, et ce n'est qu'en avril 2020 que nous le saurons, l'Université devrait s'attendre en 2020-2021 à un rehaussement de son financement de l'ordre de 6,7 M\$, auquel s'ajoute une allocation additionnelle de 1,7M\$ pour le soutien au recrutement des étudiants internationaux dérèglementés.

En plus du réinvestissement, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a introduit en 2018-2019 une nouvelle grille de pondération du financement de l'effectif étudiant au titre de la subvention d'enseignement. Cette grille, qui repose sur une nouvelle table de classification des disciplines d'enseignement, a la particularité de relever la pondération des cycles supérieurs, lesquels se trouvent ainsi mieux financés que par le passé. Étant donnée la part importante des études de 2^e et 3^e cycles à l'UdeM, nous sommes globalement avantagés par l'introduction de cette grille. Derrière ce supplément de revenus

subventionnés se profile, cependant, une répartition à géométrie très variable d'une faculté ou d'un secteur disciplinaire à l'autre. Certains secteurs disciplinaires gagnent à l'introduction de la nouvelle grille de pondération, tandis que d'autres sortent perdants.

Afin d'amenuiser l'asymétrie du financement interne induite par l'introduction de la nouvelle grille du Ministère, l'Université a apporté des correctifs aux poids de certains secteurs ou de certains cycles. Cette grille interne, qui s'applique depuis 2019-2020, articule le financement des facultés aux priorités institutionnelles tout en reconnaissant les revenus générés par les unités. Cette mesure s'est en outre accompagnée d'une hausse du taux de financement facultaire des variations de l'effectif étudiant aux cycles supérieurs : en bonifiant de la sorte le financement des cycles supérieurs, l'Université entend soutenir les efforts des facultés en matière de recrutement d'étudiants de 2^e et 3^e cycles.

Une autre mesure du plan de réinvestissement gouvernemental est la dérèglementation des droits de scolarité exigibles des étudiants internationaux. À compter de l'automne 2019, les droits de scolarité des étudiants internationaux de 1^{er} cycle et de 2^e cycle pour les programmes autres que les maîtrises de recherche sont dérèglementés. Cette mesure ne s'applique pas aux étudiants français et belges francophones qui, en vertu des ententes gouvernementales, continuent à payer les mêmes droits que les étudiants canadiens au 1^{er} cycle et que les étudiants québécois au 2^e et 3^e cycles.

La dérèglementation signifie que pour les étudiants visés, les subventions d'enseignement, de soutien et de terrains et bâtiments ne seront plus versées alors que les droits forfaitaires des étrangers ne seront plus récupérés par le Ministère. Le niveau des droits de scolarité pour ces étudiants sera désormais déterminé par les établissements et conservés par ceux-ci. Ils devront, par contre, être égaux ou supérieurs aux droits de scolarité exigés des Canadiens non-résidents du Québec. Par cette mesure, le gouvernement vise, d'ici 2021-2022, un accroissement de l'ordre de 2 500 EEETP du nombre d'étudiants internationaux dérèglementés inscrits dans un programme offert en français dans les universités francophones. Afin de soutenir les universités dans leurs efforts de recrutement, une enveloppe budgétaire qui atteindra 22,8M\$ en 2021-2022 pour l'ensemble du réseau québécois accompagne cette mesure. Pour l'Université, la cible fixée est une hausse de 567 EEETP à terme alors que la subvention de soutien est de 1,7M\$ en 2019-2020 et atteindra 3,4M\$ en 2020-2021 et 5,1M\$ en 2021-2022.

À l'UdeM, une réflexion institutionnelle s'est engagée au printemps dernier pour mettre en œuvre une stratégie de tarification qui permettra à l'Université de maintenir l'accessibilité pour les étudiants internationaux, tout en s'assurant d'en tirer le meilleur parti possible. Ainsi, à compter de l'exercice 2020-2021, une nouvelle grille tarifaire s'appliquera aux étudiants internationaux dérèglementés de l'UdeM. Compte tenu du petit nombre d'étudiants visés, cette mesure ne sera certainement pas la manne annoncée par le gouvernement au moment

de présenter son plan de réinvestissement : en ces matières, le bassin de recrutement des universités francophones n'a rien de comparable avec celui des vis-à-vis anglophones et même une université comme l'Université de Montréal, qui compte pourtant 10 % d'étudiants internationaux, ne peut à cet égard espérer un supplément de revenus significatif.

Les variations de l'effectif étudiant, et l'incidence qu'elles peuvent avoir sur nos revenus, demeurent encore cette année une préoccupation importante. Du début du millénaire jusqu'au milieu de la décennie 2010, des hausses importantes du nombre d'étudiants ont été observées partout dans le réseau universitaire québécois – et particulièrement à l'Université de Montréal. Ces hausses ont eu pour effet d'amoindrir le choc des compressions budgétaires imposées par Québec ces dernières années.

Cette période de croissance démographique est derrière nous pour un moment car les projections démographiques du MEES prévoient que les inscriptions dans les cégeps atteindront un creux en 2019, après quoi elles connaîtront une croissance graduelle. La baisse du nombre d'étudiants, d'abord observable dans les cégeps, se répercute maintenant sur la fréquentation universitaire, avec d'inévitables conséquences budgétaires. À cet égard, les efforts de recrutement, de soutien à la réussite et de développement de programmes se poursuivront au cours des prochaines années.

La population étudiante se transforme de façon importante. L'Université accueille un nombre toujours croissant d'étudiants étrangers et d'étudiants ayant des besoins particuliers. L'attrait des cycles supérieurs se confirme d'année en année, ce qui modifie la composition de l'effectif étudiant. De plus, on assiste à une diversification des types de parcours d'études. La vitalité du marché de l'emploi québécois entre parfois en concurrence directe avec l'offre universitaire, mais le phénomène s'accompagne aussi de nouveaux besoins de formation et, donc, d'une nouvelle demande. Tous ces facteurs, ultimement, influencent les finances de l'Université.

Enfin, les activités de recherche représentent une part importante du budget total de l'Université de Montréal. Ces activités sont financées par le fonds avec restrictions et le fonds de dotation, mais le fonctionnement et l'entretien des infrastructures, eux, sont à la charge du fonds de fonctionnement. Or, les programmes gouvernementaux prévus à cet effet ne couvrent que très partiellement les frais engendrés indirectement par la recherche. Le problème est particulièrement criant à l'UdeM et se traduit budgétairement par un important manque à gagner. De nombreuses représentations relatives aux enjeux associés aux frais indirects ont été faites au cours des dernières années auprès des gouvernements fédéral, au premier chef, et provincial, mais elles n'ont malheureusement pas encore trouvé un écho favorable.

Orientations budgétaires 2020-2021

Compte tenu de ce qui précède, les principes et orientations qui guideront les choix budgétaires de l'Université en 2020-2021 au chapitre des dépenses, s'énoncent comme suit :

Orientations systémiques

- Déposer un budget à l'équilibre, prévoyant le remboursement de la moitié du déficit accumulé d'ici 2037;
- Contrôler la croissance des dépenses en s'assurant à la fois du respect des objectifs stratégiques et financiers institutionnels ainsi que du bon fonctionnement des unités;
- Appuyer toutes les unités en assurant un niveau de ressources leur permettant de répondre à leurs obligations et de se développer en fonction des objectifs institutionnels;
- Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique de l'Université.

Orientations stratégiques

- Maintenir un environnement de travail et d'études inclusif, sain, sécuritaire et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel;
- Favoriser la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui auront été priorisés dans le Plan institutionnel de soutien à la réussite, notamment à l'égard du soutien financier aux études;
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de la formation et de la recherche;
- Organiser des activités visant à répondre aux besoins de formation de la population et à favoriser la croissance des étudiants aux cycles supérieurs, notamment en termes d'interdisciplinarité;
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études en favorisant la mobilité étudiante et l'intégration des étudiants de l'extérieur du Québec;
- Mettre en œuvre une stratégie de recrutement des étudiants internationaux dérèglementés afin d'améliorer notre attractivité;
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation;
- Mettre en œuvre les actions favorisant le déploiement de la stratégie numérique en appui aux missions d'enseignement et de recherche;

- Appuyer le développement des relations avec les diplômés, les partenariats et la démarche philanthropique;
- Appuyer l'essor d'initiatives académiques porteuses et de projets novateurs qui favorisent l'engagement, l'action citoyenne et le développement durable.

